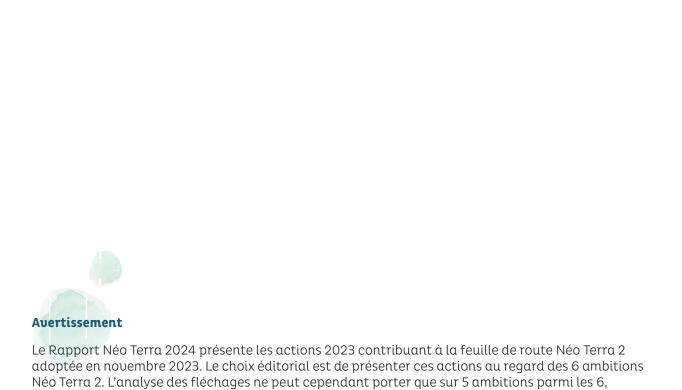
NEO TERA apport

RAPPORT ANNUEL NÉO TERRA 2024 POUR L'ANNÉE CIVILE 2023





sachant que l'ambition 6-Prévenir et soigner: une approche unifiée de la santé des écosystèmes (humaine, animale, végétale) est nouvelle au sein de la feuille de route Néo Terra 2. Les fléchages

des dossiers sur cette ambition n'interviendront qu'à compter de 2024.

Sommaire

Éditorial 4	
Editoriau 5	
Presidentearen Editoriala 6	
Editoriàu 7	
Jne feuille de route actualisée pour garder le cap	8
Bilan global 9	
/ers un budget vert et responsable 11	
llustrations par Ambition 16	
Mobiliser l'institution 121	
Embarquer Les acteurs pour accélérer les transitions	122
Annexes 129	

Une transition écologique concrète, vivante et enthousiaste

ÉDITORIAL

Est-il encore nécessaire de lister les évènements en région, en France et dans le monde qui illustrent avec tant d'évidence répétée, des massifs montagneux aux océans, les conséquences en cascade des dérèglements climatiques et de la perte d'une nature indispensable à notre vie ? 2023 aura, d'ailleurs, battu le record des faits inquiétants pour l'habitabilité de nos territoires.

S'ajoute à ces graves conséquences sur l'environnement, les impacts sur la santé humaine et les autres êtres vivants. C'est le sens de l'approche régionale « Une seule santé » car nous n'avons qu'une planète, et de notre volonté d'agir pour la justice sociale et environnementale car les premières victimes de ces dégradations sont les plus fragiles et les moins aisés.

En adoptant, fin 2023, la Feuille de route Néo Terra 2, la Région Nouvelle-Aquitaine a confirmé son engagement pour des transitions sociale, économique, énergétique, écologique et climatique porteuses d'avenir et de sens collectif.

Néo Terra n'est pas une intention éphémère, c'est une dynamique ancrée de projets concrets où entreprises, collectivités, associations, habitants jeunes et moins jeunes transforment ensemble la Nouvelle-Aquitaine en terre accueillante et respectueuse des générations futures.

Néo Terra veut enchanter les transitions.
Ainsi, en évoquant le seul thème de l'eau :
restaurer les zones humides, reméandrer
les cours d'eau, améliorer la qualité de l'eau
et des milieux en remplaçant les pesticides
de synthèse... contempler à nouveau des
tourbières spongieuses en Corrèze et des
cortèges retrouvés de poissons dans des rivières
charentaises ou béarnaises... constater la
renaturation hydrologique d'espaces publics
de centres-bourg, avant si minéralisés...
Autant d'alternatives illustrant une transition
écologique concrète, vivante et enthousiaste!

Les réalisations à découvrir dans ce 5° rapport Néo Terra sont l'illustration du foisonnement des actions vertueuses qui s'organisent, se projettent, innovent, s'ancrent et se déploient en Nouvelle-Aquitaine. Je souhaite que leur découverte motive, sous des formes diverses, de nouveaux engagements de chacun et chacune d'entre nous, dans un contexte d'accélération des dérèglements climatiques qui nous oblige à faire mieux et plus vite.

Alain Rousset

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

Na transicion ecologica concreta, vitèca e estrambordanta

EDITORIAU

Ei de besonh de listar enqüèra los eveniments en region, en França e dens lo monde qui illustran, deus massís montanhòus taus oceans, dab tant d'evidéncia repetida, las consequéncias a chorrar de las desregladas climaticas e de la pèrda d'ua natura indispensabla a la vita ? 2023 qu'averà, d'alhors, batut lo recòrd deus hèits chepicants tà l'abitabilitat deus territòris.

Que's juntan a d'aqueras consequéncias grèus sus l'environament, los impactes sus la santat umana e suus autes èstes vius. B'ei lo sens de l'apròchi regionau « Ua sola santat » pr'amor qu'avem un planeta e sonque, e de la volontat qui avem d'agir per la justícia sociau e environamentau de tant las victimas prumèras d'aqueras degradacions e son los mei fragiles e los mensh aisats.

En adoptant, fin de 2023, la Huelha de rota Néo Terra 2, la Region Novèla Aquitània qu'a confirmat lo son engatjament entà transicions sociau, economica, energetica, ecologica e climatica portairas d'aviéner e de sens collectiu.

N'ei pas Néo Terra ua intencion efemèra, qu'ei ua dinamica ancorada dens projèctes concrèts on enterpresas, collectivitats, associacions, abitants joens e mensh joens e transfòrman amassa Novèla Aquitània en tèrra arcuelhiva e respectuosa de las generacions futuras.

Qu'enten envescar las transicions Néo Terra. En convocar atau l'unic tèma de l'aiga: restaurar las zònas umidas, retortelhar tornar los arrius, melhorar la qualitat de l'aiga e deus demieis naturaus en remplaçant los pesticidas de sintèsi... contemplar tornar las torbièras espongivas en Corresa e los seguicis arretrobats de peishs en arrius de la Charenta com en gaves bearnés... constatar la renaturacion idrologica d'espacis publics en centres-borg, emperavant tant mineralizats... Autantas alternativas illustrant ua transicion ecologica concreta, vitèca e estrambordanta!

De descobrir dens aqueth 5au rapòrt Néo Terra, realizacions qui illustran l'abonde d'accions vertuosas qui s'organizan, se projectan, innòvan, s'ancoran e se desplegan en Novèla Aquitània. Que desiri lor descobèrta e motiven, devath fòrmas divèrsas, navèths engatjaments de cadua e cadun d'enter nos, dens un contèxte d'acceleracion deus desreglaments climatics qui ns'obliga a har mélher e mei lèu.

Alain Rousset

President de la Region Novèla Aquitània

Trantsizio ekologiko zehatz, bizi eta gogotsu baten adierrazgarri direnak

PRESIDENTEAREN EDITORIALA

Oraindik ere aipatu behar al dira eskualdeko, Frantziako eta munduko gertakariak, mendiguneetatik ozeanoetara, klimaren desoreken eta gure bizitzarako ezinbestekoa den naturaren galeraren ondorioak hain ebidentzia errepikatuaz ilustratzen dituztenak? 2023an, izan ere, gure lurraldeetako bizigarritasunarentzako gertakari kezkagarrien marka hautsi da.

Ingurumenarentzako ondorio larri horiez gain, giza osasunean eta beste izaki bizidun batzuetan eragindako inpaktuak gehitzen dira. Horixe da eskualdeko "Osasun bakarra" ikuspegiaren zentzua, planeta bakarra baitugu, eta gizarte- eta ingurumen-justiziaren alde jarduteko gure borondatearen ikuspegia ere, degradazio horien lehen biktimak ahulenak eta pribilegio gutxien dituztenak baitira.

2023 amaieran, Néo Terra 2 ibilbide-orria ezartzean, Akitania Berriko Eskualdeak berretsi egin zuen etorkizuneko eta zentzu kolektiboa duen trantsizio sozial, ekonomiko, energetiko, ekologiko eta klimatikoekin duen konpromisoa.

Neo Terra ez da asmo iragankor bat, proiektu zehatzen dinamika errotua da, non enpresek, kolektibitateek, elkarteek, biztanle gazteek eta ez hain gazteek elkarrekin eraldatzen duten Akitania Berria etorkizuneko belaunaldientzako lurralde abegikor eta errespetuzkoa izateko .

Néo Terrak trantsizioak liluratu nahi ditu. Hortaz, uraren gai bakarra gogora ekarriz: hezeguneak leheneratzea, ur-ibilguak berriro bideratzea, uraren eta baliabideen kalitatea hobetzea pestizida sintetikoak ordezkatuz... Corrèzeko zohikaztegi harroak eta Charenteko edo Bearnoko ibaietan aurkitutako arrainsegizioak berriro ikustea... Lehen hain mineralizatuak zeuden hiri erdialdeko espazio publikoen birnaturazio hidrologikoa egiaztatzea... Hainbeste alternatiba daude, trantsizio ekologiko zehatz, bizi eta gogotsu baten adierazgarri direnak!

Néo Terra 5. txosten honetan aurkituko diren burutzeak Akitania Berrian antolatu, proiektatu, berritu, errotu eta zabaltzen diren ekintza berdeen hedapenaren ilustrazioa dira. Espero dut horien aurkikuntzak, hainbat modutan, gutako bakoitzaren konpromiso berriak sustatuko dituela, klima-desorekak bizkortzen ari diren eta horrek hobeto eta azkarrago jardutera behartzen gaituen testuinguru batean.

Alain Rousset

Akitania Berriko Eskualdeko presidentea

Ine transicium écolojhique de fet, vivante pi en évrdàie

EDITORIÀU

Ét-o core de besén qu'i disiun la tirolàie daus mésarives en réjhiun, en France pi den le munde chi rimajhant ac si tant d'évidence répétàie, denpis lés muntagnes jhusqu'aus ocians, lés pr dares en ricochuns daus dévirghulajhes dau cllimat pi de la pérde d'ine nature ch'ét de besén pr netre vie ? 2023 arat, a chau prpous, dourdai le record daus cas émayablles pr la rechtablletai de nous téres.

O s'apece a chélés coues graves pr l'envirounement, lés pr dares su la santai ouméne pi lés àutres aetres vivants. Ol ét le butàe de l'aprche réjhounale « Rén qu'ine santai » pisque i avun rén qu'ine pllanéte, pi de netre veloer de fàere pr la jhustice souciale pi envirounementale, que lés prméres victimes de chélés démanches ol ét lés pu frléts pi lés moéns funsais.

En paterafant, a la fin de 2023, le pllan d'avenjhe Néo Taera 2, la Réjhiun Novéle-Aguiéne acértenit sen anbllét pr lés chanjhements souciàu, funsous, énarjhétique, écolojhique é cllimatous çhi chareyant l'aveni pi le sens coléctif.

Néo Taera ol ét jha in veloer dau moument, ol ét in alant ancrai de proujhéts réyàus voure entrprises, coléctivetais, parçouneries, demourants jhénes obe pa chanjhant ensenblle la Novéle-Aguiéne en tére açheùllante pi respéctant lés jhénéraciuns a veni. Néo Taera veùt prchantàe lés chanjhements. De màeme, rén qu'a causàe de l'aeve : repanàe lés mareas mollais, ressacàe lés vircouéts daus rivéres, abounesi la calitai de l'aeve pi daus mareas en renpllaçant lés drogasses... adoràe encore in cop lés tourbaeres de Corése pi lés tirolàies retrovàies de poessuns den lés rivéres chérentaeses obe béarnaeses ... se rendre cunte de la renaturaciun en aeve daus mareas publlics daus centres-borc, si tant minéralisais avant... Outant d'àutres manéres çhi boutrant ine transiciun écolojhique de fét, vivante pi en évrdàie!

Lés fétis a décachàe den chéte cénquiaeme redirie Néo Taera rimajhant la rabalàie daus bounes acciuns chi se menant, se proujhetant, créyant, s'ancrant pi s'éparant en Novéle-Aguiéne. I héte que de lés décachàe ol aederat, sous daus formances variouses, pr daus anblléts noveas de chéquin pi chéquine d'entrnous, den in marea d'accéléraciun daus dévirghulajhes cllimatous chi nos obllijhe a faere meù pi pu vite.

Alain Rousset

Prléngant de la Réjhiun Novéle-Aguiéne

Mne terrible de route actualisée pour garder le cap

L'exécutif régional a souhaité donner une nouvelle impulsion à la feuille de route Néo Terra après 4 années de mise en œuvre. 2023 a été marquée par l'élaboration et l'adoption de Néo Terra 2 en novembre par l'assemblée régionale.

Face aux enjeux d'urgence à agir face au changement climatique, de cohésion sociale alors que les inégalités s'accroissent, d'approche globale des santés humaine, végétale et animale au regard de l'altération des écosystèmes, trois axes d'inflexion, intimement mêlés, ont prévalu à la révision de la feuille de route:

- l'adaptation aux dérèglements climatiques, tout en renforçant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'approche « Une seule santé » dans son acception globale, mêlant l'humain à son écosystème, comme pilier de l'action;
- la reconnaissance des solidarités comme condition d'une transition réussie.

Initialement bâtie sur les transitions énergétique, climatique et écologique, Néo Terra s'enrichit d'ambitions sociétales/sociales et sanitaires. Les 11 ambitions initiales ont été complétées et réorganisées en 6 ambitions qui constituent le fil conducteur des actions présentées dans le rapport.

En parallèle, la traçabilité financière au travers des fléchages des dossiers de subvention traduit une dynamique globalement positive, avec 54.5 % des montants de subvention votés consacrés à Néo Terra. En complément, une expérimentation du budget vert climat en faveur de l'atténuation a été initiée.

L'organisation interne a été confortée en 2023 afin de favoriser le plein déploiement de la feuille de route Néo Terra, tant en interne qu'auprès des partenaires publics et privés et avec eux.

Pourquoi un rapport Néo Terra

- Pour dresser un bilan des actions menées et/ou accompagnées par la Région et envisager des pistes d'amélioration (Loi Grenelle 2).
- Pour contribuer au débat des orientations budgétaires et aider à la décision.
- Pour répondre aux exigences réglementaires de production d'un rapport de développement durable prenant en compte les 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (ONU 2015) [cf. tableau de correspondance en annexe].



Plus de 1,092 milliard d'euros ont été votés en 2023 sur l'ensemble des 6 ambitions pour un total de 6 791 dossiers de subventions fléchés au moins sur une ambition Néo Terra.

Les dossiers Néo Terra votés en 2023 ont donc représenté 35,8 % de l'ensemble des dossiers soumis au vote, pour 54.5 % des montants*.

ZOOM SUR...

L'ambition 4

« Innover pour une économie responsable et durable »

Initiée en octobre 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'ADEME et en collaboration avec l'ADI, la Semaine de la mode responsable valorise différents événements néo-aquitains autour des questions éthiques et éco-responsables de ce secteur, dans un but de sensibilisation des entreprises néo-aquitaines et du grand-public.

Ampition 1
RECONSTITUER LES RESSOURCES

RECONSTITUER LES RESSOURCES
NATURELLES POUR L'AVENIR

Ambition 2 Ancrer les solidarités Au cœur des transitions

Ambition 3

SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES

Ambition 4 INNOVER POUR UNE ÉCONON RESPONSABLE ET DURABLE

Ambition 5
SE DÉPLACER ET HABITER
DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRÉVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE
UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES
(HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)

Ambilion transversale UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE

Le secteur textile est responsable de 20 % de la pollution de l'eau dans le monde et contribue significativement aux émissions mondiales de gaz à effet de serre avec 1,7 milliard de tonnes de CO₂ par an. En Europe, 4 millions de tonnes de déchets vestimentaires sont jetés par an selon l'ADEME. En France, 624 000 tonnes de textiles sont mises sur le marché chaque année, soit 10 kg par an et par habitant, quand moins d'un tiers seulement est collecté et trié.

La Région ambitionne d'être un territoire de référence en matière de soutenabilité de cette filière économique et a su contribuer à l'émergence de solutions pour diminuer l'impact environnemental de ce secteur. Cette action sera déployée plus largement sur le territoire néo-aquitain lors de la Quinzaine de la Mode Responsable du 7 au 20 octobre 2024.



La contribution des Fonds Européens à Néo Terra

En 2023, l'Europe en Région a investi sur le territoire, via le FEADER, 36.612 M€ pour 3 718 projets contribuant à Néo Terra.

Sur la même année, via le FEDER, l'Europe en Région a investi plus de 27.692 M€ pour 64 projets contribuant à Néo Terra. Sur ces 64 projets, la Région a apporté un cofinancement de 2.06 M€.

Quant au FEAMPA, l'Europe a investi 5.638 M€ pour 141 dossiers relevant de l'ambition 3 Néo Terra 2.

Enfin, via le FSE, elle a investi 1.057 M€ pour 39 projets contribuant à Néo Terra.

^{*} Ce bilan financier est issu du fléchage des dossiers par les services. Il ne s'agit pas d'une évaluation climat du budget, ni d'une évaluation environnemantale et sociale, qui relèvent de méthodologies spécifiques. L'expérimentation d'un budget climat – atténuation est présentée par ailleurs dans ce rapport.

SYNTHÈSE DU VOLUME FINANCIER GLOBAL CONSACRÉ À NÉO TERRA

	Ambitions	Nombre de dossiers	Somme de montant voté	Part du nombre de dossiers	Part du montant voté		
1	RECONSTITUER LES RESSOURCES Naturelles pour l'avenir	865	68 026 307	12.7 %	6.2 %		
2	ANCRER LES SOLIDARITÉS AU COEUR DES Transitions	1105	36 381 759	16.3 %	3.3 %		
3	SE NOURRIR : ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS Agroécologiques et alimentaires	1 318	83 979 111	19.4 %	7.7 %		
4	INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE Responsable et durable	1156	114 129 339	17.0 %	10.4 %		
5	SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES Territoires adaptés au Changement Climatique	1150	538 031 966	16.9 %	49.2 %		
6	PRÉVENIR ET SOIGNER: UNE APPROCHE Unifiée de la Santé des écosystèmes (Humaine. Animale. Végétale)	Nouvelle ambition 2024 donnée non disponible en 2023					
7	UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE	1197	252 010 594	17.6 %	23.1%		
Total ambitions		6 791	1092559076	35.8 %	54.5 %		
	n concerné par la feuille de route	12 195	911 672 306	64.2 %	45.5 %		
Total général 18 986 2 004 231 382 100 %							

Il y a au total

18 986 DOSSIERS (Néo Terra et hors Néo Terra) pour

2 004 231 382 €

de montants votés





Quels outils pour suivre la mise en œuvre?

- Le fléchage des dossiers au quotidien par les agents de la collectivité
- Les indicateurs annuels, propres à chaque ambition de la feuille de route

Vers un budget régional vert et responsable

La loi de finances initiale pour 2024 prévoit l'obligation pour les communes, les groupements et les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants d'instaurer un budget vert. Celui-ci est destiné à présenter « les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique ».

Ce qui est présenté comme un outil « expérimental » et construit « en concertation avec les associations d'élus » doit se limiter, dans un premier temps, à quelques axes d'analyses mesurés par des ratios rapportés sur l'ensemble des dépenses.

Avec la démarche Néo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine a fait des transitions une préoccupation première dans toutes ses politiques. L'expérimentation du budget vert s'inscrit dans la continuité en permettant d'objectiver la cohérence des actions conduites au regard des objectifs de transitions poursuivis. C'est donc tout naturellement que la Région a engagé une démarche de budgétisation verte pour qualifier les impacts sur l'environnement de chacune de ses dépenses.

L'analyse au titre du budget vert ne porte pas sur l'objectif de la dépense ou son intentionnalité mais bien sur son impact sur l'environnement. Connaître son empreinte environnementale permet de mieux penser, orienter, et réajuster les politiques de la Région, pour répondre à ses propres ambitions mais aussi pour donner à voir aux citoyens les efforts entrepris, jouant en la matière un rôle de moteur et d'exemple.

C'est donc un véritable outil d'aide à la décision, qui a vocation à nourrir les échanges à chaque cycle budgétaire, faisant de lui un exercice itératif apprenant, bien au-delà d'une simple cartographie figée dans le temps.

Pour pouvoir mener à bien cette analyse, notre collectivité, à l'instar des Régions Bretagne ou encore Occitanie, a fait le choix au démarrage de porter l'analyse sur l'impact sur le climat (analyse dite de l'atténuation) et en procédant avec une expérimentation, afin notamment de mieux s'approprier le guide méthodologique développé par le think-tank national I4CE.

L'analyse du budget vert s'opère en trois temps et nécessite de descendre à une maille de dépense fine (généralement le dispositif) sur la base de critères tant quantitatifs que qualitatifs, mais dans tous les cas étayés.

Etape analyse comptable (instruction budgétaire M57)

Etape analyse extra-comptable

Une analyse par nature comptable

Certaines lignes peuvent être écartées rapidement par une lecture « par nature » du budget et être directement classées comme « hors périmètre » ou « neutres ». C'est le cas des codes natures correspondants aux recettes ou écritures comptables qui ne sont pas des dépenses réelles (« Hors périmètre ») ou encore des charges sociales et cotisations retraites (« Neutre »).

2

Une analyse par fonction comptable

I4CE définit certaines fonctions du budget qui correspondent à des politiques publiques comme présentant moins de levier pour l'atténuation de changement climatique. C'est le cas de la culture ou encore de l'action sociale (« Neutre »). 3

Une analyse via notamment des données extra-comptables

L'ensemble des lignes budgétaires qui n'ont pu être classifiées par nature ou référence fonctionnelle restent donc à analyser et nécessitent des indicateurs dits « extra-comptables » pour identifier les critères de classement appropriés et pouvoir classifier la dépense. Ceci a permis d'aboutir en une classification comprenant 6 catégories :

DÉPENSE...

TRÈS FAVORABLE

... ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain : compatible avec une France neutre en carbone.

> Rénovation thermique de bâtiments. > Développement de transport collectifs électrique.

NEUTRE

... sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone.

> Dépenses sociales et culturelles (hors travaux sur les bâtiments, dépenses d'énergie, déplacements et alimentation).

À APPROFONDIR

... ayant a priori un impact sur le climat mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse se précisera au fil des années.

> Exemple : Dépenses de rénovation bâtimentaire incluant ou non des travaux permettant de réaliser un saut de classe énergétique. c'est projet par projet que l'analyse doit être opérée.

FAVORABLE SOUS CONDITIONS

- ... permettant une réduction des émissions mais insuffisante pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.
- > Achat de bus GNV : une flotte de bus au gaz pourrait être décarbonée si elle est alimentée 100 % au biogaz à terme.

DÉFAVORABLE

- ...incompatible avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives.
- > Dépenses de carburant.
- > Création de nouvelle voirie automobile et parkings.

INDÉFINI MÉTHODOLOGIQUE

- ... ayant a priori un impact sur le climat mais, non classable en l'état actuel des connaissances et du fait de la persistance de controverses scientifiques, ou nécessitant un développement méthodologique spécifique.
- > Méthanisation agricole, agrocarburants.

À noter qu'une dépense classifiée « à approfondir » nécessite de disposer d'informations ou de données complémentaires pour pouvoir la coter. Ce type de cotation n'est donc pas définitif, le temps de disposer des informations nécessaires pour pouvoir classifier objectivement l'action.

Les résultats sont en cours de production et seront présentés à la séance plénière de décembre 2024 avec le Budget Primitif.

La collectivité généralisera l'analyse sur le volet climat en 2024, afin de couvrir l'ensemble du budget. Sur le même modèle que le climat, une expérimentation sera également menée, conjointement avec la Direction de l'environnement, en 2024, sur l'axe biodiversité, mais cette fois-ci en s'appuyant sur le guide méthodologique développé par la CDC Biodiversité.

La Région ambitionne de couvrir l'ensemble des composantes de l'environnement telles que l'eau ou encore les pollutions, et d'intégrer ultérieurement d'autres volets comme le social. Seule une vision complète des enjeux permettra d'outiller pleinement la décision. Pour couvrir l'ensemble des axes complémentaires sur les prochaines années, la Région s'adossera à des guides méthodologiques robustes faisant référence. Elle engagera au besoin la construction de méthodologies ad hoc si certains axes ne sont pas couverts, en mobilisant acteurs externes et internes, experts des thématiques traitées.



Illustrations par ambition

Les parties suivantes indiquent les éléments clefs pour appréhender le développement de chaque ambition :

- une synthèse du nombre de dossiers de subventions votés en 2023 et leurs montants, ainsi qu'un comparatif avec les valeurs 2022, 2021 et 2020
- une sélection d'indicateurs de suivi
- une sélection d'une dizaine de projets emblématiques, illustrant la diversité des actions menées

Les projets sont présentés à titre d'exemple et ne reflètent pas de manière exhaustive l'ensemble des actions soutenues ou menées par la Région dans le cadre de la feuille de route Néo Terra 2.

Ambition 1
RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR | 18

Ambition 2
Ancrer les solidarités au cœur des transitions | 40

Ambition 3
SE NOURRIR: ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES | 54

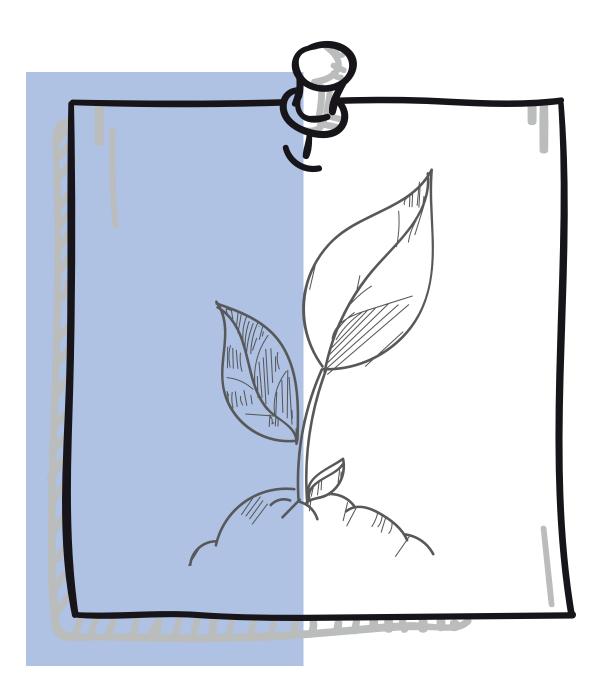
Ambition 4
INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE | 68

Ambition 5
SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 86

Ambition 6
PRÉVENIR ET SOIGNER: UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE) | 104

Ambition transversale
UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE | 118

RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR































Face à l'impact grandissant des activités humaines sur l'état déjà préoccupant des ressources naturelles, aggravé par les dérèglements climatiques, la Région fait de cette ambition la colonne vertébrale de Néo Terra. L'objectif fondamental est de consommer moins par des actions de sobriété, d'efficacité et de substitution avec le recours aux matières et/ou équipements biosourcés, réemployés, réutilisés ou recyclés.

En 2023, la Région a notamment soutenu des nouvelles solutions pour le stockage d'énergie ou l'épuration de l'eau, la contractualisation énergétique favorisant le développement des énergies renouvelables dans les entreprises et l'écoresponsabilité, la création de nouveaux Parcs Naturels Régionaux... Elle s'est engagée pour que la Nouvelle-Aquitaine soit région leader en géothermie et sur la sobriété énergétique de la filière numérique, à commencer pour ses propres activités comme la gestion des lycées.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020 Bilan 2021

Bilan 2022

Bilan 2023

787

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 1

Bilan 2020

Bilan 2021

Bilan 2022

Bilan 2023

17.6%

16.6%

13.8%





Montant voté

Bilan 2020

69 250 669 €

Bilan 2021

83 275 507 €

Bilan 2022

70 486 502 €

Bilan 2023

68 026 307 €



En 2023, l'Europe en Région a investi

υia le FSE pour 5 projets

υία le FEDER pour 28 projets relevant de l'Ambition 1 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre cumulé d'ouvrages ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique

2020 2021 2022 2023 **51 90 193 273**

La forte augmentation de cet indicateur est la résultante du dynamisme des acteurs locaux engagés dans la mise en œuvre de programmes opérationnels intégrant des actions de restauration de la continuité écologique (par exemple, effacement ou aménagements d'ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique des cours d'eau) et des résultats de l'Appel à projets continuité écologique lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a permis de dynamiser cette thématique en optimisant le financement des travaux.

Nombre cumulé d'hectares en maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels (ha)

2020 2021 2022 2023 4 5 13 5 4 29 6 2 73 7 1 10

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) réunit divers acteurs œuvrant pour la préservation de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine. La meilleure protection, gestion et valorisation des milieux passe par une extension de la maîtrise foncière de certains espaces par le CEN. Le soutien de la Région permet au CEN de contribuer au maintien de la biodiversité sur près de 700 sites.

Surface cumulée de zones humides réhabilitées (ha)

2020 2021 2022 2023 **823 1 400 1 489 1 638**

Le doublement de cet indicateur en 3 ans est la résultante du dynamisme des acteurs locaux engagés dans la mise en œuvre de programmes opérationnels intégrant des actions de restauration des zones humides et des résultats de l'Appel à projets « Restauration des zones humides de tête de bassin versant » lancé en mars 2020 par les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de l'entente sur l'eau, qui a permis de dynamiser cette thématique en optimisant le financement des travaux.

Part de gaz vert injecté dans le réseau

2020 2021 2022 2023 **1.30% 2.17% 3.36% 4.84%**

Le déploiement des unités de méthanisation en injection poursuit sa dynamique depuis 2010, grâce au soutien des projets en injection de biogaz dans le réseau de distribution. En 2023, ce sont 55 nouvelles unités qui injectent du biométhane dans le réseau de gaz, à la suite de la mise en service de 12 unités de méthanisation en 2023. Notons que la part de gaz vert injecté dans le réseau dépend fortement de la consommation régionale de gaz naturel.

Nombre annuel d'industriels s'inscrivant dans le contrat PPA (projets lauréats de l'AMI PPA)

2020 2021 2022 2023 **8 11 35 12**

Souhaitant favoriser l'accès des entreprises néo-aquitaines aux contrats d'achat d'électricité verte (PPA), la Région a accompagné depuis 2020 une cinquantaine d'entreprises pour qu'elles étudient l'opportunité de contractualiser des PPA.

Depuis 2022, le soutien de la Région a changé de dimension avec :

- les deux premières contractualisations de PPA accompagnés par la Région Nouvelle-Aquitaine: fin 2022, un PPA entre TDF (Télécommunications de France) et Neoen, et en 2023 entre l'entreprise Mademoiselle Dessert et la SEM 24; ces deux PPA ont permis l'émergence de deux centrales photovoltaïques sur le territoire néo-aquitain pour une puissance totale installée de près de 50 MWc (fin 2023, la puissance installée en Nouvelle-Aquitaine est de 440 MWc, source RTE);
- l'accompagnement de 11 Entreprises de Taille Intermédiaire pour la contractualisation d'un PPA collectif, qui serait le premier de ce genre en France.

Collectivité engagée

Évolution de la consommation annuelle d'eau dans les bâtiments administratifs de la Région (m³)

2019 2020 2021 2022 **15 531 13 123 13 269 13 081**

Consciente des enjeux de l'économie de la fragile ressource en eau au sein des bâtiments publics, la collectivité régionale a mis en place une optimisation de ses consommations par un suivi régulier, la détection et la réparation des fuites, la mise en place d'équipements adaptés, et l'incitation au changement de comportement des usagers.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES



Financement du premier Power Purchase Agreement : entre la SEM24 et l'entreprise Melle Dessert

Pôle développement économique et environnemental Direction énergie et climat ODD/Cibles : 7.1

- Le contrat d'achat direct d'électricité entre un producteur et un consommateur, usuellement dénommé « PPA » pour « Power Purchase Agreement », a été consacré par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

 Ce contrat à long terme est conclu entre un acheteur d'énergie, généralement une entreprise, et un producteur d'énergie. Son objectif est de ixer les termes et les conditions d'achat/vente d'électricité sur une longue période, souvent de 15 à 30 ans. Il offre une stabilité aux deux parties, en permettant à l'acheteur de sécuriser un approvisionnement à prix fixe, tandis que le producteur garantit quant à lui un revenu stable, favorisant ainsi les investissements dans des projets d'énergie renouvelable.
- J Cette action est le premier projet solaire photovoltaïque à destination d'une Entreprise de taille intermédiaire (ETI), dans le cadre d'un Contrat de gré à gré, développé par la SEM 24 Périgord Énergies.

 La SEM24 Périgord Énergies créée en 2017 en Dordogne, a vocation à investir dans des projets d'EnR (photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité). Elle a développé un projet d'une centrale au sol de 6 ha sur la Zone d'Activités des Pradelles (Commune de la Douze).

 La centrale de 4,2 MWc est construite sur un terrain appartenant au Grand Périgueux et produira 5,3 GWh annuel pour un investissement de 3 840 000 €.

Mademoiselle Dessert produit à Condat-sur-Trincou (24) 25 000 t de pâtisseries (tarterie à base de pâte feuilletée, sucrées, sablées) avec un chiffre d'affaires de 92 M€ (2021) et emploie 420 salariés en CDI. L'usine ne dispose pas sur son site d'une surface adéquate pour installer du photovoltaïque destiné à l'autoconsommation. Aussi, pour stabiliser sa facture d'électricité, l'entreprise a souhaité signer un contrat PPA avec un développeur (Green Corporate PPA).

Fin 2022, la SEM 24 et Mademoiselle Dessert concluaient un accord dans lequel Mademoiselle Dessert s'engage à acheter 100 % de l'électricité produite par la centrale des Pradelles. Cela lui permettra de couvrir 26 % des besoins électriques (20 GWh annuel), du site et l'excédent pourra être affecté aux autres usines du groupe.

L'évitement CO_2 sera de 196 teq CO_2 /an pour Mademoiselle Dessert avec le calcul suivant : « 5,3 GWh/an x (81 g/kWh du mix énergétique français – 44g /kWh du PV avec panneaux chinois) ».

Afin de pouvoir proposer un prix acceptable par l'entreprise, la SEM24 a réduit fortement la rentabilité du projet solaire photovoltaïque et la Région a attribué une subvention de 300 000 € pour l'installation de la centrale PV, notamment en raison du coût de raccordement et de la taille modeste du projet.

Développement d'une filière régionale sur la géothermie

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité

ODD/Cibles: 7.1 - 7.2 - 11.6

- Pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, la décarbonation de la production de chaleur demeure un levier puissant. Aujourd'hui, la chaleur représente 50 % de la consommation énergétique de la France.
 - Le recours à la géothermie, de surface ou profonde, constitue un atout important pour la Nouvelle-Aquitaine. En effet, cette source d'énergie locale et non délocalisable peut contribuer de façon déterminante à la souveraineté énergétique de la région. De surcroît, il s'agit d'une chaleur naturelle inépuisable.
- La Nouvelle-Aquitaine projette de devenir une région leader en matière de géothermie. À cette fin, elle a signé une convention avec l'ADEME le 11 décembre 2023 pour soutenir et intensifier le déploiement de la filière géothermie afin de répondre aux enjeux de performance énergétique et de réduction des émissions des gaz à effet de serre.

Un plan d'actions sur 4 ans a été défini avec l'appui du pôle de compétitivité Avenia pour coordonner et animer les acteurs de la filière. Ses grandes orientations : création d'un écosystème régional ; formation des acteurs de la filière ; promotion de la géothermie de surface et de la géothermie profonde ; amélioration des connaissances et sécurisation des demandes.



Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, et Baptiste Perrissin-Fabert, Directeur général délégué (par intérim) de l'ADEME, lors de la signature de la convention

GÉOTHERMIE

ATOUTS



Non intermittente



Impact environnemental faible



Facture énergétique limitée



123 GWh en 2020



Adéquation locale demande/ressource



Production de froid renouvelable

VEDDOIIS









Les atouts et les verrous de la géothermie

Exemples sur le terrain

Sur les 40 Mt CO₂ Eq d'émissions annuelles de GES produites en Nouvelle-Aquitaine, 4 Mt CO₂ Eq peuvent être effacées / supprimées par la géothermie via les usages thermiques du tertiaire et de l'industrie. Le Bassin néo-aquitain représente la deuxième ressource d'énergie géothermale en France, après le Bassin parisien. 70 % de la région présentent une ressource en eau souterraine capable d'alimenter un système de géothermie sur nappe aquifère peu profonde et la moitié sud de la région est également bien pourvue en ressources profondes pouvant assurer une géothermie à usage direct (par simple échange thermique) sur la moitié du territoire. Par ailleurs, cette filière n'a que des impacts très marginaux sur la ressource en eau (réinjection de l'eau utilisée ou utilisation de sondes sans impact).

Pour 2020, la production géothermie totale a atteint les objectifs fixés par le SRADDET Nouvelle-Aquitaine en dépassant les 3 TWh.

Néanmoins, la géothermie est une ressource largement inexploitée en Nouvelle-Aquitaine, puisqu'elle ne représente que 0.75 % de la chaleur renouvelable produite en 2020 (11 %, si l'on intègre les pompes à chaleur pour les particuliers et le petit collectif).

La Région est exemplaire au niveau des lycées, avec déjà 10 lycées dont la production de chaleur est alimentée par la géothermie et 13 autres en cours d'étude ou de travaux, intégrés au Programme Pluriannuel d'Investissement de la collectivité.

	2015	2020	2030	2050
Production géothermique (GWh)	2 187	3 000	3 500	4 000
Géothermie profonde	0	250	500	1000
Autre géothermie	2 187	2 750	3 000	3 000
dont particuliers	2 034	-	2 400	1500
dont usage direct / réseau x chaleur (collectif)	153	-	600	1500

Objectifs de puissance en Nouvelle-Aquitaine Les objectifs de puissance produite en Nouvelle-Aquitaine sont définis dans le SRADDET. Ils seront révisés pour la prochaine édition du SRADDET et la PPE régionalisée.

Pistes d'amélioration

S'agissant de la géothermie de surface (profondeur des forages inférieure à 200 m), environ 200 000 installations de pompes à chaleur géothermiques produisent près de 5 TWh d'énergie en France. Atteindre les 7 TWh d'ici à 2028, seuil haut fixé dans le décret Programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE), nécessite cependant d'accélérer le développement de la géothermie de surface dans tous les secteurs (résidentiel individuel et collectif, tertiaire...). Pour ce qui concerne la géothermie profonde, la France dispose aujourd'hui d'une réelle expérience sur le sujet, notamment en matière de géothermie profonde couplée à des réseaux de chaleur urbains, des exploitations agri/aguacoles, qui en fait l'un des leaders mondiaux dans ce domaine. La Nouvelle-Aquitaine dispose aujourd'hui de 15 installations, mais le potentiel de développement est bien plus élevé dans le sud de la région.

Start-up Lepty: conception d'une nouvelle technologie de stockage d'énergie, durable et 7 fois plus performante qu'une batterie lithium-ion

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité

ODD/Cibles: 7.2 - 7.3 - 7.a

La Région Nouvelle-Aquitaine a soutenu, dès ses débuts, la start-up girondine Lepty, qui conçoit une nouvelle technologie de stockage d'énergie, durable et 7 fois plus performante qu'une batterie lithiumion. L'aide régionale a permis de lever plusieurs verrous techniques, d'améliorer le procédé de fabrication (donc d'optimiser les coûts de production) et d'effectuer un saut technologique pour se démarquer significativement par rapport à la concurrence.



La start-up valorise une technologie brevetée, issue d'une maturation auprès de la SATT Aquitaine Science Transfert et de l'ICMCB (Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux).

Ce projet s'intègre dans la stratégie de la filière batterie régionale. Il propose une nouvelle solution de substitution au moteur thermique, et permet de diversifier les technologies utilisées par les entreprises du territoire. La technologie de rupture de Lepty (pile aluminium-air rechargeable) utilise le métal comme vecteur énergétique.

Les avantages sont multiples :

- Durabilité (utilisation de matériaux abondants et recyclables, pile rechargeable);
- Légèreté (1 000 Wh/kg) ;
- Compacité (1 300 Wh/L), d'où une autonomie accrue ;
- Sécurité (pas de risque d'explosion ou d'inflammation comme l'hydrogène);
- Recyclabilité (une fois vide, l'aluminium de la pile usagée peut être recyclé).

Exemples sur le terrain

L'aluminium, métal 100 % recyclable, joue un rôle clé dans cette innovation. En exploitant ses propriétés exceptionnelles, Lepty s'engage dans une voie durable avec un cycle de vie sans déchet des batteries.

La technologie LEPTY a une multitude d'applications possibles. Dans un 1er temps, la start-up vise le marché des mobilités douces, sa pile répondant à court terme aux besoins des opérateurs de vélos et trottinettes électriques en libre-service, tout en étant moins coûteuse qu'une batterie lithium-ion. À moyen terme, cette innovation peut également réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux véhicules thermiques, marquant un tournant décisif vers une mobilité plus verte.

« Chez Lepty, notre mission est de conduire le monde vers une ère de mobilité durable. Avec notre technologie de pile à aluminium, nous offrons une solution puissante qui dépasse les limites actuelles de l'autonomie des véhicules électriques, tout en adhérant à nos principes de durabilité et d'innovation. »

Martin Aurientis, CEO (Chief Executive Officer) fondateur de Lepty



Premier prototype Lepty de 700 watts - 2,8 kWh



Premier prototype de vélo à aluminium
Lepty vient de franchir une étape significative dans la démonstration de sa technologie, en créant le premier prototype de vélo électrique alimenté par une pile à aluminium.

Pistes d'amélioration

La technologie de la pile à aluminium est prometteuse, il faut à présent poursuivre le développement et l'optimisation de cette technologie novatrice, promettant un avenir plus propre, plus vert et plus durable pour tous, puis lancer la commercialisation.

Structuration d'une filière d'économie circulaire du numérique en Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental
Délégation numérique
ODD/Cibles: 8.2 - 8.4 - 8.6 - 8.7 - 9.1 - 9.2 - 9.4 - 12.1 - 12.2 - 12.4 - 12.5 - 12.7 - 13.2

- Le numérique responsable, en particulier le reconditionnement et le réemploi des équipements, s'incrit dans une stratégie nationale Feuille de route pour une économie 100 % circulaire et la Stratégie nationale sur les déchets 2020-2025 et européenne avec la directive sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Il constitue un levier important de développement économique durable dont les enjeuxsont les suivants :
 - 1. la réduction de l'empreinte environnementale en diminuant la consommation de ressources naturelles et limitant la production de déchets électroniques ;
 - 2. la création d'emplois dans les secteurs de la collecte, de la réparation, du reconditionnement et de la vente d'équipements électroniques d'occasion;
 - 3. l'accessibilité aux technologies à un plus large éventail de personnes, en particulier à celles qui ont des ressources financières limitées.
- L'impact carbone du numérique est très largement lié à la production des équipements (plus de 60 %). L'objectif de la politique régionale est d'augmenter le volume d'équipements reconditionnés et la prolongation de leur durée de vie.

L'AREC Nouvelle-Aquitaine a été missionnée pour réaliser une étude sur les « déchets du numérique » en vue de structurer une filière numérique répondant au principe des 4R : réduire, réutiliser, réparer et recycler.

Exemples sur le terrain

- L'étude est déclinée en 2 phases :
 - au second semestre 2023, phase 1 avec la réalisation d'un panorama sur le fonctionnement de la filière aujourd'hui, établi sur la base des données disponibles et des manques d'informations;
 - au premier semestre 2024, phase 2 pour compléter les besoins en connaissances manquantes par la réalisation d'une enquête.
- Établissement d'une cartographie des acteurs de la chaîne de valeur de la filière de l'économie circulaire numérique en Nouvelle-Aquitaine.

Mise en place d'un suivi du tonnage des déchets DEE numériques.

Pistes d'amélioration

L'obiectif est à terme de renforcer l'ancrage territorial et la notoriété de la filière pour engager davantage d'entreprises, de collectivités et d'établissements publics dans une démarche de numérique responsable. d'économie circulaire et d'écologie industrielle et territoriale, ce en phase avec les lois anti-gaspillage pour une éconimie circulaire (AGEC 2020) et visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN 2021), notamment:

- les communes et
 EPCI de plus de
 50 000 habitants
 devront présenter
 une stratégie
 numérique
 responsable en
 2025 :
- 20 % des achats de matériels par les collectivités devront être du matériel reconditionné dès 2024.



Soutien à la création de la SCIC Au Ras Du Sol dédiée au déploiement de solutions locales qui permettent de réduire les pollutions associées à la gestion des déchets

Pôle développement économique et environnemental Direction économie sociale et solidaire et innovation sociale ODD/Cibles: 11.6 - 12.3 - 12.5

- | La création de la SCIC Au Ras Du Sol a pour objectif de déployer en Nouvelle Aquitaine une palette de solutions pour la valorisation des restes alimentaires et végétaux produits par les ménages et les entreprises. Les biodéchets représentent encore 1/3 du poids de la poubelle des particuliers, et les végétaux saturent les déchèteries.

 L'objectif est de valoriser toutes ces matières localement. Par des formations professionnelles, des animations, une expertise et des solutions organiques, la structure souhaite changer la représentation vis-à-vis de ces matières pour permettre leur retour sur un sol nourricier en reliant citoyens, paysans, collectivités et entreprises sur un même territoire organique.
 - «La Terre nous nourrit, nourrissons-la ».
- La SCIC Au Ras Du Sol, basée à Vélines (24), développe depuis 2008 une offre de formation et d'animation sur le compostage. Référencée comme un acteur majeur au niveau national ayant contribué au référentiel de prévention et de gestion des biodéchets, l'association a également développé des démarches de concertation afin de faire émerger des projets dans les quartiers, les bourgs et les établissements dans une approche d'innovation sociale. En 2015, elle crée l'entreprise Compost In situ Sud-Ouest (CISSO), afin de proposer des solutions organiques (fabrication de composteurs, micro-plateformes de compostage mutualisées, accompagnement au tri à la source et solutions de valorisation des biodéchets).

En octobre 2022, l'association se transforme en SCIC puis fusionne avec CISSO en juin 2023 autour de 62 associés.

Exemples sur le terrain

- Autour d'une équipe de 10 salariés fondateurs (8 équivalents temps plein), l'entreprise déploie 5 pôles d'activités :
 - la formation professionnelle (organisme de formation certifié Qualiopi), Guide Composteur et Maître- Composteur (certifications enregistrées au RSCH);
 - l'accompagnement de projets et l'animation : assistance à maîtrise d'ouvrage, dossiers d'agrément sanitaire, concertation et évaluation des solutions optimisées ;
 - le suivi technique : aération in situ, traçabilité et suivi en ligne des températures...;
 - la vente de matériels : composteurs en partenariat avec une structure d'insertion de Bergerac, outils de micro-plateforme (ensembles retourneur-basculeur-andaineur marqués CE et certifiés);
 - les sites de valorisation internes : compostière (site de réception de végétaux chez un agriculteur-associé, offre réservée aux professionnels), projet de micro-plateforme géré par la SCIC.
- En 2023, la SCIC vise un chiffre d'affaires de 500 000 € autour d'une clientèle variée : les producteurs de biodéchets (restaurants, hôpitaux, cantines scolaires...), les collectivités à compétence déchets, mais aussi les bailleurs (Mesolia, Gironde Habitat...), les communes (Saint-Astier, Lormont, Floirac, Sainte-Foy-la-Grande...) et les établissements publics et privés ruraux situés principalement en Dordogne et en Gironde.



Formations au compostage
Source: https://www.aurasdusol.org/formations

Les formations au compostage dans le cadre du dispositif P-GProx

Dans les collectivités comme chez les citoyens, la problématique de la gestion des déchets est. de nos jours, centrale. Le compostage est une manière simple de valoriser nos matières organiques pour obtenir un intrant d'une grande qualité pour les sols de nos jardins. À toutes les échelles. le retour au sol de la matière organique est un enjeu majeur! Et les initiés le savent bien : la Prévention-Gestion de proximité des biodéchets (P-Gprox) ne se limite pas au simple compostage. Aussi, elle impose une diffusion des savoir-faire, d'une connaissance technique (...) pour boucler, in fine, le cycle vertueux de la matière organique.

Parce que la prévention-gestion de proximité des biodéchets est un enjeu individuel et collectif majeur, il est important de se former lorsque l'on se lance professionnellement ou personnellement.

J'adopte la Parc Attitude!

Pôle éducation et citoyenneté
Direction sport, vie associative, égalité
ODD/Cibles: 6.6 - 11.4 - 12.5 - 13.3 - 15.1 - 15.2 - 15.4 - 15.5

- Les effets du changement climatique et la croissance des activités sportives de pleine nature ne sont pas sans conséquence sur l'accessibilité aux lieux de pratique et sur les sportifs, parfois inexpérimentés et/ou avec des comportements inappropriés. La nature n'est pas uniquement un terrain de jeu sportif, elle est aussi un milieu vivant et fragile, à préserver et à transmettre dans toutes ses dimensions.
- Le dispositif « J'adopte la Parc Attitude! » est porté par la Région en partenariat avec le réseau inter-parcs naturels régionaux (PNR) et le mouvement sportif.
 - Il vise à renforcer les comportements écoresponsables des sportifs, des bénévoles et des spectateurs lors des manifestations sportives se déroulant dans un Parc naturel régional. L'objectif est de faire émerger un réseau de manifestations référentes permettant l'échange d'expériences à l'échelle régionale pour systématiser les bonnes pratiques. La mobilisation implique les 5 Parcs naturels régionaux, les acteurs et territoires de proximité parfaitement identifiés.

Exemples sur le terrain

- La démarche « J'adopte la Parc Attitude! » a été lancée le 22 septembre 2023 à Eymoutiers (Parc naturel régional Millevaches en Limousin) lors des Rencontres régionales des sports de nature qui ont regroupé plus d'une centaine de participants.
 - Ces Rencontres ont été organisées en concertation avec l'Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie, 1er organisateur d'une manifestation sportive partenaire de la démarche. Cette association a diffusé les vidéos sur son site internet, signé la charte d'engagement avec le PNR Millevaches en Limousin et utilisé la boîte à outils lors des trails et des randonnées pédestres se déroulant le lendemain 23 septembre et accueillant plus de 1 200 participants.
- Le réseau inter-parcs, le mouvement sportif Nouvelle-Aquitaine et la Région ont établi des conventions de coopération pour donner plus d'envergure aux actions existantes et en favoriser de nouvelles. 10 comités et ligues région ales les ont dores et déjà signées : athlétisme, canoë-kayak, cyclisme, course d'orientation, cyclotourisme, randonnée pédestre, UFOLEP, sport en milieu rural, UNSS, sport universitaire.



Exemple de banderole



Communication



Boîte à outils



Chasuble



Rencontres régionales des sports de nature

Pistes d'amélioration

À l'avenir, l'enjeu est de cibler des sportifs pratiquant une activité physique de leur propre initiative, dite pratique libre, pour qu'ils et elles aient un comportement respectueux des espaces naturels. Une 1^{re} initiative est en cours de formalisation avec le PNR Milleuaches en Limousin et le Syndicat du Lac de Vassivière pour déployer les outils de de « J'adopte la Parc Attitude » sur l'île de Vassivière.

Accompagnement de la création de l'entreprise PHYT EAU SCOP, spécialisée en phytoépuration, dans son plan d'investissement et de développement

Pôle développement économique et environnemental Direction économie sociale et solidaire et innovation sociale ODD/Cibles: 6.4 - 6.6 - 8.3 - 8.8

- Les investissements dans les infrastructures de production d'eau potable et de traitement des eaux usées, la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et l'éducation à l'hygiène font partie des mesures nécessaires pour garantir l'accès universel à une eau potable sûre et abordable pour tous d'ici 2030. L'amélioration de l'efficacité de l'usage de l'eau est l'une des clés de la réduction du stress hydrique.
- Phyt'Eau SCOP est une entreprise coopérative, basée à Amou (40) spécialisée dans la réalisation d'assainissements individuels par phytoépuration et autres procédés de filtration naturelle, le terrassement, la récupération d'eaux pluviales, la création de réseaux secs et humides et le développement de solutions pour toilettes autonomes.

La phytoépuration (assain issement par les plantes) est le système d'assain issement le plus écologique. Des citernes d'eau couplées avec des toilettes sèches et un dimensionnement moindre de la taille de l'assain issement permettent :

- une économie d'eau potable ;
- une économie d'énergie (pour la conception et les matériaux);
- une baisse des rejets en eaux traitées.

Par son savoir-faire unique sur le secteur, la SCOP rayonne sur plusieurs départements du Sud de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie : Lot-et-Garonne, Gers, Landes, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques.

Elle compte désormais 6 salariés associés également propriétaires de l'entreprise et donc garants de la pérennité de la structure.

La création et le développement de cette nouvelle coopérative participe ainsi pleinement au développement économique et social de ce territoire rural du Sud des Landes, aux confins du Béarn et de la Chalosse, jadis marqué par un phénomène de désindustrialisation, et dorénavant porteur d'activités en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.



Chantier réalisé par la SCOP Source : phyteauscop. hubside.fr

Exemple de chantier réalisé par l'entreprise

Baignade naturelle reliée aux eaux pluviales, installée en 2021 à Montfort-en-Chalosse.

Elle est partagée par moitié entre la zone de baignade et celle de filtration. Une vingtaine d'espèces et variétés végétales différentes ont été plantées pour leurs propriétés épuratrices et/ou esthétiques respectives : menthes aquatiques, iris des marais, nénuphars, roseaux à massette...

Le tout est relié à une pompe solaire qui crée un mouvement de l'eau propice à son oxygénation.

C'est aussi un gîte idéal pour une multitude d'espèces animales aquatiques.

Gestion intégrée des milieux aquatiques des bassins versants de la Jalle, du Cartillon et de Castelnau (33)

Pôle développement économique et environnemental Direction de l'environnement

ODD/Cibles: 6.5 - 6.6 - 13.1 - 15.1 - 17.17

Le Syndicat Mixte des
Bassins Versants de
la Jalle, du Cartillon
et de Castelnau a
initié un programme
global ambitieux de
restauration et de
gestion intégrée des
milieux aquatiques
(Jalles, zones humides,
espèces) dans le cadre
de son Plan Pluriannuel
de Gestion (PPG) des
cours d'eau et des milieux
aquatiques.

Ce territoire est un site d'intérêt majeur et une vitrine, en terme de typicité des milieux humides, du Parc Naturel Régional du Médoc.



Zonage du projet

Source : SM des Bassins Versants de la Jalle du Cartillon et de Castelnau

| Le programme global de gestion et d'aménagement écologique est en cours. Le coût global sur les volets « continuité », « aménagement hydromorphologique » et « gestion hydrologique » s'élève à 1,472 M€. La Région a apporté une qide de 294 519 € (20 %).

Exemples sur le terrain

- Les enjeux de l'action sont :
 - le rétablissement de la continuité écologique par des travaux d'équipement ou l'effacement d'ouvrages qui limitaient la migration des espèces amphihalines (anguille et lamproie en particulier) vers leur zone de reproduction ou de grossissement (marais en amont);
 - la restauration hydromorphologique du lit mineur des Jalles, au tracé longtemps reprofilé et artificialisé, par des travaux de diversification des faciès d'écoulement (reméandrage, lit emboîté, banquettes) garantissant la conservation des habitats;
 - la préservation des zones humides par la réouverture des connexions avec le Marais d'Arcins-Soussans (655 ha), site Natura 2000 traversé en son centre par la Jalle, afin d'assurer son maintien en eau et le développement des espèces floristiques et faunistiques typiques de ces milieux;
 - la gestion hydrologique du bassin amont (têtes de bassin versant) de la Jalle de Castelnau, régulièrement soumis aux risques d'inondation, afin de concilier au mieux aménagements et préservation des milieux aquatiques.
- L'ensemble des actions concourent à la gestion intégrée du bassin versant compatible avec le développement durable. Elles participent également en complément aux 4 enjeux précités à savoir : ralentir l'écoulement pour un meilleur soutien d'étiage, reconnecter le lit mineur avec son lit majeur, accroître les fonctionnalités des champs naturels d'expansion de crue et à améliorer la qualité des eaux par l'auto-épuration.



Embouchure de la Jalle de Tiquetorte sur l'estuaire de la Gironde Source: *Conservatoire* du Littoral



Vue aérienne du Marais d'Arcins à Soussans Source : *SM des Bassins* Versants de la Jalle du Cartillon et de Castelnau



Seuil de Tiquetorte
- avant travaux
d'arasement
Source: SM Bassins
Versants de la Jalle
du Cartillon et de
Castelnau



Seuil de Tiquetorte
- intervention pour
arasement
Source: SM Bassins
Versants de la Jalle
du Cartillon et de
Castelnau

Évaluation d'impact Environnement (Énergie-climat-biodiversité) des programmes européens régionaux 2014-2020 : rapprochement avec les Ambitions Néo Terra et utilisation des 30 recommandations pour la mise en œuvre des programmes 2021-2027



Union Européenne

Pôle Europe et International Direction des fonds européens ODD/Cibles: 1.b - 2.3 - 2.4 - 5.c - 6.3 - 6.4 - 6.6 - 7.2 - 7.3 - 8.4 - 9.4 - 9.c - 11.2 - 11.3 - 11.7 - 12.2 - 12.b - 13.1 - 13.3 - 14.1 - 14.2 - 14.4 - 14.α - 15.1 - 15.2 - 15.4 - 15.α

- La Région est autorité de gestion des programmes régionaux européens mis en œuvre en Nouvelle-Aquitaine. De 2014 à 2020, ces programmes ont mobilisé plus de 2,5 Mds € de fonds européens (FEDER/FSE FEADER, FEAMP). Plus des 60 % de ces crédits ont été investis sur des thématiques Énergie-Climat-Biodiversité ou plus globalement Environnement qui peuvent être rapprochées directement aux ambitions Néo Terra 1. Pour la nouvelle période de programmes européens 2021 à 2027, ce rapprochement est encore plus affirmé avec la dimension inclusive introduite dans les ambitions Néo Terra 2.
- Les programmes européens 2014-2020, dont les derniers projets se sont réalisés en 2023, ont fait l'objet d'évaluations d'impact destinées à en faire un bilan, à en mesurer la valeur ajoutée et à proposer éventuellement des recommandations pour améliorer les programmes suivants. Six évaluations ont été réalisées en lien avec les priorités de la stratégie de l'UE 2020, une Europe plus intelligente, plus durable, plus inclusive qui se déclinait en dix objectifs thématiques (OT).

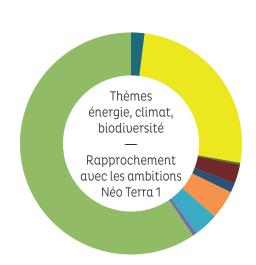
L'une des évaluations a concerné plus spécifiquement les investissements en faveur de l'environnement en particulier sur des thématiques énergies (OT4), climat (OT5) et biodiversité (OT6) qui ont mobilisé plus de 1,5 Mds de subventions européennes et plus de 3,5 Mds d'investissements et concerné plus de 51 700 projets sur la période 2014-2020. Certains cofinancements européens pour l'exercice 2023 sont évoqués suivant les ambitions concernées dans le rapport Néo Terra (cf. bilan par ambition).

Cette évaluation a permis de classer les projets soutenus par les fonds européens en fonction des grands enjeux environnementaux ouvrant ainsi un rapprochement avec les ambitions de Néo Terra. (cf. https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/mediatheque. html)

Trois fonds européens ont plus particulièrement contribué, de manière différente, aux ambitions Néo Terra, en articulation avec la politique régionale.

- l'engagement citoyen : 33.7 M€
- la transition agroécologique : 409.3 M€
- la transition des entreprises : 3.6 M€
- les mobilités propres : 44.6 M€
- un urbanisme durable : 23.5 M€
- un nouveau mix énergétique : 64 M€
- la préservation de la biodiversité : 61 M€
- Ia préservation de la ressource en eau : 8.5 M€
- la préservation des terres agricoles et forestières

et naturelles : 941.8 M€



Exemples sur le terrain

- Le FEDER, Fonds européen de développement régional, avec 778 projets et 221 M€ de crédits européens, est intervenu sur au moins 6 ambitions Néo Terra 1 notamment à travers les actions suivantes :
 - l'engagement citoyen : investissements pour la prévention des risques naturels, stratégies de lutte contre les effets du changement climatique, sensibilisation à l'environnement (78 projets);
 - le mix énergétique : développement des ENR (123 projets) ;
 - la transition des entreprises : amélioration des performances énergétiques (13 projets);
 - l'urbanisme durable : réhabilitations et rénovations énergétiques des bâtiments publics et logements sociaux (172 projets);
 - les mobilités propres : amélioration de l'interopérabilité, intermodalité, transports doux (58 projets);
 - la préservation de la biodiversité: restauration et préservation de la biodiversité et des continuités écologiques, amélioration des connaissances et sensibilisation à l'environnement et tourisme durable (323 projets).
- Le FEADER, Fonds Européen Agricole et de Développement rural, avec plus de 51 200 projets et 1 379 M€ de crédits européens, est intervenu sur au moins 5 ambitions Néo Terra 1, notamment :
 - l'engagement citoyen : actions de sensibilisation à l'environnement, élaboration des documents d'objectifs Natura 2000 (355 projets) ;
 - la transition agroécologique : efficacité énergétique dans le secteur agricole, accompagnement des agriculteurs à des pratiques agroécologiques, plan végétal environnement, mesures agro environnementales, conversion à l'agriculture biologique (18 000 projets) ;
 - la préservation des ressources naturelles et biodiversité : soutiens à la DFCI, animation visant la préservation des paysages, de la biodiversité, du pastoralisme, préservation des zones naturelles (2 900 projets);
 - la préservation de la ressource en eau: gestion efficace en eau, préservation des zones humides et rétablissement des continuités écologiques (190 projets);
 - la préservation des terres agricoles et forestières et naturelles : repeuplement des forêts, indemnité compensatoire des handicaps naturels, conservation des sols (29 400 projets).
- Le FEAMP, Fonds Européen Affaires maritimes et pêche, avec 51 projets et 3,4 M€ de crédits européens, est intervenu sur au moins sur 2 ambitions Néo Terra 1, notamment :
 - la transition agroécologique: remotorisation, amélioration ou conversion des navires de pêche, amélioration des conditions d'élevage et de l'efficacité énergétique des installations en aquaculture (40 projets);
 - la préservation de la biodiversité: réhabilitation du domaine maritime public (11 projets), soutenue aussi par des actions de préservation des ressources halieutiques et de lutte contre les pollutions.



Barque à propulsion électrique

- Des recommandations formulées pour améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes :
 - la révision des modalités de mise en œuvre des aides plus territorialisées (ENR), des stratégies renforcées (prévention des risques), ainsi que l'amélioration des moyens d'ingénierie (collectivités);
 - les modalités de financements en choisissant les plus efficientes entre aides directes/indirectes et instruments financiers;
 - des actions qualitativement plus ciblées suivant les bénéficiaires ou domaines visés par les aides ;
 - les effets de levier sur l'investissement en renforçant notamment des actions d'accompagnement et les moyens (efficacité énergétique);
 - des actions complémentaires en élargissant le champ d'intervention ou en mettant en place de nouveaux dispositifs (mobilités durables);
 - l'amélioration des modalités de gestion en simplifiant les procédures, en améliorant les outils de suivi et d'évaluation.

La plupart des recommandations ont déjà été prises en compte dans les nouveaux programmes 21-27 en articulation avec les dispositifs régionaux.

Pistes d'amélioration

Pour la nouvelle période de programmes européens 2021 à 2027, le rapprochement auec les ambitions Néo Terra 2 deurait être encore plus affirmé avec l'ambition Ancrer les solidarités au cœur des transitions, apportant une dimension inclusive supplémentaire pour laquelle le Fonds Social Européen pourra apporter une contribution significative.

Travaux de géothermie au lycée Val de Garonne à Marmande (47) : substitution énergétique du gaz naturel

Pôle éducation et citoyenneté
Direction de la construction et de l'immobilier
Direction des achats et de la commande publique
ODD/Cibles: 7.2 - 9.1 - 11.6 - 12.2

Les travaux de substitution du gaz naturel par énergie géothermique sur le lycée Val de Garonne ont consisté en la création d'un doublet géothermal: 1 forage dit « de production » à 195 m de profondeur et un autre dit de « réinjection » à 201 m de profondeur.

Le premier puits capte une eau à la température constante de 18,6°C qui sera réinjectée dans le second puits situé à 410 mètres au nordouest du premier, mais avec une température réduite de quelques degrés.

La captation calorique est exercée par une pompe à chaleur (PAC) d'une puissance nominale de 1300 KW.

Le dispositif général a été dimensionné de façon optimisée pour viser une couverture en géothermie sur le chauffage de plus de 97 %.

Ce résultat permettra une division par 9 des émissions de CO₂ sur les simples besoins en chauffage, inscrivant le lycée dans le respect des exigences du facteur 4 du protocole de Kyoto pour 2050.

Il permet également de répondre dès à présent aux objectifs du Décret Tertiaire de 2050, avec une consommation énergétique globale réduite de plus de 40 %.

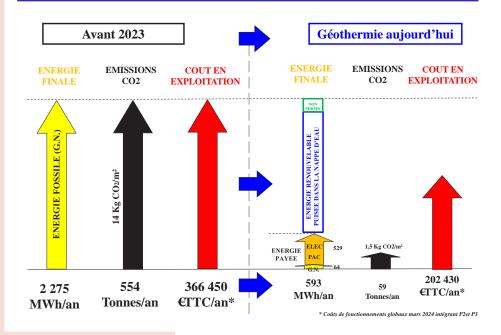
Avec près de 14 000 tonnes d'émissions CO_2 évitées sur 30 années de fonctionnement, la rationalisation des investissements devrait enregistrer un temps de retour maîtrisé inférieur à 13 ans.

Malgré un contexte tarifaire énergétique défavorable avec un prix du MWh électrique déraisonnablement élevé, le bilan économique de l'opération affiche pour 2024 plus de 44 % d'économies (soit plus de 160 k€TTC/an) pour une installation qui était historiquement à 100 % en gaz naturel. Le gain économique initial de l'opération, sur la base des prix historiques (avant COVID 19 et conflit en Ukraine) dépassait les 60 %.

Pistes d'amélioration

Forte de l'expérience qu'a la Région en matière de géothermie, l'optimisation de l'opération se traduira essentiellement par un suivi dynamique assidu via la GTC (outil de contrôle et d'optimisation incontournable pour ce type d'installation innovante) et un volet pédagogique et comportemental en direction des usagers (lycéens, agents et corps enseignant).

OBJECTIF SCHEMATISE DU BILAN DE LA GEOTHERMIE SUR LE LYCEE VAL DE GARONNE (Marmande) 39 500 m^2



Un nouveau service pour une nouvelle compétence : Natura 2000

Pôle développement économique et environnemental Direction de l'environnement

ODD/Cibles: 13.1 - 15.1 - 15.4 - 15.5 - 15.8 - 15.9

Les sites Natura 2000 sont des espaces fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs dont la liste précise est annexée aux deux directives européennes : Oiseaux et Habitats-faune-flore.



En Europe, le réseau représente 27 522 sites et couvre 18 % des terres et 6 % de la zone économique exclusive en mer. Au 1^{er} mars 2017, la France compte 1 766 sites, couvrant près de 13 % du territoire terrestre métropolitain et 11 % de la zone économique exclusive métropolitaine. La Nouvelle-Aquitaine compte 253 sites Natura 2000.

La loi 3DS du 21 février 2022 transfère partiellement la compétence Natura 2000 et confie le pilotage de la gestion des sites Natura 2000 terrestres aux Régions à compter du 1^{er} januier 2023. La Région est chargée d'approuver les documents d'objectifs (DOCOB), d'instituer les comités de pilotage (COPIL), et de mettre en œuvre et financer une animation du DOCOB pour chaque site Natura 2000 terrestre.

Cette loi vient compléter la Loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne (DADDUE) du 3 décembre 2020 qui confiait déjà aux Régions la gestion financière du fonds européen FEADER pour toutes les mesures dites non surfaciques, dont Natura 2000. La Région a la charge directe du financement des DOCOB (documents d'objectifs), de l'animation et des contrats Natura 2000.

Dans un contexte de transfert de compétence très rapide au 1er janvier 2023, la Région a été pro-active pour assimiler la politique Natura 2000, l'intégrer dans son organisation et ses procédures : création d'une délégation Natura 2000 et d'un service Natura 2000 qui compte aujoud'hui 14 personnes.

Ce service s'appuie sur 2 compétences opératoires : 1 équipe gestion du FEADER et 1 équipe gestion des sites terrestres. Répartis sur l'ensemble de la région (Pau, Périgueux, Limoges, Bordeaux et Poitiers), les agents sont en contact permanent avec les acteurs locaux pour animer les comités de pilotage, accompagner les collectivités porteuses ou lancer des marchés d'animation, mettre en œuvre les actions permettant d'atteindre le bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, suivre l'évolution des connaissances biologiques et financer ces actions par des fonds FEADER ou des fonds Région.



Landes et zones humides autour du lac de Vassivière Zone Natura 2000 crédit photo : Carole TESSIER - service Natura 2000 - Région Nouvelle-Aquitaine -2023

Exemples sur le terrain

- Assurer la continuité des financements Natura 2000 :
 la priorité pour le nouve au service a été d'assurer la continuité des dossiers de financements, que ce soit pour l'animation des sites ou pour les contrats. La Région a récupéré la gestion de plus de 400 dossiers de subvention FEADER et 70 marchés lancés avant le 1er janvier 2023. Un travail administratif conséquent a permis d'initier les soldes de certains dossiers et le paiement de nombreuses factures.
- Lancement du premier AAP contrats Natura 2000 par la Région : en mai 2023, la Région a lancé son premier appel à projets « Contrats Natura 2000 » afin d'accompagner les propriétaires de parcelles dans le financement des travaux de restauration ou d'entretien des milieux naturels d'intérêt communautaire. 46 porteurs de projets y ont répondu afin de mettre en place des actions aussi diverses que la restauration de zones humides, l'ouverture de milieux sur des coteaux calcaires, la gestion extensive de prairies par fauche, l'agropastoralisme, etc.
- Le 3 octobre 2023, le Région a réuni les Présidents des Comités de pilotage Natura 2000 pour échanger sur leurs expériences et sur leurs attentes. 65 élus ont répondu présents pour cette premièrequi a également été l'occasion de visites sur les sites Natura 2000 du bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans et du réseau hydrographique de la Pimpine (Gironde).
- Nombre de sites Natura 2000 terrestres gérés par la Région en 2023 : 225

Pistes d'amélioration

L'année 2024 permettra de stabiliser les procédures mises en place en 2023 afin d'accompagner les animateurs, les élus et les acteurs locaux dans leurs actions quotidiennes en faveur du bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Reconquête et préservation de la biodiversité au lycée professionnel Rompsay à La Rochelle (17)

Pôle éducation et citoyenneté Direction jeunesse et citoyenneté

ODD/Cibles: 4.1 - 4.4 - 4.6 - 4.7 - 6.4 - 6.6 - 13.1 - 13.2 - 13.3 - 15.1 - 15.5 - 15.9

- | La Région s'est engagée à faire des lycées des espaces de démonstration des transitions, dont celui de la reconquête de la biodiversité.
 - La démarche est tournée vers les jeunes en leur offrant la possibilité de proposer leurs propres projets de sensibilisation à la protection de l'environnement et le déploiement de bonne spratques en lien avec le personnel de l'établissement.
- Les élèves de l'établissement Rompsay à La Rochelle, dont les écodélégués, accompagnés par l'agent des espaces verts, la référente jeunesse et leur équipe pédagogique sont à l'origine du projet de reconqupete et d epréservaiton de la biodiversité au sein de l'établissement.

Ce projet encourage la gestion écologique des espaces verts avec la réalisation d'un jardin sauvage incluant un parcours de découverte de plantes comestibles en lieu et place d'une zone bétonnée.

Une résidence d'artiste a été mise en place dans le lycée, pour valoriser des espaces d'information et d'éducation au regard sur le parcours de biodiversité, via une signalétique ad hoc, un escape game (faune, flore, eau et recyclage), une table d'orientation, l'installation de structures en bois et métal végétalisés et la création d'insectes en métal d'1 mètre d'envergure (par la classe de chaudronnerie).

Cette action a donné lieu à la construction d'une formation de formateurs en codéveloppement sur la gestion différenciée (écologique) des espaces verts.

Exemples sur le terrain

- Exemples d'actions liées au projet :
 - Plantation de haies doubles composées d'espèces mellifères, indigènes à la Nouvelle-Aquitaine (120 pieds);
 - Plantation d'un verger (40 pieds) avec arbres fruitiers et arbustes :
 - Valorisation des déchets verts qui constituent de la matière organique afin d'enrichir les sols et du paillage pour limiter l'arrosage;
 - Pratique du fauchage tardif pour favoriser la protection de la microfaune et la diversification de la flore ;
 - Installation d'abreuvoirs multi animaux, réalisés par les élèves de maintenance nautique (à partir d'une résine biosourcée, à base de lin), permettant de préserver les différentes espèces indigènes (insectes, oiseaux, reptiles).
- ▶ 453 élèves mobilisés / 40 arbres fruitiers plantés / 120 arbres d'espèces endémiques
 - 2 exemples de gestion écologique des espaces verts prairie sauvage 1 jardin sauvage
- Nombre de projets : 10

Nichoirs avec obtention du label de la Ligue pour la Protection pour les Oiseaux, plantations d'arbres (fruitiers), parcours vidéo par QRCode sur les plantes sauvages, résidence d'artiste, insectes géants en métal, réalisation d'une signalétique et maquette du lycée sur la gestion différenciée, sculptures d'orientation, abreuvoirs multi-animaux, escape game.



Jardin sauvage Avant



Jardin sauvage Après



Jardin sauvage du lycée 3 ans plus tard

Pistes d'amélioration

Deux temps de formation ont eu lien en féurier et en mars 2024 à l'attention des agents d'espaces verts et des référenst jeunesse dans les lycées des villes de La Rochelle, Bourcefranc, Rochefort, Surgères, Saint Jean d'Angely et Niort. La Région poursuit l'objectif de développer cette démarche vertueuse dans d'autres lycées néo-aquitains.

Cartographier le patrimoine arboré des lycées pour l'améliorer et mesurer les efforts de gestion durable

Pôle éducation et citoyenneté Direction de l'éducation ODD/Cibles : 15.1

- L'unité espaces verts de la Direction de l'éducation a déployé dans les parcs des 68 lycées partenaires des 6 équipes mutualisées d'entretien des espaces verts (EMEV) des dispositifs vertueux : gestion différenciée des espaces enherbés, diminution des déchets verts, équipements électriques plutôt que thermiques et zéro pesticide.
 - Outre la préservation du patrimoine végétal existant, l'unité travaille également en étroite collaboration avec la Direction de la construction et de l'immobilier pour développer ce dernier par des opérations de re-végétalisation des lycées, qu'ils soient partenaires ou non des EMEV.
- Les établissements possèdent un patrimoine arboré varié dont l'entretien répond à la fois à des enjeux écologiques pour les générations futures, climatiques pour rafraîchir naturellement les espaces extérieurs des lycées et de sécurité vis-à-vis des différents usagers de ces établissements. La conservation et le développement de ces patrimoines arborés supposent leur connaissance précise pour maîtriser et prévoir.

De ce postulat, un plan de gestion du patrimoine arboré des lycées sur Système d'information géographique (SIG) a été créé en 2023 avec l'appui de l'unité territoriale données et information géographique de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

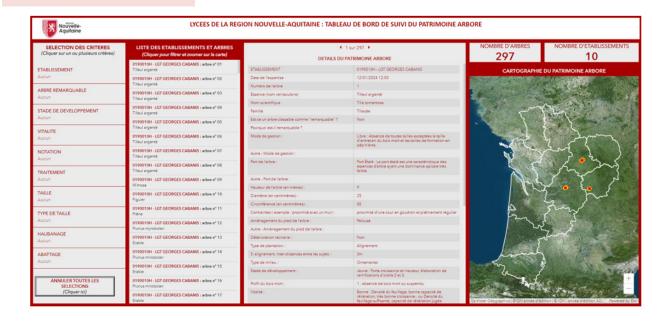
Ce dispositif a pour but de:

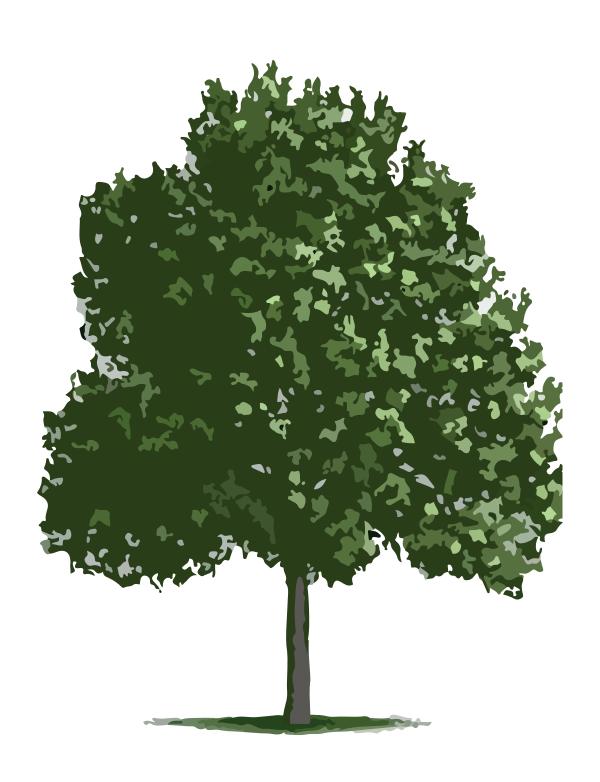
- suivre l'intégralité du patrimoine arboré par le renseignement de données sur l'identité des sujets ;
- tenir l'historique des interventions ;
- anticiper le renouvellement des arbres ;
- réarborer les établissements en déficit de couverture arborée ;
- réaliser un diagnostic sanitaire des arbres.

Déployé initialement sur les établissements partenaires des EMEV, le géoréférencement du patrimoine arboré a débuté en 2023 et porte sur 10 premiers lycées pour un total de 297 arbres.

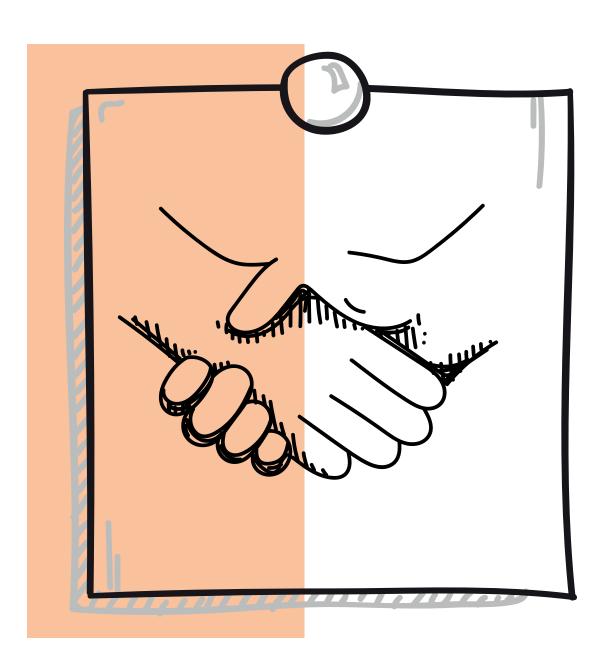
Pistes d'amélioration

À terme, l'objectif est de disposer d'une base de données dédiée à la description des peuplements végétaux avec l'identification des enjeux sanitaires. de biodiversité, de sécurité, du planning des interventions récurrentes et des recommandations d'aménagement suppose un recensement initial in situ pour chacun des parcs suivis.





ANCRER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS































Face au défi des transitions, le risque d'une aggravation de la pauvreté est grand, en particulier pour les publics les plus précaires et/ou fragiles. En Nouvelle-Aquitaine 780 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont 230 000 enfants. 171 000 jeunes sont sans formation, ni études, ni emploi. La formation devient donc un enjeu crucial. La Région a choisi d'améliorer significativement le capital humain par ses politiques diverses et complémentaires en faveur de la formation, des activités physiques et culturelles, de la santé, de l'aide à la mobilité, ou encore de la construction de projets et de l'entrepreneuriat, en les inscrivant désormais dans une destinée plus collective basée sur le développement soutenable et solidaire.

En 2023, la Région a notamment soutenu des programmes comme la formation à l'écoconstruction (Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation) ou encore au maraîchage biologique (Actions de Formation en Situation de Travail). Elle a adopté une nouvelle stratégie d'accompagnement au changement pour les transitions environnementales (ACTE), fondée sur la mobilisation des sciences sociales et comportementales, et un nouveau dispositif pour accompagner les mutations associatives.

De plus, l'administration régionale améliore les modalités de son action publique pour une plus grande proximité avec tous les usagers et accompagne ses agents en situation de handicap.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020 Bilan 2021

491

804

Bilan 2022

Bilan 2023

944

1 105

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 2

Bilan 2020

Bilan 2021

Bilan 2022

Bilan 2023

9.6%

13.7%

16.6%

16.3%



Montant voté

Bilan 2020

16 672 651 €

Bilan 2021

34 687 181 €

Bilan 2022

29 447 441 €

Bilan 2023

36 381 759 €



En 2023, l'Europe en Région a investi

/bU K€
via le FSE
pour 26 projets relevant
de l'Ambition 2 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre annuel de stagiaires de la formation professionnelle ayant bénéficié d'une action d'information, de formation ou de conseil en lien avec Néo Terra

2020 2021 2022 2023

14 242 24 467 26 491 24 524

Afin d'accélérer les transitions sur son territoire, la Région a souhaité intégrer de manière systématique et évolutive des modules de sensibilisation au développement durable dans l'ensemble de ces dispositifs de formation régionaux (Habilitation de Service Public socle et 1er niveau de qualification, Amorce de Parcours et Programme Régional de Formation).

L'augmentation du nombre de stagiaires touchés s'explique par l'élargissement du périmètre de la démarche en 2021. Ces pratiques vertueuses de transmission et de diffusion de savoirs à caractère environnemental sont mises en œuvre dans les formations qualifiantes ainsi que dans les formations infra-qualifiantes. À noter également que sont exclus les stagiaires ayant une sortie prématurée de formation ou un abandon de la formation.

Nombre annuel de projets d'engagement citoyen en faveur d'enjeux environnementaux financés (éducation, tiers lieux et coopération décentralisée)

2020 2021 2022 2023 **35 163 99 102**

L'engagement citoyen s'inscrit dans un processus progressif : sensibilisation, appropriation et engagement. La permanence de l'augmentation du nombre de personnes sensibilisées peut servir de socle à une meilleure compréhension des enjeux favorisant l'implication et l'engagement citoyens observés par plusieurs directions, qu'illustrent les chiffres proposés. L'évolution annuelle du nombre de projets d'engagement citoyen est en partie due à la temporalité des AAP et AMI régionaux.

Nombre annuel de programmes audiovisuels traitant des questions Néo Terra financés par la Région

2020 2021 2022 2023 17 74 76 92

La nouvelle génération de Contrats d'objectifs et de moyens 2021-2024 auec les 4 télévisions France 3 Nouvelle-Aquitaine, TV7, OCtele et Kanaldude a été l'occasion pour la Région de redéfinir ses attentes en termes de programmes audiovisuels contractualisés. L'un des nouveaux objectifs pour 2021-2024 a été de sensibiliser les téléspectateurs aux problématiques environnementales à travers un ensemble de programmes traitant d'initiatives, projets et portraits « inspirants », et faisant écho à la feuille de route Néo Terra. L'année 2023 - année 3 de ces nouveaux COM TVvoit donc une progression constante de programmes TV sur ces thèmes. La tendance plus profonde qui semble émerger est celle d'un nouveau regard des TV et producteurs audiovisuels sur ces sujets. Au-delà des données chiffrées concernant les émissions thématisées, les enjeux environnementaux émaillent de nombreux propos et projets relayés par les télévisions.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation (FRIF)

Phase préparatoire à l'établissement des programmes de formation du Centre d'Écoconstruction, de Ressources et de Formation (CERF) porté par le Quartier Rural En Transition de Lustrac (47)

Pôle formation et emploi

Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA) ODD/Cibles: 4.3 - 4.4 - 8.4 - 11.1 - 11.4 - 11.a - 11.c - 12.8

- Dans un territoire en perte démographique et économique, la création de la SCIC « Quartier Rural en transition de Lustrac (QRTL 47) », a pour but de construire le 1^{er} quartier rural de France source de revenus relocalisés et durables pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales. L'ambition est de relocaliser durablement la production et la consommation des biens et des services dont auront besoin les futurs habitants et actifs du territoire.
- L'objectif global du Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation (FRIF) est de développer une offre de formation répondant aux enjeux d'insertion et de transition écologique et sociale du territoire. Cette future offre sera déployée par le Centre d'Ecoconstruction, de Ressources et de Formation (CERF) installé au sein du quartier en construction et porté par la SCIC SA « Quartier Rural en Transition de Lustrac ».

Le co-financement régional de 41 000 € a permis à la SCIC de conduire une ingénierie de projet avec les professionnels et les publics concernés pour :

- mener une étude de marché afin d'identifier les besoins en formation en écoconstruction nécessaires à l'émergence de la filière (matières premières et savoir-faire locaux, techniques vernaculaires);
- réaliser une analyse des besoins visant à redynamiser un territoire en perte d'activité économique;
- identifier et nouer des partenariats pour s'inscrire en complémentarité avec l'existant.

Dès 2024, des formations qualifiantes seront mises en œuvre (exemple : construction bois certification pro'paille). Les travaux de construction du centre de formation devraient débuter en 2025.

- Nouvelle offre de formation sur des métiers dits en verdissement : écoconstruction, enjeu bas carbone.
- Projet qui prend en compte les trois piliers du développement durable et s'adresse à tous les publics et forme à tous les niveaux de qualification.
- Le nombre de partenaires visés pour le développement de l'offre de formation est de 10 professionnels du secteur du bâtiment et de la formation et l'ensemble des acteurs de l'insertion du territoire.

 Le réseau partenarial tissé est suffisant en nombre et en qualité pour permettre le développement de l'organisme de formation et l'accompagnement vers l'insertion des personnes formées.

Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST) Ouvrier en écoconstruction

Pôle formation et emploi Direction emploi et évolution professionnelle (DEEP) ODD/Cibles: 4.3 - 4.4 - 11.3 - 12.8

- L'acquisition de compétences techniques, par la mise en situation de travail, pour des personnes en reconversion est un nouveau mode d'acquisition des compétences très pertinent. C'est aussi la volonté de certifier/diplômer un public demandeur d'emploi en démarche d'insertion et de l'intégrer directement dans l'entreprise (70 % minimum du temps de formation s'effectue dans l'entreprise).
- L'Association ESCOLINAS (Réseau ETRE 64 : École de la TRansition Écologique) est porteur d'un projet Action de Formation en Situation de Travail (AFEST), d'ouvrier en écoconstruction dans les Pyrénées-Atlantiques. Trois entreprises participent à cette action de formation avec 4 thèmes majeurs dans le programme pédagogique :
 - la rénovation (poser un isolant biosourcé, isolation par l'intérieur (ITI), réaliser un enduit à base de chaux) ;
 - la charpente bois (traçage, taillage et usinage, assemblages et montages, pose et installation);
 - la construction terre-paille (Préparer et poser une ossature secondaire pour mur en paille, Préparer, installer, Réaliser un mélange terre / paille compressé et coulage dans un moule, Réaliser un enduit à base de terre, à base de chaux sur paille, appliquer l'enduit);
 - la sensibilisation à l'environnement et à la gestion de l'eau.

- La formation d'une durée de 336 heures intègre 236 heures en entreprise, soit 70 % de la durée du parcours.
- Le coût global du projet est de 76 150 € dont 60 900 € de dépenses éligibles. La répartition des financements est la suivante : autofinancement de 5 000 €, la participation régionale dans le cadre du PACTE (dispositif partagé État/Région pour transformer le système de formation et former les jeunes et les demandeurs d'emploi) s'élève à 42 600 €. Les entreprises quant à elles, participent à hauteur de 28 550 € à travers une facturation clients.
- Nombre d'entreprises impliquées dans l'action : 3, lors de 2 sessions annuelles (une au printemps, l'autre à l'automne).





Soutien au départ en vacances des personnes vulnérables

Pôle développement économique et environnemental Direction du tourisme
ODD/Cibles: 10.2 - 10.3 - 11.2

- La politique de la Région contribue à favoriser le départ en vacances des publics les plus fragiles, prioritairement en Nouvelle-Aquitaine. Elle a pour objectif de développer et consolider l'activité des opérateurs du tourisme social et solidaire, ainsi que de soutenir l'expérimentation territoriale d'offres, produits et/ou services touristiques en faveur des publics les plus fragiles.
- La Région Nouvelle-Aquitaine a poursuivi en 2023 sa politique d'aide aux départs en vacances en soutenant notamment quatre structures, toutes membres de l'Union Nationale des Associations du Tourisme et de plein air (UNAT). Elles accompagnent et créent les conditions favorables au départ en vacances d'un grand nombre de Néo-Aquitains qui sans cet accompagnement, ne pourraient en prendre.

L'UNAT est soutenue en tant que tête de réseau du tourisme social et solidaire. Parmi ses actions, elle défend et promeut par plusieurs canaux de communication, le droit aux vacances, et favorise le développement du réseau (organisateurs et hébergeurs) des acteurs du tourisme social.

La Région soutient également le tourisme durable grâce à sa participation régulière aux travaux de rénovation des hébergements de tourisme social (Centre de vacances, Centres Internationaux de Séjour, Villages de Vacances, Auberges de Jeunesse), en leur demandant en contrepartie de s'engager dans une démarche de progrès sur le plan de la RSE (soutien de 5 à 10 opérations par an). En 2023, 7 152 personnes ont bénéficié de ce dispositif, dont 5 849 néo-aquitains.

- Vacances Ouvertes est une association nationale d'intérêt général agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. En 2023, Vacances Ouvertes a soutenu 105 structures sociales de Nouvelle-Aquitaine, permettant le départ en vacances de 4078 personnes par la co-construction de projets de vacances, et distribué 269 230 € en Chèques-Vacances, grâce à son partenariat avec l'ANCV. Ces personnes ont ainsi pu partir en vacances en Nouvelle-Aquitaine ou à proximité.
- Vacances et Familles est une association nationale et régionale, à l'écoute depuis 50 ans des publics fragiles qui ne partent pas en vacances. Elle accompagne des personnes exclues des vacances dans une démarche d'inclusion sociale. En 2023, l'association a permis le départ en vacances de 262 familles de Nouvelle-Aquitaine (soit 920 personnes) majoritairement en Nouvelle-Aquitaine ou dans des régions voisines. Pour 62 % des familles, ce fut un premier départ. L'association a également accueilli en vacances en Nouvelle-Aquitaine 1303 personnes, originaires d'autres régions.

- Ekitour organise des voyages pour les séniors, les publics handicapés ou isolés et s'attache à sélectionner des opérateurs du tourisme local et durable. En 2023, dans le cadre du programme « Séniors en vacances » de l'ANCV, 400 personnes ont pu partir en Nouvelle-Aquitaine dont 77 % aidées financièrement. Et 25 personnes sont également parties en séjour adapté.
- Colosolidaire est une jeune association girondine, née de la volonté de favoriser le départ en vacances de jeunes issus de familles modestes, pour qui le coût des séjours en colonies de vacances est le principal frein au départ. Une plateforme numérique permet aux opérateurs ayant des séjours implantés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, de mettre à disposition à tarif préférentiel, des places de séjours. L'association propose ensuite les places à des familles dont le quotient fiscal est de 1 200 € maximum : il s'agit surtout de familles mono-parentales et de travailleurs pauvres. En 2023, 426 mineurs de 6 à 17 ans en ont bénéficié, plus de 50 % partaient pour la première fois en vacances.

Appel à projets régional

« Accompagner les mutations associatives »

Pôle éducation et citoyenneté Direction sport, vie associative, égalité ODD/Cibles: 12.2 - 12.8 - 13.3

| En Nouvelle-Aquitaine, on dénombre entre 140 000 et 150 000 associations en activité et plus de 1,2 millions de bénévoles. Près de 15 000 d'entre elles sont employeuses de plus de 161 000 salariés, ce qui représente 9.2 % de l'emploi privé.

Fortement implantées sur le territoire régional, ces associations sont vectrices de lien, d'utilité et de progression sociale en matière de solidarité, de lutte contre les discriminations, de droits des femmes ou encore de transition énergétique et écologique.

Elles contribuent à l'engagement en permettant à chaque habitant de participer au développement d'activités d'utilité sociale et répondent à des besoins spécifiques souvent non pris en compte par l'économie marchande.

L'environnement socio-économique des associations a fortement évolué au cours des dernières années, particulièrement depuis la crise sanitaire liée au COVID. Les associations sont dans l'obligation de s'adapter aux différentes mutations qui s'imposent à elles :

- Mutations technologiques : qu'il s'agisse de recruter des bénévoles, d'améliorer leur organisation interne, de communiquer sur leurs activités, de chercher de nouveaux financements... le numérique constitue un enjeu de taille;
- Mutations sociétales : les attentes des volontaires pour s'engager dans un projet associatif évoluent. Depuis la crise sanitaire, le bénévolat associatif perd de la vitesse au bénéfice du bénévolat ponctuel. Le télé-bénévolat se démocratise. Les jeunes sont particulièrement concernés par ce changement de posture. De plus en plus engagés par rapport à leurs aînés, les moins de 30 ans sont en recherche de sens et de légitimité pour agir ;
- Mutations environnementales: les associations jouent un rôle déterminant dans l'éducation et la sensibilisation citoyenne aux grands enjeux de transitions énergétiques et écologiques, mais elles doivent également adapter leur fonctionnement pour que leurs activités aient un moindre impact environnemental;
- Mutations économiques : la situation actuelle augmente les charges des associations et limite les financements publics. Cela oblige à diversifier lers ressources, développer le mécénat, mutualiser les moyens humains ou techniques, etc.
- Le dispositif régional « Accompagner les mutations associatives » est un nouveau levier d'action destiné à faire émerger des propositions d'accompagnement pour les associations, sur des thématiques liées aux transitions : transition numérique, environnementale, hybridation des ressources...

Le dispositif repose sur le constat que bon nombre de petites associations peinent à aborder les grandes mutations environnementales, sociétales, technologiques, socio-économiques qui s'imposent à elles et nécessitent une adaptation de leur fonctionnement.

L'appel à projets « Accompagner les mutations associatives » a pour ambition d'identifier des structures de l'ESS expertes dans l'accompagnement des associations et en capacité de proposer un parcours d'amélioration du fonctionnement associatif sur une thématique liée aux transitions. Cette évolution aura pour effet d'entraîner, à terme, des changements de comportements chez les salariés, les bénévoles et les différents publics bénéficiaires des actions.

Pistes d'amélioration

À ce stade, les pistes d'amélioration ne sont pas encore identifiées, uu le caractère récent du dispositif, créé en 2023.

Formation : Agent Technique de Réception et de Valorisation de Déchets

Pôle formation et emploi

Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA) ODD/Cibles: 4.3 - 4.4 - 4.5 - 8.5 - 8.6 - 12.5 - 12.8

Le dispositif « Habilitation de Service Public » s'adresse à un public éloigné de l'emploi ayant besoin d'un accompagnement particulier concernant, par exemple, les questions de mobilité ou sociales. Il propose également du renforcement en compétences de base (mathématiques, français, informatique ou français langue étrangère...). Ce dispositif a la particularité de pouvoir être individualisé avec une du rée modulable et adaptée aux besoins de chacun.

La formation d'agent technique de réception et de valorisation de déchets, de niveau 3 contribue au développement de l'économie circulaire. Il a pour mission de livrer aux filières de valorisation, triées selon leurs critères de qualité, des déchets apportés par les usagers/clients.

Ce métier s'articule sur de ux temps. Le premier, de conseil et de contrôle auprès des usagers, permet ainsi d'accroître le taux de valorisation. Le second, d'exploitation du site, permet la gestion de la logistique des conteneurs, des déchets dangereux et la gestion administrative, tout en assurant le respect des règles de sécurité.

La formation conduisant au titre professionnel « agent technique de réception et de valorisation de déchets » a été mise en œuvre depuis 2021 auprès de 15 stagiaires (3 femmes, 12 hommes), à Artigues (33). L'organisme de formation Maison de la Promotion Sociale Formation (MPS) assure la formation, composée de 665 heures en centre et d'une immersion en entreprise de 385 heures. Ces formations ont été financées à hauteur de 250 000 € par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Exemples sur le terrain

- La formation d'agent technique de réception et de valorisation de déchets est une formation de niveau 3.
- Ce dispositif permet un accompagnement sur mesure et pour tout public.

L'accompagnement individualisé de ce dispositif a permis d'amener 80 % des stagiaires à l'obtention de la certification.

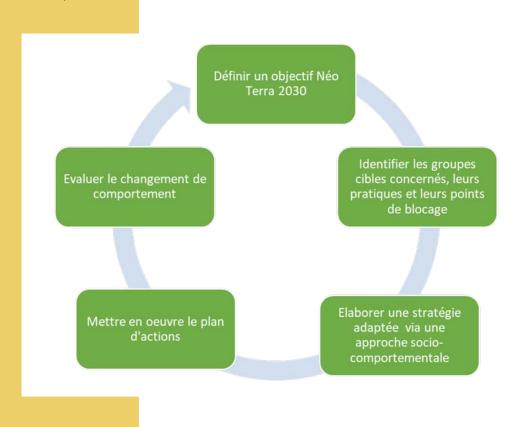
Stratégie ACTE (Accompagnement au changement pour les transitions environnementales)

Pôle développement économique et environnemental Direction de l'environnement ODD/Cibles: 4.7 - 6.b - 11.4 - 11.6 - 11.a - 11.b - 12.2 - 12.8 - 12.b - 13.1 - 15.1 - 15.4 - 15.5 - 15.a - 17.14

- Des freins individuels et collectifs existent et empêchent le passage à l'acte en faveur des transitions écologique et climatique, alors même que les effets du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité sont connus et documentés (Acclimaterra et Ecobiose).
- Compte tenu de l'urgence du passage à l'action pour les transitions environnementales, la Région a décidé de faire évoluer sa politique d'Éducation Nature Environnement pour un Développement Soutenable. Elle a adopté en séance plénière du 12 juin 2023 une nouvelle stratégie régionale d'accompagnement au changement qui oriente désormais le champ de son action publique vers :
 - des acteurs directement en capacité d'agir à court terme pour une transition environnementale réussie ;
 - des thématiques et objectifs identifiés comme stratégiques dans la feuille de route Néo Terra;
 - des approches intégrant les acquis des sciences humaines et sociales aux transitions environnementales, pour impulser et accompagner les changements de comportements, de modes de vie, d'aménagement et de production, à l'échelle de nos territoires.

La stratégie régionale sera déployée grâce à des dispositifs opérationnels qui soutiennent :

- l'ingénierie à l'accompagnement au changement dans les territoires ;
- la formation à la méthodologie et à la prise en compte des dimensions collectives de l'accompagnement au changement;
- les actions à destination des lycéens, apprentis et jeunes de Nouvelle-Aquitaine.



Exemples sur le terrain

Les 4 échelles de l'accompagnement au changement Les sciences sociales et comportementales démontrent que l'approche individuelle ne suffit pas à faire évoluer les comportements et modèles de développement. Afin d'impulser et d'aboutir à des changements concrets, l'accompagnement doit s'appuyer sur quatre échelles d'actions complémentaires (source ADEME):



- l'individu:
- l'individu dans son « petit groupe social », échelle où se crée la norme sociale et s'exprime le désir mimétique : quartier, entreprise, autres organisations d'une même filière sur un même territoire (...);
- la société dans son ensemble : réglementation et offres du marché ;
- l'environnement physique : aménagement du territoire, ergonomie.
- 25 partenaires structurants bénéficiaires de la stratégie ACTE en 2023.

Projets soutenus au titre de l'appel à projets ACTE ou relevant du dispositif Sciences Grandeur Nature : pas de données disponibles en 2023 ; les premiers bénéficiaires seront retenus à partir de l'année 2024.



Pistes d'amélioration

Les indicateurs de réalisation seront complétés à compter de 2024 par des données qualitatives sur l'appréciation du changement de comportement.

Un questionnaire bilan et des chartes d'engagement sont les pistes d'investigation à déployer pour l'avenir.

Ouverture et simplification de l'action régionale au bénéfice des usagers

Délégation à la transformation, au pilotage et à la modernisation ODD/Cibles: 9.1 - 10.2 - 16.6 - 16.10 - 16.b - 17.14

- La qualité du service rendu aux usagers est une priorité régionale. Simplifier nos services, c'est réduire la charge administrative pour des économies de temps, d'argent et d'émissions carbone pour les entreprises, les structures associatives et les particuliers.
- | Cela se traduit concrètement par une numérisation des documents qui réduit drastiquement la production papier, mais surtout simplifie les parcours usagers, notamment en limitant les échanges de courriels et pièces jointes.

Enfin, lors de la mise en place de nouveaux services au bénéfice des usagers, en particulier les services dématérialisés, les dimensions durables sont de plus en plus intégrées dès la conception des services (qualité web - green IT, etc.).

Exemples sur le terrain

Pour illustrer cette action, une importante étude a été menée de septembre 2022 à février 2023 entièrement en interne pour interroger les non-usagers du TER afin d'améliorer la fréquentation des lignes ferroviaires régionales et de proposer un service de qualité qui réponde aux besoins de tous, tout en s'inscrivant dans une vision durable des déplacements, et pour mettre en évidence les freins à l'utilisation du TER. Cette étude a permis d'interroger pas moins de 5 000 non-usagers néo-aquitains pour identifier les leviers d'amélioration en vue d'un usage plus important du train. Elle révèle clairement le fait que l'impact environnemental fait partie des principales motivations à l'usage à venir du TER, en lien notamment avec l'utilisation facilitée du vélo par l'usage combiné de ces deux modes de transport. Parmi ces non-usagers, 8 % rassemblent l'ensemble des facteurs favorables à l'utilisation et constituent le cœur de cible des actions à déployer pour augmenter la fréquentation.





Pistes d'amélioration

En ce qui concerne la relation avec les usagers et la gestion de leurs sollicitations, la DTPM porte également le projet de qualité d'accueil sur la base d'un travail de sensibilisation et de formation à la qualité de service et de mise en œuvre d'un parcours d'accueil digital au bénéfice des usagers (travail sur les courriels, mise en œuvre d'une Foire aux questions, numéro unique...).

Accompagnement des agents en situation de handicap et de restriction médicale

Pôle ressources

Direction des ressources humaines (DRH)

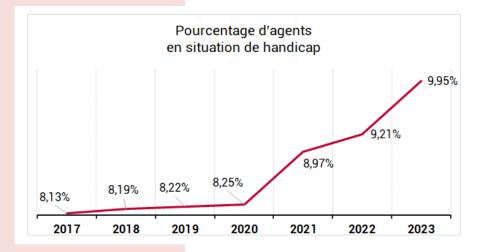
ODD/Cibles: 10.2

Le service Maintien dans l'Emploi et Handicap de la direction des ressources humaines est chargé de l'accompagnement individuel des agents présentant des difficultés de santé à leur poste de travail. Il assure la mise en place de moyens matériels et organisationnels permettant aux personnes d'être maintenues à leur poste et ce dans les meilleures conditions.

Dans ce cadre, le service analyse avec la personne concernée et son encadrement les difficultés rencontrées, propose des moyens de compensation, puis réalise les achats d'équipements adaptés.

Par ailleurs, le service oriente et accompagne les agents en situation de handicap dans leurs démarches pour l'acquisition d'aides individuelles.

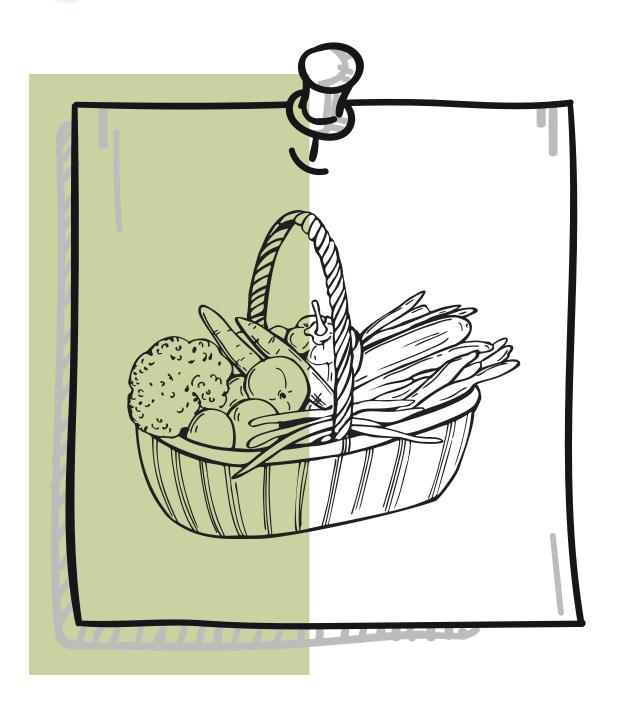
- Les principales actions menées sont les suivantes :
 - études et aménagements de postes de travail pour les personnes en situation de handicap et/ou présentant des restrictions médicales ;
 - participation à l'amélioration des conditions de vie des agents en situation de handicap afin de maintenir leur insertion dans l'emploi (participation à l'acquisition d'orthèses ou de prothèses, intervention d'interprètes en Langue des Signes Française, moyens de déplacements adaptés...);
 - action collective de sensibilisation au handicap dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.
- Au 31 décembre 2023, 837 bénéficiaires de l'obligation d'emploi étaient présents dans les effectifs de la Région, soit un taux d'emploi direct de 9.95 %. Si la Région dépasse l'obligation réglementaire fixée par les textes à 6 %, elle se donne de plus pour objectif d'accompagner spécifiquement chaque agent pour faciliter son insertion et maintien dans l'emploi.





SE NOURRIR : ACCÉI LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES FT AI IMENTAIRES

SE NOURRIR: ACCÉLÉRER **ET ALIMENTAIRES**





























La Nouvelle-Aquitaine est riche d'une agriculture diversifiée sur 3,9 millions d'hectares, représentant plus de 180 000 emplois. Réussir la transition agroécologique est impératif pour atténuer l'impact et s'adapter aux dérèglements climatiques qui affectent toutes les filières. Les changements de pratiques visent le maintien du potentiel de production, le renouvellement des actifs agricoles et une alimentation locale et de qualité. Cette ambition régionale est particulièrement soutenue par les fonds européens avec les programmes FEADER et FEAMPA priorisés sur les transitions.

En 2023, la Région a confirmé son soutien aux projets de transition agroécologique favorisant la sortie des pesticides et l'autonomie énergétique des exploitations. Elle a apporté son concours à la structuration de la filière bio compost et à l'expérimentation d'une «Carte Vitale» de l'Alimentation. Elle soutient la mise en œuvre de programmes de recherche et d'enseignement sur l'agroécologie visant à renforcer la résilience des systèmes agricoles et à assurer la sécurité alimentaire en Nouvelle-Aguitaine.

Au titre de l'engagement de la collectivité, la Région conforte sa politique d'achat pour la restauration dans les lycées néoaquitains en faveur de denrées durables, saines et de proximité.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020 Bilan 2021

Bilan 2022

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 3

Bilan 2020 Bilan 2021 Bilan 2022 Bilan 2023

36.3%

30.2%

19.4%



Montant voté

Bilan 2020

63 979 221 €

Bilan 2021

99856010€

Bilan 2022

46 761 646 €

Bilan 2023

83 979 111 €



En 2023, l'Europe en Région a investi

υia le FSE pour 2 projets υία le FEAMPA

υία le FEADER pour 141 projets pour 3 633 projets relevant de l'Ambition 3 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre cumulé d'exploitations certifiées AB

2020 2021 2022 2023 **8 0 1 8 7 9 9 0 8 3 9 0 5 7**

La Nouvelle-Aquitaine est la 2e région bio de France par son nombre d'exploitations et ses surfaces engagées en bio. En 2023, la dynamique de développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine s'est poursuivie avec + 10,6 % d'exploitations engagées en bio par rapport à 2020. 2023 voit pour la première fois le nombre d'agriculteurs certifiés AB diminuer. Ceci est dû principalement à un faible nombre de nouvelles conversions dû au contexte de marché de l'AB (inflation des prix et manque de débouchés). La Région a décidé d'accentuer ses actions en faveur de la promotion et de la restauration collective afin de redynamiser la consommation en produits AB et ainsi de tirer vers le haut les conversions.

Nombre annuel de projets territorialisés de développement et de structuration de circuits et fillères locales alimentaires, soutenus par la Région

2021 2022 2023

24 16 17

Depuis plusieurs années, la Région s'investit en faveur du développement d'une agriculture de proximité, et des circuits alimentaires locaux, ce qui favorise la production d'une alimentation locale, régionale, saine et durable répondant aux attentes des consommateurs. Elle encourage et soutient les agriculteurs à transformer et commercialiser leurs produits agricoles. Cela crée plus de valeur ajoutée dans les exploitations agricoles engagées dans la transition agroécologique, une transparence des prix, une juste rémunération des agriculteurs.

Collectivité engagée

Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective des lycées

2020 2021 2022 2023 **13**% **14.8**% **16.3**% **22**%

La Région Nouvelle-Aquitaine s'investit depuis de nombreuses années dans les territoires pour développer les circuits alimentaires locaux et l'agriculture de proximité. La politique régionale est menée dans différents domaines et notamment celui de la restauration dans les lycées. Le cadre fixé par la Région aux établissements relevant de sa compétence est l'atteinte d'un objectif de 60 % d'approvisionnements locaux et 30 % d'approvisionnements bio en 2025. En 2023, les 240 lycées de Nouvelle-Aquitaine adhérents à l'ACENA (Association des coordonnateurs d'EPLE de la Nouvelle-Aquitaine) ont servi des repas constitués à 50 % de produits locaux (pain compris) et à 22 % de produits bio.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Installation photovoltaïque dans une coopérative fruitière du Limousin pour devenir autonome en électricité

Pôle développement économique et environnemental Direction énergie et climat ODD/Cibles: 7.2 - 9.4

- | La Coopérative Fruitière du Limousin (COOPLIM), constituée par 80 adhérents le 21 janvier 1974, concerne aujourd'hui la Corrèze, la Dordogne et la Haute-Vienne, et 110 producteurs adhérents.
 - La mission de COOPLIM est de stocker, conditionner et commercialiser l'ensemble du volume de pommes récolté chaque année par ses producteurs adhérents. Pour ce faire, COOPLIM est propriétaire et exploitant de sites de stockage / conditionnement :
 - Saint-Aulaire (19), site de conditionnement et stockage ;
 - Saint-Laurent d'Allassac (19), site de stockage uniquement.

Chaque site est équipé de plusieurs chambres froides pour conserver les pommes tout au long de l'année depuis leur récolte jusqu'à leur commercialisation. La consommation électrique des groupes froids représente donc une part prépondérante (environ 50 %) de la consommation globale de chacun des sites.

Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité énergétique de son activité et du développement des énergies renouvelables, COOPLIM a décidé de réaliser une installation solaire photovoltaïque en autoconsommation.

Le site retenu pour le projet photovoltaïque en autoconsommation est le site de Saint-Aulaire car il constitue le 1er site en matière de volume de marchandises stocké et donc de niveau de consommation d'électricité.

Ce projet a été accompagné par la Région sur des fonds FEDER à hauteur de 500 000 € soit une aide de 20 %.





Centre PV Cooplim source: *Apex Energie*

Cet équipement est inédit en France pour une coopérative fruitière par son ampleur : 10 000 m², 5 272 panneaux solaires installés en toiture pour produire de l'électricité directement consommée sur place.

La centrale d'une puissance de 1,8 MWc, a été construite par Apex Energies.

Néo VEGA, projet de la station expérimentale INVENIO pour la filière fruits et légumes

Pôle développement économique et environnemental Direction de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche ODD/Cibles: 2.4 - 6.3 - 6.4 - 12.1 - 12.2

| INVENIO est la station d'expérimentation de la filière fruits et légumes en Nouvelle-Aquitaine.

Le site de Sainte-Livrade-sur-Lot (47) à Lalande Basse a été créé en 1981 à l'initiative des producteurs des fruits et légumes d'Aquitaine, plus particulièrement lot-et-garonnais, afin d'accompagner techniquement la filière pour faire face aux enjeux et défis de cette époque.

Aujourd'hui, relever le défi de la sortie des pesticides de synthèse nécessite de trouver des solutions techniques et de repenser les systèmes de culture pour garantir à la fois, une production de fruits et légumes quantitative et qualitative qui permette une rémunération du producteur, et un produit abordable pour le consommateur.

L'eau est particulièrement nécessaire pour garantir une production de fruits et légumes quantitative et qualitative. Or, cette ressource fait face à une concurrence sur les usages et à une hétérogénéité dans la disponibilité, du fait de l'évolution des régimes de précipitations, conséquence du changement climatique.

| Néo Vega est un projet d'évolution du pôle expérimental de Sainte-Livrade-sur-Lot vers un centre de ressources dédié aux Fruits et Légumes de Nouvelle-Aquitaine et aux enjeux agro-éco-environnementaux.

Il s'agit de construire une unité pilote de 1000 m² avec l'installation d'un système en surpression : une serre fermée à dynamique positive, où l'air introduit est contraint de passer dans un caisson réfrigérant et est réparti dans la serre via des gaines plastiques réparties entre les rangs. Ce système est être combiné avec la mise en place d'un ombrage thermique.

Dans un premier temps ce projet concernera la culture d'aubergines et pourra ensuite être étendu à d'autres productions. Diverses expérimentations seront menées sur 3 axes de travail compatibles avec les défis Néo Terra :

- Agriculture et énergies ;
- Optimisation des biocontrôles ;
- Agrobiologie.

Ce projet a été accompagné par la Région dans le cadre du dispositif Expérimentation en 2023 à hauteur de 200 000 €.

- Concernant la sortie des pesticides de synthèse :
 - l'axe optimisation des biocontrôles vise à identifier les conditions dans lesquelles les biocontrôles seront efficaces et pourront alors remplacer les traitements chimiques;
 - l'axe agrobiologie vise à proposer des itinéraires et systèmes de culture rentables en agriculture biologique en mobilisant les différents leviers agroécologiques validés par l'expérimentation à Invenio.
- Concernant la gestion quantitative de l'eau, deux axes seront investis:
 - le premier visera à mobiliser le levier des nouveaux systèmes d'abris pour limiter la consommation en eau et favoriser son recyclage (Agriculture et énergie);
 - le second travaillera sur le pilotage de l'irrigation en s'appuyant sur la modélisation et les prévisions météorologiques (Agrobiologie).





Culture d'aubergine source : www.invenio-fl.fr

Étude pour la structuration de la filière bio compost en Creuse

DATAR

Direction de la Cohésion et des Initiatives Territoriales (DCIT)
ODD/Cibles: 11.6 - 12.3 - 12.4 - 12.5

- Le projet de structuration de la filière bio compost en Creuse est inscrit au Contrat de Développement et de transitions du Territoire de Guéret. La structure porteuse de l'étude, France Active Nouvelle-Aquitaine, a été accompagnée par la Région sur un poste d'ingénierie.
- La filière bio compost, très opportune pour concrétiser les transitions environnementales, fait l'objet d'une réflexion sur le département de la Creuse. L'objectif de la FA'brique Creusoise, structure qui pilote la réalisation de l'étude, est d'utiliser son savoir-faire pour favoriser l'émergence d'une stratégie territoriale coconstruite avec les acteurs locaux et permettre une phase opérationnelle en trouvant un porteur de projet ou en le créant. Pour cela, elle mettra en œuvre le processus suivant :
 - Diagnostic des besoins (synthèse de la problématique et identification des acteurs concernés, détermination des enjeux et de la volumétrie, définition des exutoires);
 - Détermination d'un modèle organisationnel de la filière et de l'emplacement;
 - Proposition et validation d'un modèle économique ;
 - Accompagnement à la recherche du porteur de projet et sa création si nécessaire.

Exemples sur le terrain

- Cette réflexion sur la filière bio compost participe de façon transversale à de nombreux enjeux et priorités tant du département de la Creuse que de la Région :
 - Redynamiser le tissu productif local;
 - Créer un environnement propice au vivre-ensemble ;
 - Installer une cantine solidaire pour la gestion de leurs déchets ;
 - Installer une Ceinture maraîchère ;
 - Développer le Plan d'Alimentation Territoriale ;
 - Participer à la feuille de route Néo Terra.
- L'étude s'intégrera dans l'ensemble des réflexions déjà menées sur ce territoire, notamment par le Syndicat Mixte d'Aménagement Durable, Evolis 23, qui travaille depuis plusieurs années sur la filière Biodéchets. IL dispose déjà de données, permettant de commencer à évaluer:
 - le gisement ;
 - les moyens et le coût d'une collecte des volumes concernés ;
 - le coût d'une transformation en compost valorisable ;
 - les investissements nécessaires.

Evolis 23 a par ailleurs répondu à un AAP Région /ADEME pour poursuivre le déploiement de la gestion de proximité des biodéchets. Une structure associative localisée sur Guéret, l'Association des Communs, animant entre autres des ateliers de réparation d'objets et des jardins partagés, a également mené différentes expérimentations autour de la qualité des composts et sur la collecte des bio déchets.



Valorisation des déchets organiques grâce au compostage source : La Montagne januier 2024

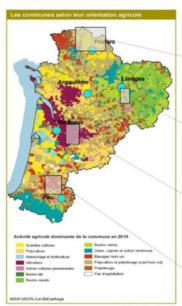
PSGAR MAIA - MAssification et Intensification Agroécologique pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et assurer la sécurité alimentaire en Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental Direction recherche, enseignement supérieur, transfert de technologies ODD/Cibles: 2.4 - 6.6 - 15.1 - 15.3

- | L'enjeu majeur actuel pour la recherche en agroécologie est de produire des connaissances/outils pour des systèmes de production mobilisant les principes écologiques et également de produire des innovations de nature sociale et économique pour de nouvelles formes d'organisation facilitant le déploiement de l'agroécologie. Une analyse systémique permettra notamment
 - d'étudier, de tester ou de mettre au point des systèmes de production innovants valorisant les services écosystémiques,
 - d'appréhender les changements induits par le déploiement de l'agroécologie à travers les échelles d'organisations, humaines et biologiques,
 - d'identifier les interdépendances entre acteurs et
 - d'engager des dynamiques de changements à l'échelle individuelle et collective.

Ce programme de recherche-action vise à renforcer les connaissances autour de trois grands défis scientifiques sur la mise au point et à la massification des pratiques agroécologiques :

- 1. Mobiliser les solutions fondées sur la nature pour co-concevoir des socio-écosystèmes agricoles durables et résilients face aux changements environnementaux;
- 2.Analyser et anticiper les effets du déploiement à large échelle des pratiques agroécologiques pour les acteurs et les territoires ;
- 3.Accompagner les acteurs et les territoires dans la transition des systèmes agri-alimentaires et la massification de l'agroécologie en Nouvelle-Aquitaine.



Territoire Nord Vienne: situé sur les communautés de communes du Pays Loudunais, du Haut-Poitou et sur la communauté d'agglomération du Grand Châtellerault et du Grand Poitiers. Territoire dominé par la grandes cultures (céréales et oléagineux) et la polyculture-élevage.



Territoire Pomme du Limousin : situé sur le plateau du Haut Limousin, principalement à cheval sur 3 départements (Corrèze, Nord Dordogne, Haute Vienne). Territoire où s'entremêle polyculture-élevage et arboriculture.



Territoire Est Gironde: situé sur les communautés de communes du Libournais, du Grand Saint Emilionais, du Créonais, de Castillon Pujols et de l'Entre-deux Mers. Territoire largement dominé par la viticulure



Territoire Sud Landes / Nord béarn: situé sur les communautés de communes Chalosse-Tursan, coteaux et vallées des Luys, Luys en Béarn et Lacq-Orthez. Territoire dominé par la grande culture, la polyculture-élevage et le maraichage.



Cartographie des différents territoires pilotes retenus pour le projet MAIA. source : *Agreste pour le fond de carte, images libres de droit*

Le programme est basé sur une approche de recherche-action, au sein de quatre territoires pilotes de Nouvelle-Aguitaine. Ces territoires ont été sélectionnés pour servir de véritables laboratoires à ciel ouvert pour le projet MAIA, afin de mettre à l'épreuve du réel des solutions agroécologiques aux problèmes ciblés par les acteurs des territoires, tout en générant de la connaissance scientifique. Les critères utilisés pour la pré-sélection de ces territoires ont été les suivants: (i) représenter les filières agricoles importantes à l'échelle régionale, (ii) couvrir une diversité de contextes de production en termes pédoclimatiques mais également de problématiques rencontrées, (iii) s'appuyer sur la préexistence d'initiatives de transition agroécologiques portées par divers acteurs, (iv) et l'intérêt des acteurs de ces territoires pour rejoindre la dynamique de notre projet. Les expérimentations et mesures menées à l'échelle de ces territoires alimenteront des approches de modélisation et d'extrapolation à l'échelle régionale. Ce travail à l'échelle régionale sera complété par la mise en place d'un observatoire des initiatives de transition agroécologique mais aussi une analyse des effets des politiques publiques, de la demande alimentaire ou des comportements des consommateurs.

Pérenniser les surfaces bio de la coopérative CORAB dans un contexte de changement climatique

Pôle développement économique et environnemental Direction de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche ODD/Cibles: 2.4 - 12.1 - 12.2 - 13.1



Le choix de développer de nouvelles cultures adaptées au changement climatique doit aussi être fait avec l'aval de la filière pour que les nouvelles cultures répondent au mieux aux demandes des marchés.

- | Afin d'accompagner ses adhérents face à ces problématiques nouvelles, la coopérative CORAB met en place des actions structurantes sur plusieurs années, autour des axes suivants :
 - adapter les itinéraires techniques des cultures couramment cultivées ;
 - identifier ou acclimater des variétés en lien avec les itinéraires techniques bio et les conditions climatiques nouvelles;
 - essayer des nouvelles cultures qui répondraient aux enjeux climatiques et de marché;
 - échanger et travailler en collaboration avec les clients et prospects pour offrir des cultures valorisables.

L'objectif global est de renforcer les connaissances techniques des agriculteurs et de leur proposer de nouvelles cultures. Ce projet a été soutenu par la Région dans le cadre du dispositif structuration Amont Aval des filières biologiques en 2023 à hauteur de 25 140 €.

Exemples sur le terrain

- Un groupe de 13 agriculteurs a été constitué, animé par l'équipe technique de la CORAB.
- Dans le cadre de la campagne 2023, la CORAB a mis en place deux dispositifs complémentaires :
 - essais micro-parcelles sur diverses variétés de productions d'automne ou hiver : moutardes, blés anciens, etc. ;
 - -essais plein champ pour trouver des cultures d'été ayant des potentiels en climat sec. Les tests portent sur la chia, le chanvre, le sarrasin et le tournesol population.
- En complément des essais agronomiques et variétaux, la CORAB constitue une base de connaissances sur les grandes cultures bio dans la région de production.

Pour cela, un groupe de travail a réalisé un mémo participatif. Les objectifs de ce travail sont multiples :

- rédiger une connaissance souvent oralisée et de terrain, parfois peu confrontée aux avancées scientifiques ;
- trouver des clés de lecture nouvelles pour comprendre et conseiller les fermes bio en grandes cultures ;
- consolider et actualiser le bagage technique des adhérents et les techniciens de la coopérative.
- Surface implantée en nouvelles cultures :
 50 ha testés de nouvelles espèces végétales ou variétés : chia, sarrasin, chanvre, tournesol variété population.



Vers un réseau d'achat en commun - Bordeaux Métropole

Pôle développement économique et environnemental Direction économie sociale et solidaire et innovation sociale ODD/Cibles: 2.1 - 2.2

Constitué en 2020 et initié par l'association VRAC Bordeaux, le collectif Acclimat'action est composé d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire œuvrant dans le champ du social et de l'accès à l'alimentation (Centre Social et culturel de l'Estey, Supercoop, les Râteleurs, MIAM du centre social de Bordeaux Nord, La Boussole), des acteurs de la sensibilisation à l'alimentation durable (egraine, Cap Sciences), des acteurs de la société civile (Saluterre, Du vert dans les rouages), et des acteurs de la recherche (Université de Bordeaux et Unité Mixte de Recherche MOISA). Ensemble, ces acteurs oeuvrent à opérer une transition des modèles alimentaires pour plus de justice sociale et dans l'objectif de lutter contre le réchauffement climatique. Ils agissent pour faciliter l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité (groupement d'achats à prix coûtant, bistrot solidaire,

Ils agissent pour faciliter l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité (groupement d'achats à prix coûtant, bistrot solidaire, supermarché coopératif, cuisine de rue...) car ils constatent une véritable dégradation des conditions socio-économiques des habitants.

Exemples sur le terrain

- Durant deux ans, ce collectif a travaillé à la réalisation d'une étude qualitative pour connaître les habitudes alimentaires des quartiers populaires ainsi que les représentations sociales des habitants.

 Cette mobilisation s'est matérialisée de différentes façons (microtrottoir, monographie, enquêtes sous forme de QCM) et autour de deux territoires (la Métropole bordelaise et le Pays foyen).

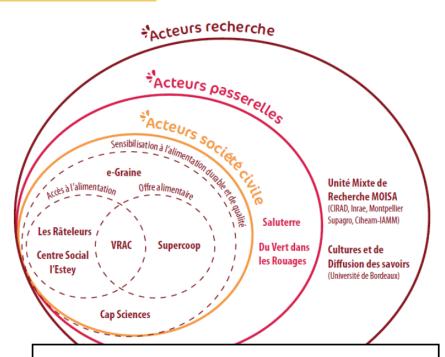
 Différentes ressources pédagogiques ont également été travaillées par ce collectif (le jeu « du climat à l'assiette », la mise en oeuvre de cuisine de rue, des campagnes d'affichages...); l'objectif étant de sensibiliser au nécessaire changement des pratiques alimentaires à venir. Acclimac'action intervient pour réfléchir et expérimenter des solutions porteuses d'une plus grande justice sociale et alimentaire.
- VRAC Bordeaux souhaite aller plus loin dans les parcours de sensibilisation et propose d'expérimenter le concept de sécurité sociale de l'alimentation. Inspiré du modèle de la sécurité sociale de la santé tel qu'il a fonctionné entre 1945 et 1967, le collectif va développer cette expérimentation pilote sur le territoire girondin : 400 citoyens répartis sur 4 territoires (Bordeaux, Bègles, Pays Foyen, Bazadais) cotiseront selon leurs moyens pour abonder une caisse départementale de l'alimentation qui permettra à chacun de bénéficier d'une carte vitale de l'alimentation dotée d'une allocation monétaire (MONA) de 75 € /mois et par foyer auxquels s'ajoutent 75 € par personne composant le foyer.



le 21 ianvier 2023 des parcours d'engagement citoyen vers une sécurité sociale de l'alimentation avec Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde, Eue Demange, Acclimat'action et 40 citoyens: leur mission, définir les critères de conventionnement des caisses locales de l'alimentation pour une expérimentation en 2024.

source : dossier de candidature

- L'argent récolté dans la caisse pourra être dépensé par les 400 citoyens dans des produits alimentaires issus de lieux et de fournisseurs respectant les cahiers des charges définis par les citoyens eux-mêmes. Ces cahiers des charges contiendront des critères locaux spécifiques, mais aussi des critères départementaux communs (définis au sein d'un Comité Départemental de l'Alimentation qui réunit collectivités, représentants de la société civile et citoyens représentant des caisses locales).
 - Ce projet collabore avec le projet SEREALINA (Sécurité et Résilience Alimentaires en Nouvelle-Aquitaine) sur les enjeux de la résilience alimentaire et plus largement avec les réseaux de recherches français impliqués dans les initiatives de sécurité sociale de l'alimentation et avec les membres de la chaire UNESCO de Montpellier.
 - Cette expérimentation se déroulera en 2024 et sera évaluée en vue d'une expérimentation à plus grande échelle.
- Afin de mener à bien cette expérimentation, VRAC Bordeaux a bénéficié d'une aide régionale de 40 000 € sur une assiette subventionnable de 505 000 € TTC, y compris un abondement à la caisse de 300 000 €.



Ancrage par quartier des acteurs de la société civile du collectif Acclimat'action

Le collectif s'est constitué début 2020 puis s'est élargi progressivement avec le lancement opérationnel du projet. Cette phase d'élargissement du collectif a permis de faire se rejoindre deux dynamiques territoriales qui travaillent sur un sujet similaire: celle initiée par VRAC sur la Métropole bordelaise et celle initiée par Saluterre en Pays foyen. Le projet concerne 400 citoyens répartis sur 4 territoires: Bordeaux, Bègles, Pays foyen et Bazadais.

source : rapport Acclimat'Action 2023

AGRO SMART CAMPUS

Pôle éducation et citoyenneté Direction de l'orientation

ODD/Cibles: 2.4 - 4.7 - 12.4 - 17.14 - 17.17

Agro Smart Campus (ASC) a été créé et porté depuis 2018 par la Région Nouvelle-Aquitaine, en coopération avec la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la Chambre Régionale d'Agriculture, l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), Bordeaux Sciences Agro (BSA) et l'enseignement agricole public et privé. Dans le cadre des objectifs de Néo Terra et du plan « Enseigner à Produire Autrement » du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, il s'agit d'une innovation organisationnelle, ambitieuse et dynamique s'inscrivant au cœur des enjeux agricoles et sociétaux actuels.

4 axes strucutrent Agro Smart Campus:

- Trois « Grands rendez-vous » annuels de diffusion et d'échanges sur l'avancée des connaissances et des pratiques avec les acteurs du réseau autour des thématiques suivantes : adaptation au changement climatique ; le sol, support de la vie ; biocontrôles et bio-solutions en abordant One Health ; autonomie protéique des exploitations dont autonomie fourragère ; alimentation durable et de qualité ;
- Programme de coopération entre les équipes pédagogiques de l'enseignement secondaire, celles du supérieur et les équipes des organismes de recherche et programme de coopération entre les établissements d'enseignement agricoles et les établissements assurant des missions de recherche en Nouvelle-Aquitaine;
- Déploiement de la plateforme de diffusion de contenus pédagogiques Agro Smart Campus, avec une mise en format adaptée afin que les contenus puissent être intégrés dans les enseignements;
- Déploiement d'une chaîne de diffusion de vidéos et sa présence digitale sur les réseaux sociaux.



NEOCOOP : Accompagnement de la coopérative Valprim dans sa stratégie de transition agroécologique

Pôle développement économique et environnemental Direction de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche ODD/Cibles: 2.4 - 6.4 - 12.2 - 12.4

- | En Nouvelle-Aquitaine, 75 % des exploitations sont adhérentes à des coopératives agricoles, faisant de ces entreprises collectives des acteurs majeurs du territoire sur lesquels la Région s'appuie pour développer ses objectifs de changements de pratiques au sein des exploitations agricoles. L'accélération de la transition agroécologique passe, notamment, par du conseil, de l'innovation, une diversité des productions et leur meilleure valorisation sur les marchés.
- Dans ce contexte et dans le cadre de la convention entre la Région et la Coopération Agricole, le dispositif « Parcours Néocoop » a été créé. C'est un accompagnement stratégique et opérationnel pour accélérer la transition agroécologique de l'amont agricole. Ce dispositif prend la forme d'un soutien externe, pouvant aller jusqu'à 15 jours d'accompagnement, réparti sur plusieurs mois et scindé en trois grandes phases : un diagnostic ; une deuxième étape de définition du plan d'actions opérationnel et l'accompagnement de la coopérative dans la réalisation du plan d'actions.

La coopérative Valprim avait défini les objectifs principaux suivants :

- tendre vers une résilience et une diminution de consommation des ressources (eau, énergie, électricité, engrais de synthèse);
- tendre vers un système de production plus résilient par le sol vivant ;
- mieux piloter les exploitations afin de diminuer l'impact des productions.

Exemples sur le terrain

- En 2023, différentes actions ont donc été menées :
 - mise en place d'un groupe de travail sur la gestion de l'eau avec la réalisation d'un bilan de la situation actuelle en termes de suivi des consommations et d'équipements pour améliorer les pratiques;
 - formation sur le maraîchage sol vivant pour 8 producteurs et définition de 2 sites pilotes;
 - formation sur la biodiversité et définition de 3 sites pilotes ;
 - ajout d'un volet agroécologie dans les diagnostics stratégiques réalisés dans les exploitations.
- Nombre de sites réalisant des actions tests dans le cadre du plan d'action :
 - 3 sites pilotes pour la partie biodiversité et 2 sites pilotes pour le maraîchage sur sol vivant.



Pistes d'amélioration

La Région entend poursuivre son soutien à la dynamique enclenchée par le « Parcours Néocoop » et multiplier les plans d'action par et dans les coopératives.

Développer l'achat des denrées durables, saines et locales à travers la formation des personnels et le soutien à l'association des coordonnateurs d'EPLE de la Nouvelle-Aquitaine (ACENA)

Pôle éducation et citoyenneté Direction de l'éducation

ODD/Cibles: 8.3 - 8.4 - 12.7 - 12.8 - 13.3

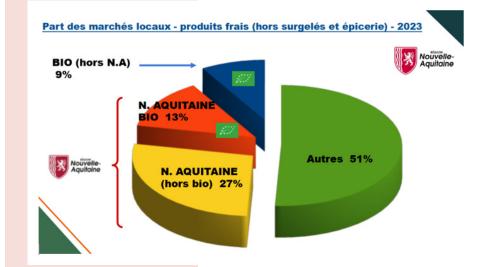
- | En Nouvelle-Aquitaine, définie dès 2016 puis réaffirmée avec Néo Terra, via les Pactes Alimentaire et Bio, la restauration durable dans les lycées s'articule notamment autour de 2 grands axes : la réduction du gaspillage alimentaire et le développement des approvisionnements de qualité.
 - Sur ce dernier point, la Région s'est fixée comme ambition d'atteindre 60 % de produits locaux, sains et de qualité dont 30 % de produits bio dans les restaurants des lycées publics néo-aquitains, à l'horizon 2025.
 - Le territoire régional jouit d'une grande diversité de ses productions agricoles. De nombreux outils de transformation, de commercialisation sont présents. La Nouvelel Aquitaine dispose de forts atouts pour le développement des circuits courts, circuits de proximité et filières alimentaires locales.
- Chaque année, 60 millions de repas sont servis dans les lycées de Nouvelle Aquitaine.

Acteur inconournable du Pacte Alimentaire, l'association des coordonnateurs des groupements de commandes des EPLE de Nouvelle-Aquitaine (ACENA) particpe d'une gouvernance partagée avec la Région autour des enjeux de l'alimentation saine et durable.

La mise en œuvre d'une telle ambition peut réussir avec l'adhésion des équipes en charge de la restauration. Aussi un plan régional de formation est-il déployé depuis 2019 dans les lycées, afin d'accompagner les changements de pratiques. Des modules spécifiques en lien direct avec les ambitions régionales en matière d'approvisionnement viennent accompagner la politique d'achat partagée avec l'ACENA:

- Développement des approvisionnements bio locaux et de qualité ;
- Analyse sensorielle des produits alimentaires ;
- Amélioration de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire et limitation de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

Les 3 modules sont ouverts aux professionnels de cuisine et aux gestionnaires. Le 3° est également ouvert à l'ensemble de la communauté éducative, élèves compris.





Équipes restauration source : *Région NA*

Chiffres clés

- 20 groupements de commandes alimentaires, 617 adhérents dont 243 lycées
- P 180 000 € consacrés à la formation des équipes pour la période 2019-2022, 155 000 € pour la période 2022-2025

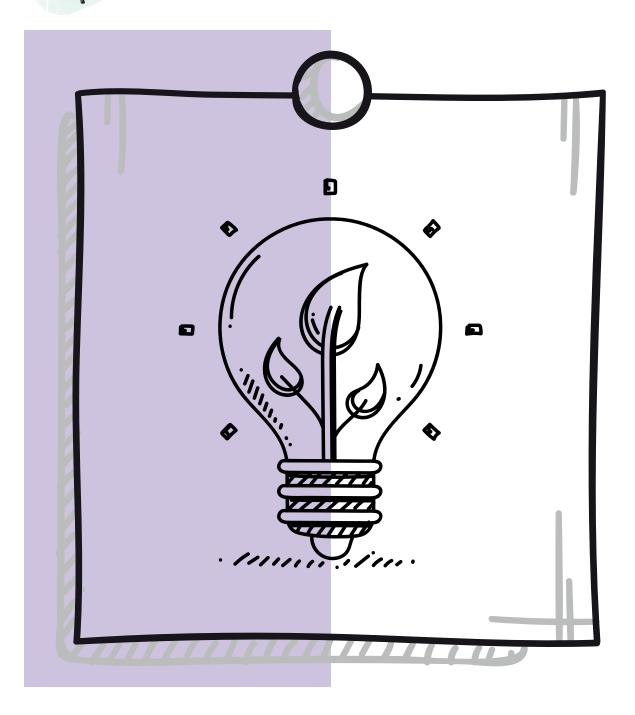
Part des achats locaux ou bio dans l'ensemble des achats de produits frais

source: ACENA
Les achats de proximité
(produits en NouvelleAquitaine) et/ou
bio atteignent
aujourd'hui 49 % de
l'ensemble des achats
de produits frais.
La progression est
constante.



INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DUE

RESPONSABLE ET DURABLE































L'objectif global du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), adopté en 2022, est de faire de la Nouvelle-Aquitaine la première région écoresponsable française. La Région encourage donc un modèle de développement alternatif, plus soutenable, fondé sur des chaînes d'approvisionnement et de valeur repensées, mettant l'humain au cœur de l'économie, stimulant l'innovation technologique, sociale ou encore managériale, privilégiant l'économie circulaire, l'éco-conception et la sobriété, l'économie sociale et solidaire et la responsabilité sociétale et/ou territoriale des entreprises.

Cette ambition fait l'objet d'un soutien de l'Union européenne, à travers le programme régional FEDER 2021-2027.

En 2023, la Région a initié et soutenu de multiples initiatives individuelles ou collectives d'entreprises : salon et ateliers professionnels et grand-public sur la mode responsable, développement d'un pôle d'économie sociale et solidaire à Coulounieix-Chamiers en Dordogne, biotechnologies et chimie verte en alternative aux plastiques pétrochimiques (Dionymer), nouvelles techniques d'isolation de bâtiment (Air Booster), etc. Elle a mis en place, avec la Banque des Territoires et 3 réseaux bancaires, le Fonds « Nouvelle-Aguitaine Croissance Tourisme » pour accompagner les projets immobiliers locaux touristiques comme la réhabilitation d'hôtels familiaux.

Enfin, elle a conçu en interne et avec l'aide d'entreprises, pour une mise à disposition courant 2024, un outil d'évaluation de la maturité des entreprises sur les défis environnementaux et sociétaux : le Néo Terra score.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020 Bilan 2021

Bilan 2022

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 4

Bilan 2020

Bilan 2021

Bilan 2022

Bilan 2023

12%

19.9%



Montant voté

Bilan 2020

68 302 638 €

Bilan 2021

108 924 766 €

Bilan 2022

107 993 917 €

Bilan 2023

114 129 339 €



En 2023, l'Europe en Région a investi

υία le FEDER pour 22 projets

υία le FEADER pour 3 projets

υία le FSE pour 1 projet relevant de l'Ambition 4 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Nombre cumulé de structures d'hébergement touristiques et autres prestataires touristiques éco-labellisés en Région

2020 2021 2022 2023 **268 1119 1147 1182**

L'adoption de la feuille de route tourisme durable 2023-2028 engage et conforte une dynamique de transition touristique éco-responsable à l'échelle des différents territoires de la région.

La poursuite et l'accélération du travail engagé autour de la transition de l'offre, avec une attention portée à la viabilité économique et à la résilience des entreprises touristiques régionales, sont illustrées par une augmentation de 6 % du nombre de structures d'hébergement touristiques et autres prestataires écolabellisés en région depuis 2021.

Nombre annuel d'entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire

2020 2021 2022 2023 **336 382 470 781**

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient les entreprises pour qu'elles s'inscrivent dans un modèle d'économie circulaire afin de réduire la consommation de ressources et la production de déchets. Afin d'atteindre les objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) Nouvelle-Aquitaine, intégré au SRADDET, la Région déploie différents dispositifs d'accompagnement d'entreprises sur les différents piliers de l'économie circulaire : sont ici comptabilisés les entreprises accompagnées au titre de l'Ecologie Industrielle et Territoriale, de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, les aides aux projets de prévention et de gestion des déchets, ainsi que celles accompagnées par les programmes transverses d'économie circulaire des Chambres consulaires, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre de Commerce et d'Industrie. En 2023, 781 entreprises ont ainsi été accompagnées au titre de l'économie circulaire.

Collectivité engagée

Pourcentage des achats intégrant une dimension développement durable

2023

70.39%

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine, 8 000 à 9 000 marchés publics sont attribués chaque année. Ils constituent un véritable levier et relais des politiques de la collectivité. Adopté fin 2018, le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables régional fixe les ambitions de la collectivité en matière de commande publique durable. En cohérence avec la feuille de route Néo Terra dont le SPASER est la déclinaison opérationnelle pour les achats, la commande publique régionale se structure et s'engage afin que 90 % des achats intègrent une dimension sociale et/ou environnementale dès 2025. En 2023, 70.39 % des achats intègrent une dimension sociale et/ou environnementale.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Semaine de la mode responsable

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité ODD/Cibles: 12.4 - 12.5

| L'industrie textile est l'une des industries les plus polluantes au monde derrière l'énergie et l'agroalimentaire. En Europe, 4 millions de tonnes de déchets vestimentaires sont jetés par an selon l'ADEME. En France, 624 000 tonnes de textiles sont mises sur le marché chaque année, soit 10 kg par an et par habitant, quand moins d'un tiers seulement est collecté et trié.

Aujourd'hui, le développement soutenable est un enjeu majeur pour cette filière et la Région Nouvelle-Aquitaine ambitionne d'être un territoire de référence. Au côté de ses têtes de réseaux tels que la Chaire BALI, les clusters EuroSIMA, ResoCUIR et Lainamac, la Région contribue à l'émergence de solutions pour diminuer l'impact environnemental du secteur de la mode. Ces acteurs ont notamment permis la création d'une nouvelle plateforme technologique (Chaire BALI avec la création du CETIA), le portage de projets ambitieux et uniques (Resocuir avec le projet FECNA, le CETIA avec le projet Reshoes...) ou encore la structuration de filière (Eurosima pour le sport/glisse, Lainamac pour la laine, ADI-NA pour la filière mode durable..).

- | La Région, en partenariat avec l'ADEME et en collaboration avec l'ADI, a souhaité valoriser différents événements se déroulant sur son territoire en créant la Semaine de la mode responsable du 16 au 22 octobre 2023, autour de 3 temps forts :
 - Lancement du Triathlon de la mode éthique, à Angoulême ;
 - Biarritz Good Fashion en Pays Basque;
 - Rencontres et festival de la mode responsable à Poitiers. L'objectif de cette première édition a été de sensibiliser les professionnels du secteur et le grand public à l'enjeu d'une mode plus responsable :
 - Prévention auprès du grand public : actes de consommation plus responsables, gestion des déchets pour un meilleur recyclage, fabrication Made In Nouvelle-Aquitaine...
 - Sensibilisation des entreprises : réflexion sur les nouvelles attentes chez les consommateurs, présentation des innovations, partage d'expériences, réindustrialisation...



Pistes d'amélioration

En 2024, cette action sera déployée plus largement sur le territoire néo-aquitain lors de la Quinzaine de la Mode Responsable du 7 au 20 octobre.

Exemples sur le terrain

Triathlon de la mode éthique

Organisé par l'association Universal Love, le Triathlon de la mode éthique est un concours national dont le challenge est la création d'une parure à partir de matériaux de seconde vie, en lien avec le sport et sa pratique. Ces créations seront valorisées lors d'une grande exposition pendant les jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

Plus de 240 étudiants néo-aquitains participent à ce challenge sur l'année 2023/2024.

Biarritz Good Fashion

Organisé par la Chaire BALI, Biarritz Good Fashion est un temps fort de la mode circulaire, agile et transparente. L'évènement accueille chaque année plus d'une centaine de professionnels sur le campus de l'ESTIA à Bidart (64). En 2023, le thème central «rendre accessible une mode soutenable» a réuni plus de 200 professionnels de la filière régionale et nationale.

Rencontres de la mode responsable

L'évènement, dédié aux professionnels des filières textile de Nouvelle-Aquitaine, a permis une approche large des problématiques environnementales posées aux filières textiles.

Les acteurs régionaux ont pu être mobilisés et sensibiliés sur des sujets importants comme la relocalisation de la production, les matières de la mode responsable (matières premières du territoire, du futur, bio-sourcées, recyclées ou ré-utilisées), les innovations, les nouvelles attentes chez les consommateurs, les nouveaux modèles économiques (pré-commande, réparabilité, upcycling)...

110 professionnels de la filière textile présents issus de tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine.

Festival de la mode responsable

Evénement récent qui veut remettre la mode sur de bons rails en promouvant une industrie régionale et plus responsable, tout en sensibilisant le public aux matières et aux gestes éco-responsables grâce à des événements festifs, culturels et ludiques. L'occasion de découvrir une nouvelle approche de la mode, alliant créativité, éthique et durabilité!

2 000 participants, 40 boutiques et créateurs engagés, 650 personnes au défilé de mode responsable (Poitiers)

BIARRITZ GOOD FASHION



Festival de la Mode responsable -Le dressing de ta vie Crédits photo : Agence Blue Com Sébastien Laval

«Le Sîlot» à Coulounieix-Chamiers : aménagement du Pôle ESS et Cultures Urbaines

DATAR

Direction de la Cohésion et des Initiatives Territoriales (DCIT)

ODD/Cibles: 2.4 - 11.3 - 11.4 - 11.6 - 11.7 - 11.a - 12.2

- | « Le Sîlot » est situé sur la commune de Coulounieix-Chamiers, dans une friche industrielle et militaire de 5 ha, à l'interface de deux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le projet répond à plusieurs enjeux territoriaux :
 - l'inclusion sociale qui favorise l'émergence et le développement de projets liant cultures urbaines, économie créative, économie circulaire et innovation sociale;
 - le développement d'activités nouvelles et créatrices d'emploi par l'hybridation de disciplines, des filières et des publics;
 - le développement d'une offre de services et d'activités (restauration, pratiques sportives et culturelles) en phase avec les nouvelles attentes des jeunes et des familles;
 - la mise en valeur du site comme exemple de sobriété foncière et énergétique, décarboné et local ;
 - le repositionnement des quartiers politique de la ville dans la dynamique d'agglomération.

La conception du projet repose sur une démarche participative et partenariale réunissant acteurs institutionnels, habitants et associations.

Exemples sur le terrain

- Le Sîlot a l'ambition de devenir un lieu structurant et innovant rayonnant au-delà du territoire de l'agglomération. Des services et activités diversifiés y seront proposés autour de 3 grands pôles :
 - 1. Pôle Économie Sociale et Solidaire : lieu ressources pour favoriser l'initiative économique, la création d'emplois, l'entrepreneuriat social et solidaire. Il est prévu d'accueillir l'incubateur Émergence Périgord qui accompagne les porteurs de projets dans le lancement de leur entreprise sociale et solidaire ; un point d'appui à la vie associative (PAVA) ; des bureaux partagés et espace de conférences, un restaurant solidaire, des ateliers culinaires, des ateliers d'économie créative et échanges de savoirs, un Repair Café ;
 - 2. Pôle Pratiques sportives et cultures urbaines : l'un des principaux fondements de ce projet est la volonté des élus de proposer des espaces et des équipements qui facilitent les pratiques sportives (skate, BMX) artistiques et culturelles à tous les jeunes du territoire;
 - 3. Pôle Parc des transitions: un espace en plein air pour l'organisation de manifestations et d'évènements d'envergure avec une programmation co-élaborée avec les habitants, des jardins de résilience (site démonstrateur dans la gestion de la pollution par phytoépuration), la pérennisation des jardins potagers et pédagogiques installés de façon transitoire, ainsi que le développement d'une micro ferme urbaine. Celle-ci servira de support pédagogique et d'expérimentation de techniques agricoles novatrices et respectueuses de la biodiversité. Elle sera un moteur d'activité économique visant, entre autres, à approvisionner l'activité de restauration du Sîlot.



Visuel du Sîlot, à Coulounieix-Chamiers source: Sud-Ouest avril 2023

NÉO TERRA SCORE

Pôle développement économique et environnemental ODD/Cibles: 5.5 - 6.4 - 8.4 - 8.8 - 8.9 - 9.2 - 12.2 - 13.1 - 16.6 - 16.7 - 17.14

Le SRDEII 2022-2028, voté en juin 2022, s'inscrit dans le changement de trajectoire globale des politiques publiques régionales porté par Néo Terra 2.

Il s'articule autour de 3 grandes priorités partagées largement par les acteurs: accélérer les transitions, dynamiser l'innovation responsable sur le plan environnement al et social et placer l'humain et les territoires au cœur du développement.

Le Néo Terra Score est un nouvel outil pédagogique et de dialogue développé par la Région pour évaluer l'impact des entreprises sur leur environnement économique, environnemental, sociétal et social. Il a été construit de manière transevrsale par un groupe projet d'agents issus de différentes directions du pôle développement éonomique et environnemental (DEE) et de la Direciton des systèmes d'information (DSI) L'outil a ensuite été testé par un panel de chefs d'entreprises représentatif de la Nouvelle-Aquitaine (TPE, PME, ETI, plusieurs filières) pour s'assurer de son caractère opérationnel.

Le Néo Terra Score permet aux entreprises de mieux appréhender leur activité et leur organisation de manière systémique. Grâce à un formulaire détaillé, elles sont invitées à répondre à des questions portant sur cinq piliers fondamentaux : l'humain au cœur de l'entreprise, l'entreprise au sein du territoire, l'environnement comme facteur d'innovation et de durabilité, le modèle économique résilient, et enfin les parties prenantes et la gouvernance.

Le Néo Terra Score fournit ensuite un résultat synthétique sous forme de baromètres, permettant à chaque entreprise de situer sa performance par rapport à ces cinq piliers. Cet outil participe de la mise en œuvre des éco-socio-conditionnalités.

Exemples sur le terrain

Le groupe a été suivi par 2 chercheurs de l'APESA dans le cadre d'une étude observante sur les pratiques innovantes en fonction publique, de septembre à décembre 2023 : fonctionnement du groupe entreprise Néo Terra et outil Néo Terra Score. Une synthèse de leur rapport d'étude a été livrée et présentée début 2024.



NEO TERRA SCORE Entreprise



Bienvenue sur le NéoTerra Score Entreprise. L'autodiagnostic







De la Région Nouvelle-Aquitaine.

Suivar

Accès au NT Score pour une entreprise

Soutien à la start-up DIONYMER

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité

ODD/Cibles: 6.3 - 12.4 - 12.5 - 14.1

Créée en octobre 2021, Dionymer est une start-up de biotechnologie et chimie verte qui propose une alternative aux plastiques pétrochimiques. Son objectif est de transformer des déchets organiques en PolyHydroxyAlcanoates (PHA), grâce à une technologie de rupture inspirée du vivant (fermentation bactérienne). Ces PHA sont biodégradables et présentent de hautes performances techniques. Le choix du déchet utilisé et le procédé de fermentation permettent d'obtenir des propriétés ciblées (élasticité, résistance...).

L'enjeu est de taille, car 99 % des matériaux polymères sont encore issus de la pétrochimie. Les 1 % restants sont des polymères biosourcés, mais sont fabriqués à partir de cultures agricoles, ce qui alourdit leur impact carbone.

Le marché mondial des PHA est en augmentation de 11.5 % par an. Les capacités de production mondiale de PHA sont aujourd'hui insuffisantes pour répondre à ce besoin de « polymères durables ». Les propriétés des PHA circulaires de Dionymer permettent de répondre aux attentes de nombreux industriels, en remplacement des polymères conventionnels classiques issus de la pétrochimie. La start-up commencera à commercialiser ses produits sous forme d'additifs (cosmétique, encapsulation d'engrais...), puis en tant que matériau principal (films et filets agricoles, impression 3D...).

En pensant la chimie à travers l'économie circulaire, Dionymer porte une double proposition de valeur, avec un impact environnemental minimal: transformer des déchets organiques en sources de revenus durables, et remplacer les polymères pétrochimiques par des PHA verts. Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie régionale (chimie verte et matériaux, Plan Zéro Plastique, biomimétisme, Néo Terra).

Exemples sur le terrain

En 2023, la Région Nouvelle-Aquitaine a apporté un soutien à l'investissement de 155 000 € pour permettre à cette start-up de créer sa 1^{re} ligne de production.











Biodéchets

Procédés biomimétiques de Dionymer

Polymères biodégradables : Polyhydroxyalcanoates (PHA)

Une technologie de fermentation unique





Le PHA produit par Dionymer

Pistes d'amélioration

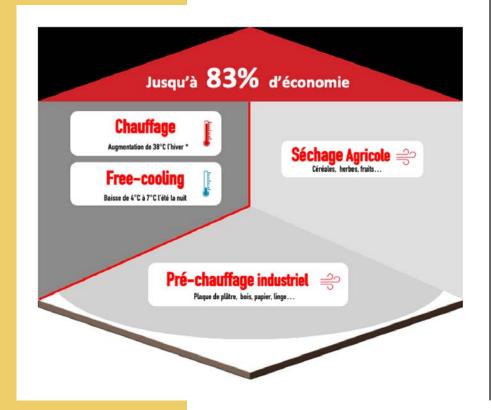
Dionymer ambitionne de devenir le leader français de la production de PHA, en capitalisant sur son procédé innovant (fermentation de déchets organiques). performant (possibilités de personnalisation des polymères), écologique (PHA biodégradable, utilisation de ressources locales, pas d'externalité négative), économique (-40 % de coût de production par rapport à la concurrence) et souverain (pas de dépendance d'approvisionnement des matières premières puisque les déchets sont produits sur place). L'offre de la start-up suscite déjà beaucoup d'intérêt de la part des producteurs de biodéchets comme des utilisateurs de polymères.

AirBooster

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité

ODD/Cibles: 7.2 - 7.3 - 9.2 - 9.4

- | En plein hiver, lors d'une journée ensoleillée avec une température extérieure de 10 °C, la température de la tôle des bardages de bâtiments peut se situer entre 58 et 72 °C. Jusqu'à présent, cette importante quantité d'énergie n'était pas vraiment valorisée. C'est à sa récupération que travaille la société Air Booster. Avec un angle idéal en hiver entre le soleil et le mur, celui-ci devient un capteur solaire très performant.
- Pour un bâtiment à ossature métallique, la solution de récupération des calories permet de réduire les factures jusqu'à 80 % en hiver. L'énergie solaire va chauffer l'air qui circule dans le bardage puis l'air est acheminé à l'intérieur du bâtiment par le système de ventilation existant. Le cœur technologique repose sur l'intégration d'une tôle derrière le bardage. Il ne s'agit pas de réduire la consommation d'énergie en isolant, mais bien d'introduire de la chaleur naturelle. La solution s'adresse également au séchage des céréales, du bois...



La solution proposée connaît plusieurs cas d'application, le chauffage en hiver, le refroidissement l'été mais aussi le séchage agricole ou le pré chauffage industriel.

Développer des alternatives biosourcées - soutien au démonstrateur BIOREDI

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité / Service aéronautique photonique chimie matériaux transports

ODD/Cibles: 3.9 - 8.4 - 12.4

Porté par les Distilleries Vinicoles du Blayais (DVB), BIODERI valorise les tanins condensés présents dans les distillats de marcs de raisin, afin de mettre sur le marché de nouvelles colles biosourcées à faible impact environnemental. Celles-ci remplaceront les colles de type mélamine-formaldéhyde dont le composant principal, le formaldéhyde, est classé cancérigène par le Centre international de Recherche sur le Cancer. Le nouvel adhésif biosourcé développé par FORESA à partir des tanins sera adapté à la fabrication de panneaux agglomérés, en particulier des plateaux de table commercialisés par WERZALIT SAS.

BIOREDI vise la décarbonation de l'industrie par la substitution d'un produit pétro-sourcé par du biosourcé à travers une nouvelle voie de valorisation d'un co-produit d'origine viticole jusqu'alors non utilisé.

Exemples sur le terrain

Le marché concerné représente actuellement 10 000 tonnes de colles. Ce « Made in France » biosourcé pourra détourner de nombreux consommateurs de mobiliers de jardin en bois exotique, générateur de la déforestation massive en Asie, Amérique du sud et Afrique.



Photo d'un panneau de table obtenu avec la colle biosourcée

DISTILLERIES VINICOLES DU BLAYAIS Extraits à base de tanins +/-Purification Analyse technicoéconomique et environnementale Substitution dans adhésifs Panneaux de tables prototypes FORESA Werzalits beständig seit 1923.

Schéma du procédé de fabrication et de chaque partie prenante du consortium

Pistes d'amélioration

La fabrication au niveau d'une quantité pilote de résine permettra la publication de premiers résultats des impacts environnementaux et sanitaires sur l'usage des mélanges collants et des plateaux/tables. Le passage à l'échelle supposera de nouvelles analyses de cycle de vie et environnementales. ainsi au'une réalité technicoéconomique pour valider les procédures industrielles.

Structuration et profession nalisation d'un pôle d'activités de compétences autour des métiers de l'éco-construction dédié à la formation et aux filières renouvelables et locales

Pôle formation et emploi

Direction Fonds Social Européen - ingénierie de projets ODD/Cibles: 8.4 - 9.1 - 11.6 - 12.2 - 12.5

- L'institut de Formation au Bâti Écoresponsable (IFABE) a été créé sous statut associatif, en novembre 2022, suite à de nombreuses rencontres entre acteurs locaux du BTP, de la PME aux majors de la construction en passant par les artisans, ainsi que les acteurs de la formation dans le but de valider l'idée de la création d'un centre de formation à l'écoconstruction. L'IFABE souhaite avoir un rayonnement régional avec un ancrage territorial, Bordeaux métropole et la rive droite en particulier.
- L'IFABE porte des formations pour des métiers dont les matières premières nécessaires sont issues d'une production locale. La Nouvelle-Aquitaine a un sous-sol argilo-calcaire riche. Il est donc possible de valoriser les terres d'excavations mais également de former à la déconstruction pour valoriser les matières premières locales. Une déconstruction intelligente, c'est apprendre à démonter, trier, stocker, vendre et remettre en œuvre. L'IFABE axe sa démarche sur l'économie circulaire et sensibilise à l'utilisation raisonnée des

L'IFABE a une utilité sociale en créant de l'emploi au bénéfice de personnes non diplômées et en valorisant les métiers du bâtiment (ses salariés et ses entrepreneurs).

Exemples sur le terrain

L'IFABE est à la fois organisme de formation, laboratoire de recherche et centre technique pédagogique pour développer et valoriser des matières is sues d'une économie régionale et circulaire.

Cette nouvelle activité concerne également la création d'un négoce écoresponsable ainsi que celle d'un centre de stockage et valorisation issus de la déconstruction.

Afin d'assurer un démarrage rapide, les formations suivantes, en partenariat avec d'autres structures, sont proposées dès la première année:

- formations Pro-paille assurées par le réseau RFCP avec un portage QUALIOPI par le GRETA et la fourniture d'un plateau technique et l'organisation complète par l'IFABE à Bassens (33);
- formations longues de type OEC (ouvrier en écoconstruction) portées administrativement par l'OF PERF+ à Tarnos.

D'autres sont en construction :

- formation TVPB (technicien valoriste en produit biosourcé), dans le cadre d'un projet de pétale permaculture porté par l'INSUP;
- formations autour de l'informatique et les logiciels de dessins de type SketchUp.



Formation professionnelle paille source: *IFABE*



Préparation à la prochaine formation ossature bois source : *IFABE*



Formation enduit

- L'objectif est d'apporter un soutien aux entreprises du bâtiment souhaitant se diversifier dans l'écoconstruction et assurer une montée en compétence des entrepreneurs afin de répondre aux exigences de la RE 2020 (Réglementation environnementale de la construction neuve) avec de bonnes pratiques environnementales, et ainsi améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants et à venir.
- Le public cible regroupe :
 - les personnes sans diplôme ;
 - les personnes de générations et cultures différentes permettant ainsi de transmettre des gestes provenant de techniques aux sources géographiques diverses;
 - les personnes en reconversion et/ou demandeurs d'emploi souhaitant acquérir les savoir-faire des métiers de l'écoconstruction;
 - les salariés du bâtiment pour des formations adaptées aux problématiques régionales et aux besoins nouveaux des entreprises.

Les formations ont débuté en novembre 2023 avec la fréquentation suivante :

- 2 formations sketchup : 6 personnes ;
- une formation habilitation électrique : 5 personnes (formation pour l'acquisition du numéro d'agrément d'OF);
- 2 formations pro-paille, soit 18 personnes;
- une formation chaux: 8 personnes.

Pistes d'amélioration

L'IFABE souhaite porter en son nom propre la certification QUALIOPI afin de gagner en autonomie.

D'ici fin 2024/courant 2025, l'IFABE souhaite élargir les formations longues dispensées et mettre en place des infrastructures de valorisation des matières.

Stratégie Hydrogène pour la mobilité lourde

Pôle développement économique et environnemental Direction énergie climat ODD/Cibles: 7.1 - 9.1

- Le transport de passagers et de fret comptabilise pour 38 % des gaz à effets de serre en Nouvelle-Aquitaine, comparé à 31 % pour l'ensemble de la France métropolitaine et un peu moins d'un quart pour l'Union Européenne, rendant ce secteur le plus impactant sur le climat dans notre région.
 - La Région est engagée dans la décarbonation du transport routier et explore différentes solutions, dont l'hydrogène comme une des options pour encourager la transition énergétique de la mobilité lourde.
- La Région a conduit en 2022-2023, avec l'aide d'un consortium de bureaux d'étude, une étude stratégique sur l'évaluation de la demande en hydrogène pour la mobilité lourde à l'horizon 2030. Cette étude estime à 2 200 véhicules le potentiel de développement de la flotte de poids lourds à motorisation hydrogène, immatriculés en région, en 2030.

Pour satisfaire la demande qui serait induite par cette flotte et celle issue des poids lourds en transit sur le réseau routier régional, l'étude conclut à la nécessité de produire journellement 31 tonnes d'hydrogène (cela correspondrait à une puissance totale installée d'électrolyseurs d'au moins 76 MW) et d'implanter 19 stations d'avitaillement pour les distribuer, localisées en fonction des flux répertoriés.

Il est à noter que, sur ces 19 stations d'avitaillement, 12 stations seraient situées sur le réseau transeuropéen de Transport (RTE-T), dont 9 sur le réseau routier et 3 dans ou à proximité immédiate de ports. Les 7 autres stations se situeraient sur des axes d'intérêt national ou régional.

Les résultats de cette étude stratégique ont été publiquement présentés le 20 septembre 2023.

Exemples sur le terrain

À la suite de la restitution des résultats de l'étude stratégique, la Région travaille à identifier les meilleurs outils organisationnels et financiers pour accompagner le déploiement de l'infrastructure de distribution hydrogène.



Kerdos Energy - « Les systèmes énergétiques de demain »

Pôle développement économique et environnemental Délégation Numérique

ODD/Cibles: 7.1 - 7.2 - 7.3 - 8.4 - 9.4 - 11.6 - 12.2

- L'évaluation de la rentabilité et des bénéfices d'un système énergétique est cruciale. La principale préoccupation est de réduire les émissions de CO₂ pour lutter contre le changement climatique. L'investissement dans des technologies intelligentes (compteurs intelligents, systèmes de gestion de l'énergie) est donc pertinent pour suivre et optimiser la consommation. L'évaluation de la rentabilité et des bénéfices d'un système énergétique doit tenir compte des aspects économiques, environnementaux et sociaux, tout en visant à réduire notre empreinte carbone.
- | Kerdos Energy est un bure au d'étude spécialisé dans la transition énergétique et environnementale. Il a la particularité de sollicitater une centaine d'experts avec lesquels il partage des méthodes de savoir-faire en open source au sein de la « piscine ».

Selon cette logique de partage de connaissances, l'entreprise souhaite développer un logiciel libre « systèmes énergétiques de demain » en collaboration avec le laboratoire de Mathématique Appliquée de Pau (LMAP).

Le logiciel a pour objet d'évaluer la rentabilité et les bénéfices d'un système énergétique. L'approche originale sous forme de briques consommateurs/ producteurs/convertisseurs d'énergie, permet d'identifier le potentiel d'économie réalisable sur flux entrants et sortants via des convertisseurs. L'application optimise les flux énergétiques quelle que soit l'échelle (usine, territoire...).

Exemples sur le terrain

- Par exemple, une usine qui utilise un four et un sécheur consommant du gaz naturel pourra se voir proposer via le ogiciel des pistes d'économie suivantes :
 - Intégration d'une solution photovoltaïque et hydrogène par électrolyse de l'eau pour substituer une partie du gaz naturel;
 - Récupération par un réseau d'échangeur thermique de la chaleur perdue par le four pour l'utiliser pour le séchage.

Cela génèrera une diminution de la consommation de gaz naturel, donc moins de rejets de CO₂.

La solution sera développée en open source.

L'objectif de Kerdos est que cette application génère 100 millions de tonnes de CO₂ évitées par an.



Objectif Kerdos source : KERDOS ENERGY

Pistes d'amélioration

La solution sera développée sous licence libre pour garantir :

- la pérennité de la solution ;
- l'évolution de la solution ;
- la croissance des services associés.

Le modèle économique est basé sur la vente de services associés. Développer les compétences des salariés de l'entreprise - ADP ENSEIGNES (33) avec notamment la mise en place d'une fabrication éco-responsable de ses produits et du remplacement des matières non recyclables

Pôle formation et emploi Direction emploi évolution professionnelle (DEEP) ODD/Cibles: 4.3 - 4.4 - 12.6 - 12.8

- La Région soutient l'effort de formation des entreprises pour adapter et élever le niveau de qualification de leurs salariés. Cela constitue un levier pour leur adaptation aux évolutions du marché, facteur de développement économique régional.
- ADP Enseignes est une PME bordelaise, créée en 1984, spécialisée dans la création, la fabrication, l'installation et la maintenance d'enseignes et d'équipements de signalétique commerciale. Elle s'est aujourd'hui imposée auprès des professionnels comme un acteur majeur incontournable dans le domaine de l'identité visuelle. Avec ses 26 salariés, l'entreprise connaît depuis 2015 une croissance importante et souhaite faire monter en compétences ses salariés notamment sur 2 actions liées à la Transition Énergétique et Écologique (écoresponsabilité de ses produits et achats responsables bio-sourcés).

Exemples sur le terrain

La formation liée à l'écoresponsabilité des produits concernera 18 salariés pour une durée de parcours de 96 heures. Celle sur les achats responsables touchera 7 salariés pour un parcours de 105 heures de formation.



Développer les compétences de salariés de l'entreprise SICAME (19) avec notamment le déploiement de 3 actions de formation en lien avec la transition écologique et énergétique

Pôle formation et emploi

Direction emploi évolution professionnelle (DEEP)

ODD/Cibles: 3.9 - 4.3 - 4.4 - 6.3 - 9.1

- La Région soutient l'effort de formation des entreprises pour adapter et élever le niveau de qualification de leurs salariés. Ce levier est indispensable pour permettre et faciliter l'adaptation de ces dernières aux évolutions technologiques et sociétales.
- Spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements de distribution pour réseaux électriques aussi bien aériens que souterrains, l'entreprise SICAME située à Arnac-Pompadour en Corrèze compte 429 salariés. Issue du groupe éponyme, leader mondial dans les produits et services liés au transport et à la distribution d'énergie électrique, aux énergies renouvelables, à l'électromobilité, elle organise 3 actions de formation de montée en compétences pour ses salariés l'inscrivant dans une démarche RSE, en cohérence avec Néo Terra.

Exemples sur le terrain

- La 1^{re} formation sur la conduite d'une station d'épuration est d'une durée de 21 h pour un coût pédagogique global de 3 600 € et concerne 2 salariés.
- La 2º formation centrée sur l'écoconception, est d'une durée de 14 h pour un coût pédagogique global de 1 440 € et concernera un seul salarié.
- La 3° formation « Comment réaliser une déclaration environnementale d'équipement électrique, électronique ou de génie climatique ? » au format PEP ECOPASSPORT (ACV), nécessite une durée de 21 h avec un coût pédagogique global de 3 225 € et s'adressera à 3 salariés.







Label Entreprise Responsable

Création du Fonds « Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme »

Pôle développement économique et environnemental Direction du tourisme

ODD/Cibles: 9.1 - 9.4 - 15.1 - 15.5

- | Fin 2020, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des Territoires ont lancé une étude de faisabilité pour définir et quantifier le besoin de financement des TPE et PME touristiques dans un secteur largement impacté par la crise COVID-19. Le constat a validé l'intérêt de structurer un nouvel outil financier.
- La Région (actionnaire majoritaire) et la Banque des Territoires ont créé de la société d'économie mixte locale « Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme » (SEML NACT).

L'actionnariat est complété par des banques privées permettant ainsi d'avoir un effet levier sur l'emprunt bancaire pour les projets financés par NACT.

La SEML NACT intervient en prise de participation dans des sociétés du secteur du tourisme ou via l'acquisition en pleine propriété d'actifs touristiques nécessitant des travaux pour favoriser le développement de projets touristiques en Nouvelle-Aquitaine.

Exemples sur le terrain

- Un outil pour accélérer la transition des structures touristiques, en ciblant des projets d'investissement portés par des TPE/PME compris entre 500 K€ et 3 M€ et portant sur une modernisation énergétique et/ou une montée en gamme.
- La SEML NACT cible prioritairement les projets situés sur des destinations rurales et les projets de relocalisation des hébergements du littoral, afin de contribuer à la régulation et la redistribution des flux touristiques néo-aquitains.
 - Les activités avec des effets nocifs avérés sur l'environnement (pollution de l'air, disparition de la biodiversité, surconsommation des ressources naturelles, destruction des écosystèmes...) ne sont pas éligibles.

Les projets de création d'activités requérant une construction neuve sont également exclus pour capitaliser sur les friches existantes et la redynamisation des équipements existants à l'exclusion des projets de relocalisation d'activités en rétro-littoral.

Pistes d'amélioration

Le suivi de plusieurs indicateurs quantitatifs (nombre de nouveaux projets analysés. nombre de projets financés par NACT) et le retour analytique du Comité d'Orientations Stratégiques, permettront au Conseil d'Administration de mener une réflexion sur l'évolution potentielle du positionnement sur l'investissement de la SEML.

Contribuer à la sobriété énergétique par le nettoyage des bases de données et des serveurs bureautiques

Direction générale des services Inspection générale des services ODD/Cibles: 12.2 - 13.1

- L'informatisation de l'administration et la dématérialisation des procédures entraînent une forte inflation des données stockées sur les serveurs informatiques de la collectivité (cf. image « Overdose Données »). Ce stockage doit être maîtrisé pour respecter la récente législation sur la protection des données personnelles. Avec l'essor de l'Intelligence artificielle (IA) et ses conséquences en matière de libertés publiques et individuelles, la maîtrise des données stockées par la collectivité régionale est une responsabilité accrue. Cette maîtrise permet également de réduire la consommation énergétique des serveurs, participant ainsi à l'effort de développement durable.
- | En 2023, avec l'appui de la Direction des systèmes d'information, la Déléguée à la protection des données a déployé des sondes sur les serveurs du Pôle formation et emploi. Ces sondes embarquent un algorithme qui va balayer l'intégralité des documents présents sur les serveurs afin de les classifier en fonction d'un référentiel donné. En l'espèce, les sondes ont répertorié d'une part les données personnelles stockées (classification par graphiques en fonction du type de donnée, par exemple les listes de noms et prénoms, les listes de numéros de sécurité sociale, les listes de siret, etc.), d'autre part les données obsolètes, c'est-à-dire les données pour lesquelles la dernière date de modification était supérieure à 10 ans. Cette démarche a permis au Pôle formation et emploi de cartographier ses risques en matière de données personnelles et de mesurer le nombre de données obsolètes.

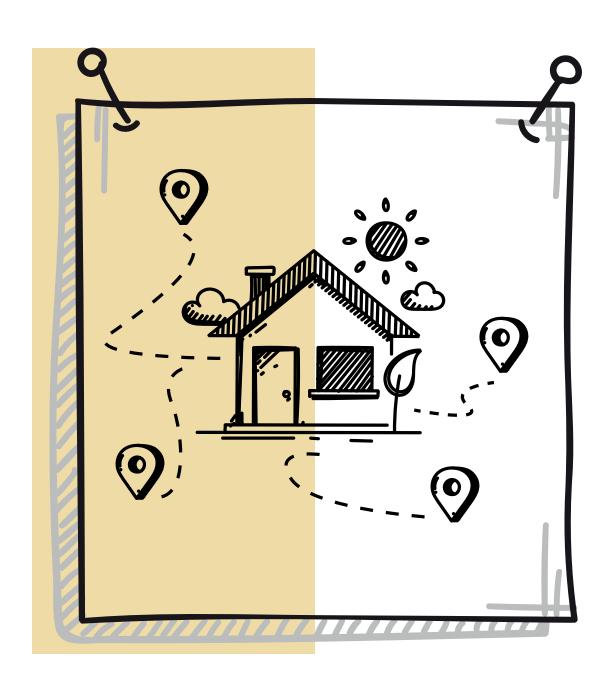
La seconde partie du projet nécessite de taguer ces données obsolètes (données à conserver / à supprimer / à archiver) en s'appuyant sur un portail-métier qui simplifie la démarche. Par la suite, il suffit d'engager un plan d'archivage et/ou de supprimer les données inutiles (en obtenant au préalable un certificat de destruction auprès du service des archives).

À l'échelle de l'ensemble des pôles de la collectivité, cette démarche globale est susceptible d'apurer significativement les données inutiles/en doublons... Il est également possible de nettoyer des serveurs tels que les comptes de messagerie Outlook ou les dossiers déposés sur Teams. À terme, l'objectif est de contribuer à une meilleure « hygiène numérique » de la collectivité, peut-être même des économies sur le prix des serveurs mais surtout une empreinte carbone réduite.

Enfin, les sondes permettent de cartographier nos typologies de données et ainsi de mieux structurer notre système d'information, par exemple pour mieux protéger les données personnelles ou sensibles, ou encore dans une démarche de déploiement progressif d'outils d'IA générative.



SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



























La mobilité des personnes et des marchandises, dans une Nouvelle-Aquitaine très étendue et rurale, pèse sur les émissions totales de GES (38 % contre 31 % en France métropolitaine) et le budget des ménages et des entreprises.

La Région développe une politique volontariste de mobilité globale sur l'ensemble du territoire, fondée sur une offre de transports publics et de services de mobilité fiables, de proximité ménageant l'intermodalité et un système tarifaire attractif. Elle encourage, en synergie, le développement et l'habitabilité du territoire via le Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et les contrats de développement et de transitions des territoires. Ils visent l'émergence de nouveaux modèles favorables à la résilience, à l'autonomie et à l'arrêt du gaspillage des terres agricoles, forestières et naturelles, dans une optique de transition écologique et énergétique.

En 2023, la Région a apporté sa contribution à une diversité d'actions territoriales : stratégie d'anticipation du ZAN par le Grand Châtellerault (86), réhabilitation et diversification « quatre saisons » de l'espace du Somport dans la vallée d'Aspe (64), professionnalisation et consolidation économique d'un service de promenades en Rosalie à assistance électrique avec chauffeur pour un public senior à Niort (79) ou encore l'aménagement du tiers-lieu de la House à Canéjan (33) pour des services de proximité favorisant de facto la « dé-mobilité ».

Par ailleurs, la Région a soutenu la mobilité responsable comme le pôle d'échange multimodal de Périgueux (24) ou le Contrat de mobilité 2023-2025 du bassin Vézère-Auvézère (19). Elle accompagne des programmes sur la réduction des risques accentués par les dérèglements climatiques : recherche scientifique sur les risques littoraux avec le BRGM et au titre du PSGAR CORALI porté par l'Université de Bordeaux, réhabilitation de quartiers via le programme Quartier durable N-A du cluster Odeys ou encore l'accompagnement des investissements de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI).

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020 Bilan 2021

1 204

IUDI

Bilan 2022

Bilan 2023

1 107

1 150

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition 5

Bilan 2020 Bilan 2021 Bilan 2022 Bilan 2023

23.5%

18.1%

19.4%

16.9%



Montant voté

Bilan 2020

436 903 214 €

Bilan 2021

465 891 810 €

Bilan 2022

228 812 554 €

Bilan 2023

538 031 966 €



7.12 M€
via le FEDER
pour 14 projets

En 2023, l'Europe en Région a investi

4.04 M€

137 K€

via le FEADER via le FSE pour 82 projets pour 5 projets relevant de l'Ambition 5 Néo Terra 2

Indicateurs clés

Fréquentation annuelle des transports régionaux - TER (en milliers de voyageurs-km)

2019

2020

2021

2022

1 03 1 543 662 572 993 053 1 261 183

La Région œuvre pour améliorer l'efficacité et la qualité des transports régionaux. Elle facilite l'intermodalité avec l'ensemble des partenaires des mobilités. L'objectif est de donner accès à des offres et services attractifs pour les déplacements quotidiens des habitants et d'inciter au report modal vers des transports décarbonés et efficients. La crise du COVID a entraîné une réduction de l'usage des transports en commun et donc une baisse significative de la fréquentation des transports régionaux. Dès 2022, la fréquentation des transports en commun a retrouvé son niveau d'avant crise COVID et affiche une progression de 22 % par rapport à 2019.

Nombre annuel de logements dont la rénovation énergétique a fait l'objet d'une aide Région et/ou FEDER

2020

2021

2022

2023

1649 2228 1280

540

La rénovation énergétique des logements fait l'objet d'aides de la Région et du Feder. Cet indicateur a pâti en 2022 et 2023 de la baisse très importante des logements soutenus au titre du FEDER résultat du calendrier de sa mise en œuvre opérationnelle. En effet, la programmation des dossiers au titre du programme 2021-2027 n'a pas encore été lancée. À noter qu'outre les aides aux travaux pour le logement social et les copropriétés, la Région cofinance également le service public de conseil aux ménages avec plus de 87 000 actes réalisés par les conseillers France Rénov en 2023.

Nombre cumulé d'autocars « verts » dans la flotte interurbaine et scolaire régionale

2020

2021

2022

2023

18

202

464

831

La forte hausse du nombre d'autocars dotés de motorisations alternatives au diesel résulte de l'intensification des appels d'offres de transport de la Région en matière d'autocars « verts ».

Pour les marchés scolaires, les nouveaux critères de notation des motorisations permettant de valoriser le verdissement et l'ouverture des marchés aux biocarburants et aux véhicules rétrofités conduisent à une accélération du verdissement de la flotte.

Nombre annuel de dossiers contribuant à l'atténuation des risques inondation, submersion marine et érosion côtière par des solutions fondées sur la nature

2020

2021

2022

2023

9

37

36

41

Le vote d'un axe d'intervention dédié aux marais littoraux fin 2020 a permis un développement important de l'action de la Région depuis 2021. L'ouverture du soutien régional à ce nouveaux types de projets explique la progression constante du nombre de dossiers soutenus.

Collectivité engagée

Nombre annuel d'agents bénéficiant du versement « participation transport » (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye

2020 2021 2022 2023 1 031 826 910 1 141

La crise du COVID – ayant entraîné une réduction de l'usage des transports en commun – combinée à la mise en place du Forfait Mobilité Durable non cumulable, a suscité une baisse significative des demandes de participation transport de la part des agents. En 2023, ce chiffre est en progression de 11% par rapport à 2020 porté par le retour des usagers vers les transports en commun, et le nouveau forfait mobilité durable, désormais cumulable avec la participation transport, permettant ainsi de valoriser notamment des déplacements domicile-travail en TER + vélo.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

Élaboration d'une stratégie prospective pour lutter contre l'artificialisation des sols

Pôle DATAR

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales (DCIT)

ODD/Cibles: 11.3 - 11.a - 11.b - 15.9

- | Dans le cadre de son Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a sollicité un soutien régional pour la mise en place d'une stratégie de lutte contre l'artificialisation des sols.
- | Grand Châtellerault a souhaité se doter d'une vision prospective sur l'utilisation économe du sol. Il s'agit d'anticiper la mise en oeuvre du Zéro artificialisation nette (ZAN) en proposant aux élus deux ateliers de réflexion sur le sol et les enjeux de maîtrise foncière, en lien avec différentes politiques publiques : Projet alimentaire territorial, Plan climat air énergie, Action Cœur de ville ou encore, Petites villes de demain.

L'étude répond à 3 objectifs:

- proposer un temps de réflexion dynamique aux élus, qui ont été sensibilisés à ces enjeux avec la réalisation d'une fresque du climat ;
- poser un cadre sur la définition du ZAN pour le territoire de Grand Châtellerault, en définissant les différentes caractéristiques du sol;
- proposer un récit prospectif sur le devenir du territoire de Châtellerault à l'aune du ZAN, à travers différents outils :matrice prospective, cartographie, plan d'action.



Préserver les terres face à l'artificialisation source : Le 7 Info janvier 2021

Convention de recherche sur les risques littoraux entre le BRGM et la Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental Direction recherche, enseignement supérieur, transfert de technologies ODD/Cibles: 11.5 - 13.1 - 13.2 - 14.2

La Nouvelle-Aquitaine possède une façade océane de plus de de 920 km riche d'une variété de milieux (illustration ci-dessous). Cette côte attractive subit à la fois la pression anthropique et les impacts conséquents de la rapide évolution climatique: érosion et recul du trait de côte, submersion des côtes basses, avancée dunaire dans les terres, intrusions salines, etc. Tous ces phénomènes ont des impacts forts sur les populations et les infrastructures, sur les milieux naturels mais également durablement sur l'économie. Des choix devront être faits rapidement pour permettre une adaptation efficace des activités humaines au changement climatique.

La prise en compte des risques côtiers dans l'aménagement et l'adaptation des territoires sont un enjeu régional majeur. La convention de recherche BRGM-Région Nouvelle-Aquitaine vise à construire des projets de recherche ambitieux, partenariaux et en lien avec les territoires pour permettre au mieux une adaptation aux évolutions du littoral.

Les deux premiers projets financés portent sur des géosystèmes emblématiques de la région :

- 1) les dunes littorales, représentant la moitié du linéaire côtier, jouant le rôle de corridor de biodiversité et de barrière contre les aléas littoraux et zones de grande attractivité
- 2)les falaises, couvrant 15 % de la surface littorale, fragiles et sans aucune capacité de résilience (page suivante).

839 km de littoral en Nouvelle-Aquitaine

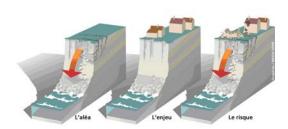


Typologie des espaces littoraux en Nouvelle-Aquitaine

source: Rapport BRGM\/RP-71582-FR

Exemples sur le terrain

- Coût total projets : 1685 000 €, subvention Région : 457 300 €
- Un risque naturel est le croisement entre un aléa et des enjeux.
 Un aléa est la manifestation d'un phénomène d'origine naturelle susceptible de produire des dommages se caractérisant par une occurrence, une intensité, une emprise spatiale et une durée, tandis que les enjeux sont l'ensemble des personnes et des biens susceptibles d'être affectés par l'aléa. Un aléa naturel comme l'érosion côtière, la submersion marine ou l'avancée dunaire ne devient un risque que si des enjeux sont présents (figure 2). Ceux-ci peuvent être de plusieurs natures : économiques, humains, sociaux, environnementaux... Il peut s'agir par exemple de bâtiments, d'habitations, d'activités économiques diverses, de réserves naturelles... En Nouvelle-Aquitaine, les aléas côtiers sont de trois types : l'érosion côtière, la submersion marine et l'avancée dunaire.



Définition d'un risque naturel



Effondrement d'une partie de la falaise à Urrugne en octobre 2020 : vue aérienne de la route de la Corniche avant l'effondrement (A) et vue aérienne oblique de la zone impactée (B) (source : Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine, 2020).

Cet avant/après illustre la dynamique des mouvements de terrain susceptible d'affecter les falaises de la Corniche basque sur l'ensemble de son linéaire entre Socoa (Ciboure) et Hendaye et menaçant de façon plus ou moins prégnante (et à plus ou moins court terme) le sentier littoral et la route de la Corniche. L'accès au parking au niveau de la plage des Viviers est désormais condamné. Il est désormais envisagé de déplacer la route qui surplombe la falaise à l'intérieur des terres.



Plage de Biscarrosse (Landes) après le passage de la tempête Barra, 9 décembre 2021 La tempête Barra, qui a frappé la France en décembre 2021, provoquant des inondations au Pays Basque et dans le sud des Landes, a aussi fait des dégâts sur la côte landaise : la dune a reculé de sept mètres à Biscarrosse. modifiant totalement la morphologie de la plage centrale.

Modernisation et diversification de l'espace nordique du Somport

Pôle développement économique et environnemental Direction du tourisme

ODD/Cibles: 6.5 - 7.3 - 9.1 - 11.3 - 13.1 - 15.4

- | La station de ski nordique du Somport date de 1987 et n'a pas fait l'objet de travaux de modernisation depuis sa création. Pourtant, cet espace bénéficie d'une at tractivité certaine se plaçant aujourd'hui au 2° rang des espaces nordiques pyrénéens en termes de chiffre d'affaires et de journées skieurs.
 - Au-delà du bâtiment d'accueil dégradé avec le temps, l'espace du Somport doit faire face aux mêmes enjeux de maintien et de développement que toutes les stations de moyenne montagne proposant le ski comme seule activité, soit la baisse de l'enneigement et du nombre des pratiquants de ski nordique. Sa situation à la frontière franco-espagnole (Col du Somport), explique la forte fréquentation du site par la clientèle espagnole (près de 80 % des entrées). Sa localisation au cœur du Parc National des Pyrénées impose une réglementation particulière, notamment en termes d'aménagement du bâti, d'extension et de développement de nouvelles activités.
- | Consciente de ces enjeux, la Communauté de Communes du Haut-Béarn a souhaité renforcer l'attractivité de l'Espace du Somport, en rénovant le bâtiment d'accueil, accueillant les différents services et activités de la station, et en développant des activités adaptées aux quatre saisons, afin que ce site soit l'un des nouveaux fers de lance du territoire du Haut-Béarn.

Le projet se veut être exemplaire d'un point de vue environnemental, d'intégration paysagère, de performances énergétiques et thermiques, de réemploi des matériaux de construction sur site et d'assainissement des eaux.

Il répond aux objectifs suivants :

- développer l'attractivité du site ;
- réhabiliter le bâtiment d'accueil et proposer de nouvelles fonctionnalités;
- optimiser les dépenses de fonctionnement avec un équipement énergétiquement performant;
- développer la fréquentation du site en toutes saisons par une offre de loisirs de pleine nature et de découverte du patrimoine naturel et culturel, en complément de l'offre traditionnelle de ski;
- pérenniser des emplois;
- avoir un rayonnement et une attraction sur/pour les communes du territoire de proximité et pouvoir les étendre au-delà, y compris de la frontière.

Exemples sur le terrain

- Coût total prévisionnel de l'opération : 4 931 974 € HT, intervention régionale de 580 000 € à parité avec le Département des Pyrénées-Atlantiques. Financement FEDER à hauteur de 1535 875 € dans le cadre du Programme Interrégional du Massif des Pyrénées et soutien important de l'État : 500 035 € via la Convention Interrégionale du Massif des Pyrénées et le dispositif de soutien à l'investissement local (DSIL).
- Le projet architectural pour la réhabilitation du bâtiment d'accueil doit permettre une intégration parfaite dans le paysage environnemental. Les travaux se sont portés sur la réalisation d'un bâtiment simplifié dans ses volumes, avec une toiture à une seule pente et des façades habillées de bois et de soubassements en pierre.

 Ce projet est exigeant en matière de durabilité et de qualité environnementale, intégrant une réflexion sur les coûts de fonctionnement du bâtiment, en particulier énergétiques, afin d'améliorer le confort et d'optimiser sa maintenance et son entretien: isolation en fibre de bois bio sourcée, système thermique aux exigences du label BBC rénovation, démarche de réemploi des matériaux, système de récupération d'eaux pluviales pour alimenter les toilettes...
- Les nouvelles activités « 4 saisons » en vue d'augmenter la fréquentation et surtout de permettre un développement toute l'année et un renforcement des activités nordiques en hiver, s'appuieront sur plusieurs volets :
 - Sentiers thématiques et d'interprétation sur les sites du Somport, Sansanet et Peyranère ;
 - Location de vélos et de trottinettes tout terrain à assistance électrique, avec un espace comprenant une zone de réparation et de nettoyage, ainsi qu'une borne de recharge;
 - Espace biathlon laser été/hiver, avec un stand de tir et la location de matériel ;
 - Espace de jeux enfants, où le bois sera privilégié pour une bonne intégration paysagère.

L'objectif est d'augment er la fréquentation de 50 000 visiteurs à 80 000 visiteurs en 5 ans.



bâtiment accueil source : Communauté de Communes du Haut-Béarn

Pistes d'amélioration

S'engager dans le développement d'activités de pleine nature dans des espaces protégés. Cette problématique, partagée avec les gestionnaires de stations espagnoles a motivé le dépôt d'un dossier, en mars 2024, à l'appel à projets NA - Aragon 2024 pour travailler à l'émergence de solutions associant étroitement les gestionnaires des espaces protégés français et espagnols.

PSGAR CORALI - COnnaissances inteRdisciplinaires pour une meilleure Adaptation face aux risques Littoraux

Pôle développement économique et environnemental Direction recherche, enseignement supérieur, transfert de technologies ODD/Cibles: 11.5 - 13.1 - 13.2 - 14.2

L'érosion des littoraux (recul du trait de côte ou érosion des berges estuariennes), et la submersion (inondation temporaire ou définitive d'une zone côtière, zones humides, estuaires, deltas) sont des processus littoraux naturels qui constituent en même temps des risques majeurs pour les sociétés humaines qui occupent l'espace côtier et fluvio-estuarien.

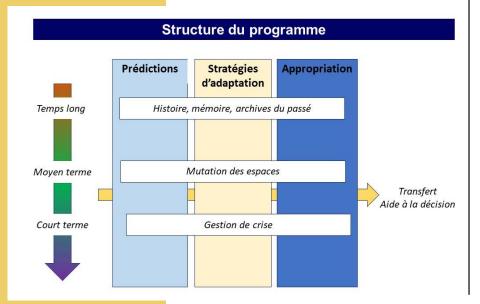
Le dérèglement climatique nous projette à court terme sur des vitesses de remontée du niveau marin de l'ordre de 10 mm/an. Des choix sont nécessaires pour préserver ou remettre en question le sens des défenses côtières/estuariennes passées et contemporaines, pour permettre une adaptation fondée sur la résilience des systèmes, ou encore pour organiser un repli des biens et des activités dans des

Dans un contexte de pénurie sédimentaire, de déséquilibres environnementaux multifactoriels, de capacités de financement contraintes de la puissance publique, auxquels s'ajoute le besoin l'adhésion des citoyens aux processus de décision, l'adaptation des territoires littoraux aux évolutions physiques et géomorphologiques pressenties est un véritable défi, à la fois pour la communauté scientifique, les usagers et les décideurs.

zones arrière-littorales.

Une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des processus en jeu, et des trajectoires dont ils sont l'héritage physique et humain, sont indispensables à des prises de décision et permettent d'explorer des alternatives et des nouvelles stratégies d'adaptation.

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient depuis longtemps une démarche d'expertise collective sur l'adaptation au changement climatique, au sein de laquelle les enjeux littoraux représentent une composante essentielle. Le programme de recherche CORALI propose de répondre de manière interdisciplinaire à des questions multiples pour contribuer à l'aide à la décision en matière de politiques publiques et de choix de société.



structure du programme CORALI

3 principaux verrous scientifiques sont identifiés :

- le besoin d'une meilleure connaissance des processus humains et physiques en action sur le littoral, depuis les échelles instantanées jusqu'aux échelles décennales, centennales, voire millénaires : comportements, prises de décisions (vis-à-vis des populations et choix d'aménagement), mécanismes à la base des aléas d'érosion et de submersion ;
- le besoin d'une meilleure connaissance de la construction d'une société consciente du risque en zone littorale, aussi bien par l'analyse des récits face aux processus chroniques que des évènements exceptionnels, sur des temps longs, que par l'analyse des mécanismes institutionnels, personnels, administratifs et économiques qui peuvent expliquer que les communes conservent voire augmentent leur attractivité :
- le besoin de développer des outils prévisionnels et des mécanismes de transfert en appui aux politiques publiques, y compris le transfert à la société civile, pour une meilleure appropriation des connaissances scientifiques et une meilleure fluidité des adaptations sociétales.

La réponse transdisciplinaire de ce PSGAR CORALI, propose d'organiser le questionnement scientifique sous la forme d'un triptyque : prédictions, stratégies d'adaptation, appropriation sur trois échelles de temps complémentaires (voir illustration).

Coût total projet: 6 684 300 €, subvention Région: 2 350 500 €

Structure porteuse : Université de Bordeaux

Aménagement du tiers-lieu de la House à Canéjan (33)

Pôle DATAR

Direction de la cohésion et des initiatives territoriales (DCIT)

ODD/Cibles: 11.3 - 11.5 - 11.a - 17.16

- Le projet d'aménagement du tiers-lieu de la House s'inscrit dans le Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025 Graves et Landes de Cernès.
- La commune de Canéjan a engagé une réflexion autour de la réhabilitation du quartier de la House, constituant le second centre de vie et composé de l'ensemble des composantes et caractéristiques essentielles d'un centre bourg (commerces, logements et services, dont la médiathèque) Ce secteur est en pleine évolution, avec l'arrivée récente de 297 habitations supplémentaires et 600 personnes. La commune s'est engagée dans un ambitieux projet de requalification du coeur de ce second bourg, dont l'enjeu est de définir une nouvelle centralité pour le secteur de la House, dans la recherche d'un esprit « village ».

C'est dans ce contexte, et aussi parce qu'elle est engagée depuis plusieurs années dans le mouvement des « villes en transition », que la commune souhaite accueillir la création d'un tiers-lieu dans un local municipal vacant. Elle a travaillé avec le SYSDAU (syndicat mixte du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise) et la Coopérative des Tiers-Lieux en 2020, puis avec la coopérative Smart.fr depuis février 2022, pour coordonner différentes initiatives existantes et faire émerger les activités les plus attendues sur le territoire, de manière à conforter le projet de tiers-lieu.

Exemples sur le terrain

- La commune projette d'aménager un plateau nu de 300 m², permettant d'accueillir des espaces de travail partagés (bureaux, salles de réunion, etc.), un café associatif, un atelier de couture et un espace-vente pour des produits locaux en circuits courts.
- Un collectif d'acteurs futurs usagers, La Bulle, a été constitué. Le projet tend à devenir le point de convergence de l'écosystème socioéconomique local du quartier avec 3 grands usages émergents : un lieu de vie, un hub entrepreneurial et un cocon de projets. Les activités sont plurielles : lieu de vie, lieu de diffusion artistique et culturel, formations-ateliers-conférences, espace de travail flexible et partagé, domiciliation d'entreprises, information-accompagnement entreprenariat, café-petite restauration, vitrine des savoir faire-boutique artisanat local-dépôt vente, conciergerie de quartier. Des partenariats ont été noués avec les tiers-lieux voisins.
- Les dépenses éligibles pour l'aménagement du tiers lieu sont de 329 122.59 €HT, coût global du projet (travaux) et la participation régionale s'élève à 49 368.39 € au regard du degré de vulnérabilité du territoire.



Création de l'association dédiée au portage et à l'animation du tiers-lieu

source : réseaux sociaux de la Ville de Canéjan

Structuration, professionnalisation et consolidation économique d'un service de promenade en rosalie à assistance électrique avec chauffeur pour public sénior (dispositif AMPLI)

Pôle formation et emploi

Direction Fonds Social Européen - ingénierie de projets

ODD/Cibles: 11.2

| En Nouvelle-Aquitaine, 28 % de la population est âgée de 60 ans et plus. Cette part s'élève à 34 % des habitants des Deux-Sèvres (étude INSEE 2020)

Si la population vit plus longtemps, elle ne vit pas nécessairement plus longtemps en bonne santé. Un environnement favorable tant physique que mental et social se révéle déterminant. L'association « Roulez Jeunesse » permet donc à des personnes âgées de maintenir une activité aussi bien physique que mentale en mettant à disposition des bénéficiaires un moyen de transport doux (les rosalies).

Roulez Jeunesse a bénéficié du dispositif AMPLI pour la création d'un d'emploi de chauffeur-animateur, ce afin de proposer un service de promenades en Rosalie à assistance électrique à destination des publics séniors. Ce service permet aux bénéficiaires d'avoir une activité hors de leurs résidences et/ou de leur maison. Ces promenades en Rosalie permettent une activité physique douce, une stimulation intellectuelle via la (re)découverte du patrimoine et des rencontres avec d'autres personnes. Elles peuvent également contribuer à poser un autre regard sur les personnes âgées (fragiles et isolées) en les (ré) intégrant dans la vie de la cité.

L'association a fait l'acquisition de Rosalies d'occasion, qu'elle a fait remettre en état pour assurer la sécurité des passagers.

Plusieurs municipalités on fait connaître leur intérêt pour ce service d'aide à la mobilité.

Exemples sur le terrain

- L'association dispose de 3 rosalies à assistance électrique : une de 6 places et deux de 3 places.
 - Elle peut compter sur un bureau de 3 personnes pour la gestion globale du projet et d'une vingtaine d'adhérents motivés et déterminés à agir auprès des aînés.
- Après une consultation (sous forme d'enquête) auprès des professionnels de l'accompagnement des personnes âgées (résidences séniors, maisons de retraits médicalisées, centres communaux d'action sociale, Département des Deux-Sèvres, Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine), l'association a pu identifier les points de souffrance (isolement et vieillissement) et définir les besoins (lutter contre l'isolement/garder une autonomie physique/ travailler sa mémoire). Elle a ensuite identifié les partenaires (collectivités locales/structures d'accompagnement [résidences seniors publics (16) et privées (12)]/associations et autres organismes [Aide à domicie en milieu rural/Union départementale des associations familiales/Mutualité sociale agricole]) qui agissent auprès du public cible. Une large consultation a été réalisée avec une 1^{re} proposition de service. Ces échanges ont permis d'affiner la mise en place de l'action, de mieux identifier les publics cibles et les structures idoines.



Une balade en rosalie source : *Roulez Jeunesse*

Pistes d'amélioration

L'association souhaite convaincre les EHPAD et établissements séniors afin de contractualiser pour bénéficier de cette prestation.

Les sièges des Rosalies doivent être adaptés de façon plus ergonomique pour accueillir des personnes âgées à mobilité réduite.

L'association souhaite essaimer ce projet dans d'autres villes de Nouvelle-Aquitaine.

Contrats Opérationnels de Mobilité : Exemple du Bassin Vézère-Auvézère

Pôle transports infrastructures et cadre de vie Direction Mission intermodalités

ODD/Cibles: 11.2

Les Contrats Opérationnels de Mobilité (COM) sont issus de la Loi d'orientation sur les mobilités (2019) Ils visent à organiser la coordination des acteurs de la mobilité et les modalités de leurs actions communes.

La Région Nouvelle-Aquitaine a élargi l'ambition réglementaire en intégrant, dans les contrats, le développement de services de mobilité locale, en coopération avec le bloc intercommunal. Celà permet de concevoir des services sur mesure mais aussi innovants en milieux peu denses. L'adoption d'un COM permet aux intercommunalités qui ne sont pas autorités organisatrices des mobilités, de bénéficier d'un cofinancement régional pour toute étude relative à la construction d'un service ou d'une stratégie de mobilité mais aussi de renforcer des services déjà existants tels que le TàD (Transport à la Demande), et aussi de faire émerger de nouvelles formes de mobilités comme la location de vélos à assistance électrique, le covoiturage local, des navettes...

Le contrat opérationnel de mobilité (COM) du bassin Vézère-Auvézère couvre le périmètre Nord du Département de la Corrèze, sur 3
Communautés de Communes non-AOM, un territoire fortement marqué par son caractère rural, dont les centres bourgs constituent des polarités locales, avec pour certains une desserte ferroviaire, comme à Bugeat et Uzerche.

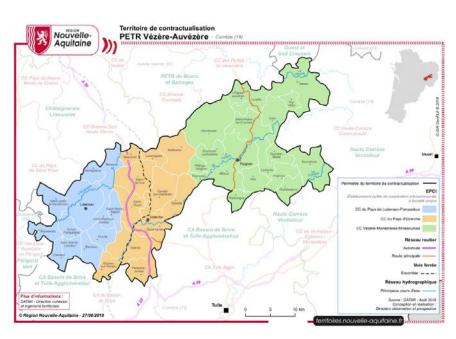
Neuf mois de travail entre l'ensemble des acteurs, ont permis de coconstruire une feuille de route multithématique pour améliorer l'offre existante, développer de nouvelles offres, tout en optimisant l'usage des infrastructures existantes.

Les actions suivantes ont été retenues :

- le Pays de Lubersac-Pompadour a choisi de commencer par une étude de mobilité locale afin d'identifier les enjeux de mobilité de son territoire, pour ensuite construire une stratégie de services de mobilité locale adaptée;
- la Vézère-Monédières-Millesources, a souhaité faire évoluer à la hausse son réseau Transport à la Demande (TàD), en recherchant des synergies avec le réseau de TàD de la CC du Pays d'Uzerche;
- le Pays d'Uzerche a engagé une première expérimentation de TàD. Ce TàD virtuel, est opéré au sein du territoire communautaire, en complémentarité avec le réseau régional structurant (TER et Cars) et le réseau TàD limitrophe de la Communauté de Communes de Vézère-Monédières-Millesources.



Navette TIC'Nav source : La Montagne



Bassin de Mobilité Vézère-Auvézère

Pôle d'échange multimodal de Périgueux (24)

Pôle transports infrastructures et cadre de vie Direction des transports ferroviaires de voyageurs

ODD/Cibles: 11.2



- Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) sont destinés à faciliter l'intermodalité en assurant la connexion entre différents modes de transport. Ils permettent l'accès aux transports collectifs et assurent la connexion entre les modes de déplacements. Ils favorisent ainsi les alternatives à l'usage du véhicule individuel.
 - La Région Nouvelle-Aquitaine co-finance de longue date ces projets partenariaux et souvent complexes, portés par les territoires.
- La Région Nouvelle-Aquitaine est partenaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux pour soutenir le projet de pôle d'échanges multimodal de la gare de Périgueux. Après 5 ans de travaux, les aménagements autour de la gare de Périgueux se sont terminés en 2023. Avec une nouvelle passerelle ferroviaire, de nouveaux équipements et un parvis végétalisé et apaisé faisant la part belle aux mobilités actives et aux transports en commun, le nouveau PEM est au cœur des mobilités d'aujourd'hui.

Exemples sur le terrain

Le projet s'est déroulé en plusieurs phases.

La zone ouest, opposée au bâtiment de la gare, a d'abord été aménagée en lien avec le projet urbain du futur quartier d'affaires. Ainsi, une voie propre aux bus et un arrêt pour ce bus à haut niveau de service (BHNS); une dépose minute; un abri vélo sécurisé et des aménagements piétons et cyclables, ont été créés.

La passerelle historique a ensuite été démolie pour laisser place à une nouvelle passerelle plus large, permettant notamment la mise en accessibilité de la zone et des quais pour les personnes en situation de handicap. Le parvis de la gare a été complétement réaménagé afin de donner plus de place aux modes doux: nouveaux emplacements aménagés pour les bus; implantation d'abris vélos sécurisés; mise en place de cheminements piétons et vélos sécurisés. Le parking voiture a également été modifié et dispose d'une offre de stationnement Personnes à mobilité réduite et de bornes de recharge pour véhicules

Le parvis a enfin été végétalisé pour permettre aux usagers de profiter d'un espace le plus agréable possible et plus adapté aux périodes caniculaires.

Passerelle urbaine
vue depuis les quais,
donnant également
accès aux quais.
Chaque côté de la
gare a été aménagé et
fait la part belle aux
mobilités actives et aux
transports en commun.
source: Julien Tuyeras

Démarche Bâtiments et Quartiers Durables Nouvelle-Aquitaine

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité

ODD/Cibles: 11.3 - 11.6 - 11.7

- La démarche Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine (BDNA) encourage les maîtrises d'ouvrage qui souhaitent se lancer dans des opérations vertueuses en lien avec la Feuille de route Néo Terra et celle de la construction durable. Cette action collective, mise en place en collaboration avec les acteurs de la filière régionale, a été lancée en 2019. Elle a déjà permis d'accompagner 40 opérations de construction neuves ou de réhabilitation, de former 80 accompagnateurs et d'organiser 15 commissions. La démarche Quartiers durables sera lancée en 2024 et on compte déjà 4 projets pilotes identifiés.
- La démarche BDNA, lancée en 2019 et portée par le cluster régional ODEYS, poursuit son action et accompagne aujourd'hui une quarantaine de projets de rénovations ou de constructions neuves. La première phase qui s'est déroulée du 30 avril 2019 au 31 octobre 2022 a permis de valider sa pertinence et son impact auprès des maîtres d'ouvrage. La seconde phase de novembre 2022 au 31 décembre 2023 a été marquée par une montée en puissance et une contextualisation à des secteurs en particulier. À ce titre, de nouveaux travaux de contextualisation de la grille d'accompagnement et de progrès sont en cours pour les secteurs vitivinicole et de la santé. En 2023, la démarche a franchi une nouvelle étape avec les premières opérations passant en commission de réalisation.

Exemples sur le terrain

40 projets accompagnés en constructions neuves et rénovations et 4 projets pilotes repérés pour le lancement de la démarche Quartiers durables Nouvelle-Aquitaine.



Construction de logements collectifs en habitat participatif (Bongraine à Aytré, 17)

source : Visuel Bongraine

Ce projet a obtenu la médaille d'or en phase conception, car il a adopté une démarche exemplaire sur de nombreux points: respect de la biodiversité tout au long du projet, utilisation d'isolants biosourcés (bois, paille...), énergie durable par effet joule, gestion de l'eau (toilettes sèches, récupération des eaux pluviales...).



Construction d'une média-ludothèque (Neuville-de-Poitou, 86)

source: Neuville-de-Poitou

Ce projet tertiaire a obtenu la médaille d'argent en phase conception. Une attention particulière a été apportée à l'isolation (laine de bois, chape béton, pierres de réemploi), aux techniques de rafraichissement naturel, à la préservation de la ressource en eau (récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires et l'arrosage du parc) et à l'utilisation d'une énergie renouvelable (chaufferie granulés bois).

Pistes d'amélioration

Des formations d'accompagnateurs sont projetées. Un regard particulier sera porté sur les opérations concernant leur typologie, le lieu d'implantation (prise en compte du climat par exemple), le contexte (urbain, péri-urbain, centre-bourg rural) ou encore la nature de l'opération (neuf ou réhabilitation).

Soutien à la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI)

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité ODD/Cibles: 13.1 - 13.2 - 15.2

- La prévention des feux est un véritable enjeu pour la préservation et la compétitivité de la filière forêt bois. Elle permet la protection des habitants et des activités des territoires et aussi des paysages et de la biodiversité à commencer par les espèces endémiques. Cette prévention participe également à la préservation du carbone stocké en forêt. Le massif des Landes de Gascogne connaît 2 périodes sensibles pour les feux de forêt :
 - le printemps : la végétation de l'année précédente desséchée combinée à des sols détrempés ne supportant pas les engins de lutte, favorise la propagation des incendies de forêt;
 - l'été : les conditions de sécheresse et la fréquentation accrue en forêt accentuent très fortement le risque d'éclosion des feux.

L'année 2022 a été marquée par des feux hors norme : 34 074 ha brûlés au total dont 29 359 ha sur le seul département de la Gironde. Les Landes, dans une moindre mesure, n'ont pas été épargnées avec 1 309 ha sinistrés (presque 5 fois plus par rapport à la moyenne annuelle).

La Région Nouvelle-Aquitaine a mobilisé des moyens importants pour accompagner les investissements de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI): création et mise aux normes des équipements de prévention, tels que routes, pistes, points d'eau. En 2023, 66 projets ont ainsi été financés pour une aide totale de 6 343 548 €, dont 4 083 304 € de FEADER.

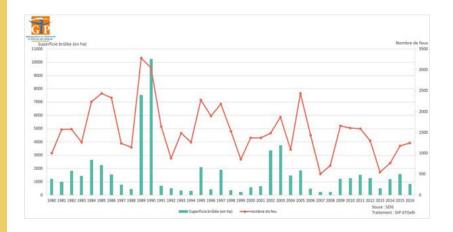
L'objectif est ici de protéger le patrimoine forestier en visant à diminuer les risques d'éclosion et de propagation des feux de forêts et à minimiser les superficies forestières parcourues par le feu. Les actions de DFCI cherchent donc à conforter la politique de prévention et à compléter le réseau d'équipements existant.

Les principaux bénéficiaires de cette mesure sont :

- les propriétaires forestiers privés et leurs associations, les groupements forestiers;
- les communes et leurs groupements ;
- les structures de regroupement : associations syndicales autorisées (ASA) et associations syndicales libres (ASL).

Exemples sur le terrain

Parallèlement, la Région soutient l'action de coordination régionale menée par l'Association Régionale de DFCI (aide de 110 000 €) Cette association regroupe 4 Unions départementales (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne), rassemblant elles-mêmes plus de 200 associations syndicales autorisées (ASA), qui s'appuient sur environ 2 500 bénévoles actifs.



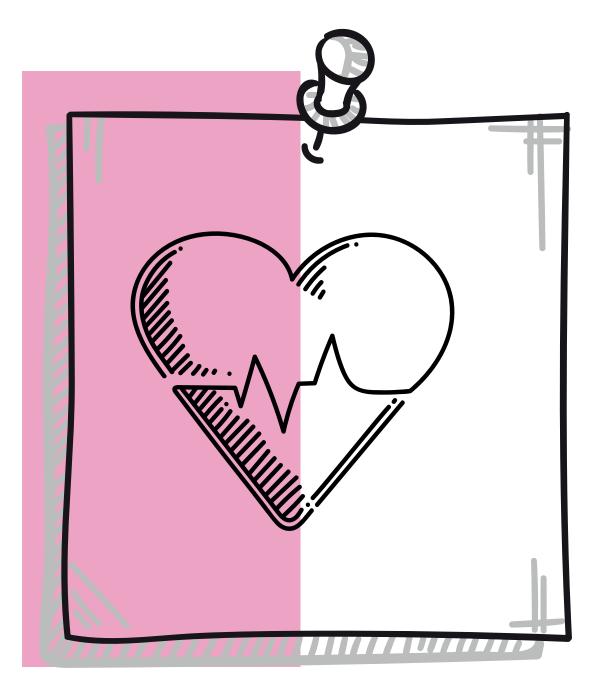
Incendies de forêts en Aquitaine de 1980 à 2016

source: SDIS





PRÉVENIR ET SOIGNER : UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)

































Avec la prise de conscience du rôle clef de la bonne santé des écosystèmes naturels et de l'environnement (air, sols, eau) sur la bonne santé des populations humaines et de leur caractère d'étroite imbrication, la santé globale « Une seule santé » devient un axe à part entière de Néo Terra.

Le Plan régional santé environnement (PRSE) a été un premier outil efficace de promotion et d'initiation de la politique en santé-environnement. Il est désormais impératif d'adopter une approche globale et transversale de toutes les santés végétale, humaine et animale. Les enjeux : former et sensibiliser à cette approche globale, suivre de manière fiable l'évolution des polluants, anticiper les potentielles crises sanitaires à venir, réduire l'impact environnemental du système de santé, reconquérir une souveraineté de production médicamenteuse régionale et éliminer les perturbateurs endocriniens de tous les achats régionaux.

En 2023, la Région a accompagné des programmes de recherche tels que le PSGAR : Maladies Infectieuses Émergentes, structuré la Chaire d'excellence CHESS « Biodiversité et Cancer » sur l'identification des mécanismes de résistance au cancer ou encore porté le projet de l'INRAE « SYRENAE » sur la transition des systèmes d'élevage laitiers agroécologiques et résilients.

Elle a soutenu des actions de sensibilisation « Une seule santé », comme celle des réseaux GRAINE et Ireps, d'accès aux soins de populations éloignées pour des raisons géographiques ou psychosociales, via le projet de « Bus Santé » porté par le Département de la Gironde. La Région a aussi accompagné le secteur hospitalier avec le développement d'un Réseau de visioconférence et télémédecine (TLM) dans l'espace informationnel de santé du GHT du Limousin porté par le CHU Limoges. Enfin, l'administration régionale s'attache à améliorer la qualité de vie des lycéens, via le développement du patrimoine végétal et arboré dans le cadre de projets d'aménagements partagés, et de ses agentes, au travers de la mise en place d'une expérimentation du congé menstruel.

Indicateurs clés

Nombre cumulé de maisons et centres de santé pluridisciplinaires financés par la Région

2020 2021 2022 2023 41 51 62 80

La Région soutient depuis de nombreuses années le développement des maisons de santé et des centres de santé pluriprofessionnels au côté de l'Agence régionale de santé, pour favoriser l'accès aux soins et aux soignants sur les territoires et lutter contre la déprise médicale, enjeu central d'aménagement du territoire.

Nombre annuel de jeunes sensibilisés à la santé environnement

7 529 11 600 8 858 11 300

La Région accompagne depuis de nombreuses années des actions innovantes de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement aux changements de comportement à destination des jeunes sur la thématique Santé-Environnement. Ces actions sont basées sur des données scientifiques et déployées auprès des publics cibles par des méthodes ludiques et participatives.

Nombre cumulé de captages pour l'eau potable intégrés dans la démarche Re.Sources

2020 2021 2022 2023 **61 61 62 62**

Un captage peut être composé de plusieurs ouvrages de prélèvement d'eau (champ captant) : l'indicateur désigne donc plutôt un territoire de captage d'eau potable qu'un point unique.

Le déploiement de la démarche régionale Re-Sources aux captages prioritaires de Nouvelle-Aquitaine est significatif (62 captages sur 79 sont engagés dans la démarche) et doit désormais s'étendre aux captages «sensibles» face à la pression grandissante sur la ressource en eau. En 2024, après la signature de la convention cadre 2023-2028, l'indicateur deura donc être modifié pour intégrer les captages «sensibles», au cas par cas car tous n'ont pas vocation à intégrer Re-Sources. Il existe 164 captages sensibles en Nouvelle-Aquitaine. Les captages prioritaires ou « sensibles » sont identifiés dans les SDAGE 2022-2027.

ZOOM SUR... QUELQUES PROJETS PHARES

PSGAR Maladies Infectieuses et risques sanitaires

Pôle développement économique et environnemental Direction recherche, enseignement supérieur, transfert de technologies ODD/Cibles: 3.3 - 3.9

| L'émergence ou la résurgence de maladies ne sont pas des phénomènes nouveaux. Pour autant, l'amplitude géographique, la vitesse de diffusion et la gravité des maladies posent aujourd'hui des questions et des enjeux nouveaux à l'échelle internationale, nationale et régionale.

L'augmentation et la concentration de populations comme en Nouvelle-Aquitaine, l'essor du transport aérien sur la planète tout entière, les nouvelles conditions d'élevages animaux souvent intensives, l'extension de nouveaux vecteurs de transmission des maladies tel que le moustique tigre et les modifications des trajets migratoires du fait du changement climatique représentent autant de facteurs qui peuvent créer les conditions locales idéales pour voir émerger une ou des « bombes sanitaires » ignorant les frontières et s'attaquant à l'humain mais aussi à l'animal et au végétal.

L'enjeu sur l'antibiorésistance est particulièrement prégnant en Nouvelle-Aquitaine avec une consommation forte en antibotiques et qui compte parmi les régions à plus forte incidence d'infections à bactéries résistantes aux antibiotiques (voir ci-dessous). Les différents écosystèmes sont interconnectés permettant différentes voies de transmission aussi bien pour les agents pathogènes que pour les gènes de virulence ou résistance aux antimicrobiens. Une réflexion prospective sur l'apparition ou la réapparition de menaces sanitaires infectieuses semble donc particulièrement nécessaire, et fait l'objet de ce PSGAR centré sur les maladies infectieuses émergentes selon le concept « Une seule santé ».



Densité d'incidence de Staphylococccus aureus résistants à la meticilline

source : CPIAS Nouvelle-Aquitaine, données 2020



Ce programme scientifique comporte 2 axes:

Axe 1 EMERG = Exposome microbien et le Risque sanitaire : intérêt d'une Gestion One Health des enjeux liés aux grippes zoonotiques : l'exposome est défini comme l'ensemble des expositions environnementales au cours de la vie, y compris les facteurs liés au mode de vie, dès la période prénatale (voir ci-dessous). L'objectif est de caractériser l'exposome biologique dans différents biotopes de la région et d'étudier ses liens avec la santé animale, humaine et végétale, l'anthropisation et la pollution et le climat. Ceci permettra notamment d'évaluer le risque d'émergence de virus influenza aviaires ayant un potentiel de transmission animal-humain et de documenter l'impact de l'environnement et de l'anthropocène sur l'exposome microbien en Nouvelle Aquitaine.

Axe 2 C3AMR = Cartographier, Comprendre et Combattre la résistance aux antimicrobiens en Nouvelle-Aquitaine: l'objectif de cet axe est de disposer d'une cartographie de la résistance aux antimicrobiens en région pour bien connaître les enjeux régionaux, de mieux comprendre les mécanismes d'acquisition de la résistance aux antimicrobiens et de développer des nouveaux antimicrobiens ou alternatives aux antimicrobiens classiques.

Ce programme contribue aussi à développer la sensibilisation des plus jeunes et du grand public à l'antibiorésistance et d'aider la décision politique en matière de santé publique en produisant des éléments de preuve.

Exemples sur le terrain

Coût total projet: 8 624 883 € et participation Région Nouvelle-Aguitaine: 2 044 173 €

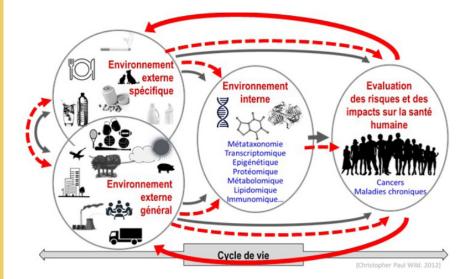
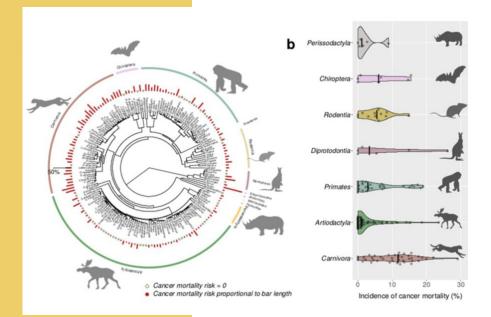


Schéma dynamique de l'exposome humain adapté de C.P. Wild 2012

Chaire Cancer et Biodiversité

Pôle développement économique et environnemental Direction recherche, enseignement supérieur, transfert de technologies ODD/Cibles: 3.3 - 3.9



Prévalences de cancer chez les mammifères source : Vincze et al. 2022 Nature

Le cancer se retrouve dans l'ensemble des branches multicellulaires de l'arbre du vivant, suggérant que cette pathologie fut présente à travers toute l'histoire évolutive des organismes multicellulaires. Bien qu'omniprésents chez les êtres multicellulaires et tout particulièrement les vertébrés, les processus cancéreux montrent aussi des prévalences extrêmement variables entre individus d'une population, entre populations ou entre espèces (voir ci-dessus). L'identification des mécanismes de résistance au cancer à l'origine de cette variabilité et façonnés par la sélection naturelle au cours des temps est donc désormais une nouvelle voie de recherche prometteuse avec pour but affiché de trouver des mécanismes transposables à l'espèce humaine et de nouvelles formes de thérapies.

De façon surprenante, l'on cologie est une discipline qui s'est, pour le moment, développée de manière complètement isolée d'autres sciences telles que l'écologie ou la biologie évolutive, malgré le constat grandissant que l'interaction de ces disciplines apporte un bénéfice réciproque.

L'étude de cette pathologie chez des espèces sauvages peut permettre d'identifier des mécanismes naturels de résistance au cancer et apparaît donc comme une voie de recherche prometteuse. Le projet de CHaire pour l'Emergence, la Science et la Société propose d'utiliser une approche multidisciplinaire à l'interface de l'oncologie, la physiologie, la biologie cellulaire et l'évolution pour caractériser les prévalences de cancer chez les vertébrés sauvages et identifier les mécanismes de résistance sous-jacents. Un objectif essentiel de ce projet est de transformer les découvertes de mécanismes de résistance des espèces sauvages en thérapies innovantes pour l'espèce humaine.

- Le projet de chaire propose une approche pluridisciplinaire et intégrative combinant une démarche expérimentale in vitro et in vivo à des approches d'analyses comparées à grande échelle afin :
 - d'explorer les caractéristiques des espèces de vertébrés associées à une plus grande résistance ou à une plus grande susceptibilité au cancer;
 - d'établir les relations de causalité entre les mécanismes moléculaires et les processus tumoraux;
 - d'identifier les mécanismes de résistance au cancer de trois espèces de vertébrés sauvages.

Exemples sur le terrain

Coût projet : 681 000 €, subvention Région : 681 000 € Bénéficiaire : La Rochelle Université

« Une seule santé » en Nouvelle-Aquitaine : du concept à la mise en œuvre sur les territoires de proximité

Pôle développement économique et environnemental Direction innovation filières attractivité
ODD/Cibles: 3.4 - 3.9 - 4.7

- L'approche « One Health », Une seule santé, est un concept promu par les organisations internationales onusiennes (PNUE, OMS, OMSA, FAO) qui vise à reconnaître l'interdépendance de la santé humaine, de la santé animale et de la santé des écosystèmes. Elle met l'accent sur une approche globale et planétaire pour mieux anticiper et affronter les maladies émergentes à risque pandémique et les changements climatiques et environnementaux. Malgré une prise de conscience de l'importance de cette approche et sa prise en compte dans des programmes internationaux ou nationaux (ex. : le Plan national santé environnement 4), le concept reste difficile à rendre opérationnel et concret sur le terrain.
- Le projet commun de l'Ireps (Instance Régionale d'Éducation de Promotion de la Santé en Nouvelle-Aquitaine) et de Graine Nouvelle-Aquitaine consiste à permettre aux acteurs de la promotion de la santé, de l'environnement, de l'éducation au développement durable et de la santé animale (associations et collectivités) de mieux se saisir des enjeux «One Health» (une seule santé) et de créer des liens ensemble, de «tendre» vers un pôle de partenaires en santé environnement en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est également de comprendre et développer les différentes dimensions de l'approche One Health et leur articulation (santé humaine, santé animale et santé de l'environnement) pour pouvoir les décliner dans des projets concrets sur les territoires.

Le projet se décline par l'organisation :

- d'un cycle de 3 webinaires pour s'acculturer au concept ;
- de 6 rencontres territoriales, associant acteurs des 3 santés, pour faciliter l'interconnaissance et construire un travail en commun.

Exemples sur le terrain

En 2023, les 3 webinaires ont réuni au total 440 participants et 79 personnes ont participé aux 6 rencontres. Les participant.es ont montré un fort intérêt pour la notion de « One Health ». Son principal mérite est, à leurs yeux, de promouvoir une volonté politique (aussi bien qu'opérationnelle) de casser le « fonctionnement en silo » caractéristique de ces trois milieux professionnels.

Bus prévention santé dans les territoires ruraux de Gironde

Pôle Europe et International
Pôle développement économique et environnemental
Sous-direction Feder_Bordeaux

ODD/Cibles: 3.4 - 3.5 - 3.7 - 3.8 - 3.α - 5.2 - 5.3 - 5.6

Le Département de la Gironde a déployé les « Bus en + » dans le cadre de ses missions de santé et de solidarité, afin de faciliter l'accès au soin et aux droits de la population la plus éloignée pour des raisons géographiques ou psychosociales.

Dans la continuité du Vaccibus mis en place pendant la crise sanitaire Covid 19, cette initiative vise à renforcer la prévention et à accompagner les territoires ruraux dans la transition vers une santé plus résiliente (crédits REACT – EU à hauteur de 80 %).

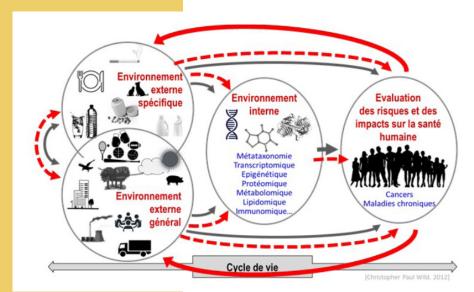
Le projet « Bus en + » a été initié après le premier confinement en Gironde. Il propose une offre de santé mobile pour les populations vulnérables, notamment rurales, à l'aide de deux véhicules aménagés.

En s'adossant à des équipements municipaux ou à des centres commerciaux, ils permettent aux professionnels départementaux



de proposer des consultations de prévention santé : protection maternelle et infantile (PMI), santé sexuelle, accompagnement des personnes en situation de grande précarité...) et d'exercer les missions liées à l'autonomie, au social, à l'insertion. Ils sont aussi un lieu ressource pour les personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales qui pourront bénéficier d'un premier accueil et accompagnement.

Ces initiatives couvrent les territoires du Médoc et de la Haute-Gironde, dont une partie de la population rencontre des difficultés d'accès aux services.



Répartition des usagers par activité Analyse des différentes interventions du Bus en + Proportion d'usagers par type d'intervention du Bus en + : informations générales, PMI, secrétariat médico-social, autonomie, numérique, insertion, accès au droit.





Bus en +

Pistes d'amélioration

Les voies d'amélioration consistent à :

- Déployer des consultations PMI en Haute-Gironde à partir du mois d'auril 2024 et le Bus en + sur le Nord Libournais en 2024 ;
- Renforcer la prévention avec le développement d'actions évènementielles en lien avec les acteurs du territoire (présence sur le Reggae Sun Ska Festival, intervention auprès des saisonniers l'été...);
- Développer les partenariats: Maison Départementale des Personnes Handicapés, Centre hospitalier Charles Perrens, Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé de Haute-Gironde (action prévue à partir de juillet 2024 en lien avec l'appel à projet « Médicobus » lancé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine).

SYRENAE : SYstèmes d'élevage laitiers agroécologiques et Résilients en Nouvelle-AquitainE

Pôle Europe et International
Pôle développement économique et environnemental
Sous-direction Feder_Poitiers
ODD/Cibles: 2.4 - 6.4 - 13.1

- Face à l'accélération des transitions, les fonds européens ont soutenu des recherches menées par l'Unité expérimentale Fourrages, Ruminants et Environnement d'INRAE à Lusignan (FERLus). Elles visent à concevoir et évaluer des systèmes innovants et performants pour l'adaptation des productions animales et végétales aux contraintes environnementales telles que la gestion économe des ressources en eau et en énergie, la réduction des intrants, et l'atténuation du changement climatique (crédits REACT-UE).
- Le projet SYRENAE porte sur des travaux de recherche appliquée visant la sobriété énergétique dans l'alimentation animale, l'amélioration de la reproduction, l'adaptation aux changements climatiques, le bien-être animal et la transition numérique des élevages.

Ces recherches s'alignent avec les objectifs de la feuille de route Néo Terra en contribuant à une agriculture plus durable et résiliente face aux défis environnementaux et climatiques, par :

- une maximisation du pâturage associant réduction de l'empreinte énergétique de l'alimentation, bien-être animal et préservation de l'environnement :
- une meilleure reproduction des caprins et bovins avec la mesure de l'impact des fortes chaleurs sur la reproduction des animaux pour limiter le nombre d'animaux improductifs et les émissions de méthane associées. L'analyseur automatisé de semence permet d'évaluer objectivement la qualité de la semence et d'adapter les stratégies alimentaires pour atténuer les effets du stress thermique;
- une adaptation des bâtiments au changement climatique :
 évaluation et adaptation des bâtiments d'élevage (seuils de charge
 animale, ventilation...) pour limiter l'impact des fortes chaleurs sur le
 bien-être et la productivité des animaux.





Chèures

Pistes d'amélioration

Les travaux de recherche appliquée doiuent permettre. par des mesures fines et cartographiées d'ambiance et de confort thermique dans un contexte global d'évaluation du bien-être animal, des impacts sur la lactation, la reproduction. d'améliorer la conception des bâtiments d'élevage et de conduite des troupeaux.

Réseau de visioconférence et télémédecine dans l'espace informationnel de santé des hôpitaux du Limousin

Pôle Europe et International
Pôle développement économique et environnemental
Sous-direction Feder_Limoges

ODD/Cibles: 3.4 - 3.7 - 3.9 - 3.a - 3.d

- Le déploiement de la télémédecine (TLM) et de l'e-santé sur le territoire Limousin a été mené dans la période post COVID, dans le cadre du plan national de lutte contre les déserts médicaux.
 - L'objectif principal est de connecter les citoyens avec des professionnels formés et équipés, offrant ainsi un accès accru aux soins de santé pour les régions les plus éloignées (crédits REACT EU).
- Le projet de déploiement de la télémédecine dans les établissements du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Limousin a pour objectif de garantir l'interopérabilité des équipements de visioconférence et de téléconsultation. Initié par le Centre de télémédecine et e-santé du CHU-GHT, il comprend l'équipement de 8 hôpitaux sélectionnés par le Comité Stratégique (COSTRAT) du GHT qui est notamment chargé de la mise en œuvre du projet médical partagé. Le projet est piloté par une coordination multidisciplinaire, centrée sur les besoins des patients et des professionnels de santé.

Le but est:

- d'équiper l'ensemble des visioconférence et de télémédecine : Saint-Yrieix-La-Perche, Saint-Junien, Saint-Vaury, Cornil, Guéret, Tulle, Ussel, Saint-Léonard-De-Noblat ;
- de déployer la e-santé en territoire Limousin ;
- de mutualiser les pratiques et les outils ;
- de s'appuyer sur le numérique pour améliorer les organisations ;
- de permettre aux établissements de se positionner comme hôpital requis sur leur territoire.

Son caractère structurant répond aux ambitions Néo Terra pour une société résiliente, inclusive et durable en renforçant les infrastructures numériques de santé et en promouvant l'accès équitable aux services par le développement de l'espace informationnel de santé.

Ce projet s'inscrit également dans un objectif de sécurité sanitaire. La crise de 2020 a conduit au développement de la télémédecine comme une pratique médicale à part entière. L'objectif est d'autonomiser le patient et le personnel de santé vis-à-vis des technologies d'information et de communication (TIC), d'autonomiser les structures de soins ainsi que le réseau et de dématérialiser les données dans le but de lutter contre les pandémies.





Salle de visio



Équipement télémédecine bureau Démonstration de l'installation dans un bureau de l'un des centres hospitaliers

Améliorer la qualité de vie des usagers des lycées en développant le patrimoine végétal et arboré dans le cadre de projets d'aménagements partagés

Pôle éducation et citoyenneté Direction de l'éducation ODD/Cibles : 11.6 - 11.7 - 15.1

- Dans le cadre de la mise en œuvre de Néo Terra, l'unité espaces verts de la Direction de l'éducation a déployé, pour les parcs des 68 lycées partenaires des 6 équipes mutualisées d'entretien des espaces verts (EMEV) des dispositifs vertueux : gestion différenciée des espaces enherbés, diminution des déchets verts, équipements électriques en remplacement du matériel thermique, zéro pesticide de synthèse.

 En parallèle, l'unité travaille en étroite collaboration avec la Direction de la construction et de l'immobilier pour développer des projets de re-végétalisation des lycées qu'ils soient partenaires ou non des EMEV.
- Le développement d'espaces végétalisés de qualité permet aux usagers des établissements scolaires de bénéficier d'un cadre de vie adapté aux évolutions climatiques notamment en période de forte chaleur.

Ainsi la désimperméabilisation des sols et l'apport d'arbres et végéaux endémiques favorisent la préservation de la santé, la qualité de vie des lycéens et personnels régionaux, et améliorent la biodiversité de proximité.

Les actions menées en 2023 ont permis :

- la plantation d'arbres au lycée Bertran de Born (Périgueux) par l'équipe mutualisée espaces verts (EMEV) de Dordogne pour accompagner les travaux de réaménagement du plateau sportif;
- la transformation d'un espace bitumé en jardin d'agrément dans l'enceinte du lycée Suzanne Valadon (Limoges) par l'implantation d'une micro-forêt, d'espaces de détente enherbés et ombragés et des jachères fleuries aux essences endémiques qui seront des supports pédagogiques pour les professeurs de sciences de la vie et de la terre (SVT).



État antérieur à l'intervention – lycée Valadon (Limoges) Source : *Région NA – Pierre Marceteau*



Mise en œuvre du projet de re-végétalisation – lycée Valadon (Limoges) Source: *Pégion NA* –

Source : Région NA -Pierre Marceteau



Esquisse du projet de re-végétalisation de la cour du lycée Valadon (Limoges)

Source : Région NA -Pierre Marceteau

Mise en place du congé menstruel pour les agentes de la collectivité - Expérimentation

Pôle ressources

Direction des ressources humaines

ODD/Cibles: 5.1 - 5.c

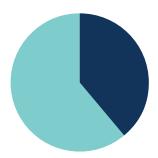
| En l'absence de mesure législative, le Conseil régional a décidé, lors de sa séance plénière du 16 octobre 2023, de faire bénéficier les agentes de la collectivité d'un congé menstruel.

La Région Nouvelle-Aquitaine est ainsi devenue la 1^{re} Région de France à mettre en place ce dispositif à titre expérimental pour une période de 2 ans.

L'objectif est de mieux prendre en compte la qualité de vie au travail des femmes souffrant d'endométriose ou de règles douloureuses, et s'inscrit dans la politique d'égalité professionnelle de la collectivité. Les femmes concernées peuvent ainsi bénéficier, sur présentation d'un justificatif médical, d'une autorisation d'absence de 2 jours par mois.

Exemples sur le terrain

- Depuis le 1er novembre 2023, date de mise en place du dispositif expérimental, 23 femmes bénéficient d'autorisations d'absence.
- Répartition Siège/Lycées :
 - Siège 14 (61 %)
 - Lycées 9 (39 %)



Répartition du nombre de femmes ayant bénéficié du congé menstruel depuis le 1^{er} novembre 2023



Ambition, transversale

UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE



La Région en tant que collectivité territoriale est engagée dans les enjeux de sobriété énergétique, d'adaptation aux dérèglements climatiques, de restauration et de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, de solidarité, de responsabilité sociétale, auxquels répondent les 6 ambitions de Néo Terra 2.

L'engagement se traduit dans ses politiques d'achats, d'attribution des subventions avec les éco-socio conditionnalités, de gestion de son parc de bâtiments et sites, ainsi que dans sa politique salariale, au travers de la qualité de vie et santé au travail, la non-discrimination, l'égalité femmes-hommes, notamment.

En 2023:

Au titre de l'ambition 1, la collectivité conforte ses propres engagements en faveur de la sobriété énergétique et de la préservation des ressources et de la biodiversité

Au titre de l'ambition 2, l'administration régionale améliore les modalités de son action au plus proche de ses usagers et accompagne ses agents en situation de handicap.

Au titre de l'ambition 3 et de son engagement dans les transitions, elle conforte, par exemple, sa politique d'achat pour la restauration des lycéens néo-aquitains avec des aliments durables, sains et de proximité.

Au titre de l'ambition 4, elle améliore l'accompagnement des entreprises auec par exemple la conception participative au sein de son pôle développement économique et environnemental, d'un outil d'évaluation de la maturité des entreprises sur les défis environnementaux et sociétaux.

Elle poursuit également ses objectifs en matière de sobriété énergétique et numérique en favorisant le nettoyage des bases des données et des serveurs informatiques.

Au titre de l'ambition 6, l'administration régionale s'attache à améliorer la qualité de vie des lycéens, via la végétalisation des espaces extérieurs dans le cadre de projets d'aménagements partagés, et de ses agentes, avec la mise en place d'une expérimentation du congé menstruel.

BILAN DU NOMBRE DE DOSSIERS/DÉPENSES VIA LE FLÉCHAGE MDNA, ET ÉVOLUTION SUR PLUSIEURS ANNÉES



Nombre de dossiers

Bilan 2020 Bilan 2021

51

90

Bilan 2022

Bilan 2023

10

1 197

Part des dossiers Néo Terra dédiés à l'Ambition transversale

Bilan 2020 Bilan 2021 Bilan 2022 Bilan 2023









1.5%

Montant voté

Bilan 2020

988 848 €

Bilan 2021

3 274 977 €

Bilan 2022

5 696 500 €

Bilan 2023

252 010 594 €

Nota : la Collectivité engagée affiche une forte hausse

+ 246 M€

en raison de l'intégration de 956 dossiers du Pôle éducation citoyenneté concernant la construction des lycées pour un montant de 247,6 M€ (non intégré dans les statistiques de l'an dernier)

Une sélection d'indicateurs clés de suivi

Au titre de l'ambition 1 :

Évolution de la consommation annuelle d'eau dans les bâtiments administratifs de la Région (m³)

Au titre de l'ambition 3 :

Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective des lycées

Au titre de l'ambition 4 :

Pourcentage des achats intégrant une dimension développement durable

Au titre de l'ambition 5 :

Nombre annuel d'agents bénéficiant du versement « participation transport » (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye





En 2023, le déploiement de la feuille de route s'est poursuivi grâce à la participation de l'ensemble des élus et agents de la collectivité.

Le service Néo Terra a conforté l'organisation interne, avec l'animation du réseau des Ambassadeurs Néo Terra, répartis dans chaque direction, au travers de temps dédiés (NT Infos mensuels, formation à la Fresque du climat notamment et a coordonné la révision de la feuille de route avec l'appui des pilotes d'ambition et l'implication des élus.

THÈMES TRAITÉS LORS DES NT INFOS EN 2023

Date	Objet de l'intervention	Intervenant.e
19/01/2023	Labellisation Néo Terra	Naomie Desfontaines
21/02/2023	Parcours entreprise Néo Terra	Florence Rouffaud
23/03/2023	Feuille de route santé 2023-2028	Anne-Laure Avizou
27/04/2023	Tiers lieux	Eugénie Michardière
25/05/2023	Lancement du budget vert	Laurie Beauchet Émilie Congiu-Ballesté
13/07/2023	S'adapter aux dérèglements climatiques en Nouvelle-Aquitaine	Camille Jonchères Jean-François Louineau
21/09/2023	Fresque du climat (site de Bordeaux)	Sandrine Lafay Jacques Le Priol
19/10/2023	Fiches Adaptation au changement climatique	Léa Andreu Cécile Nassiet Jean-François Louineau
16/11/2023	Activités sportives et respect de la nature dans les PNR de Nouvelle-Aquitaine	Jean-Hugues Aeschimann Frédéric Debons
15/12/2023	Gestion des déchets (sièges de la collectivité)	Sonia Miss
21/12/2023	 Atelier de co-développement « Reconquête et préservation de la biodiversité dans les lycées » Parcours agroécologique NEOCOOP 	Mickaël Lajoux Carine Gendre Jacques Le Priol Manon Larouquère

Le déploiement de la feuille de route Néo Terra 2 va impliquer à nouveau ces réseaux sous le pilotage du service Néo Terra, avec l'appui du comité scientifique qui doit être réactivé à cette fin.

Emparquer les acteurs pour accélérer les transitions

Pour associer le plus grand nombre d'habitants et d'acteurs publics et privés, le site internet dédié www.neo-terra.fr a été régulièrement enrichi. En 2023, il y a reçu 46 000 visites avec 120 000 pages lues.

LABELLISATIONS NÉO TERRA *POUR IDENTIFIER ET VALORISER DES ACTIONS EXEMPLAIRES*

La marque Néo Terra a été déposée en octobre 2020 et permet, par la labellisation, d'identifier et de valoriser des projets concrétisant les transitions, portés par tous types d'acteurs.

La labellisation est accordée sur la base des critères suivants :

- Le projet doit s'inscire dans au moins une ambition Néo Terra;
- Seul un projet et non une structure peut obtenir la labellisation;
- Le projet doit être en réponse à une ou plusieurs ambitions de la feuille de route Néo Terra;
- Le projet se doit d'être transversal, partagé par les acteurs du territoire, éco-conçu, et doit pouvoir être évalué.

Entreprises de toute taille, associations, collectivités... peuvent ainsi solliciter la labellisation via le formulaire de demande accessible sur le site internet Néo Terra https://www.neo-terra.fr/les-projets-labellises/. Chaque demande est ensuite analysée par l'équipe Néo Terra. Environ un tiers des dossiers soumis sont retenus et bénéficient d'un contrat de licence à titre gracieux permettant l'utilisation de la marque.

CONTRATS DE LICENCE NÉO TERRA SIGNÉS EN 2023

			ns engagées Licence Néo Teri	ra	
Type de structures	Structure	Ambition	Lieu	Département	Contrat signé le
Collectivité	Commune d'Ambazac	6 et 5	Ambazac	87	12/01/2023
Entreprise	Toopi Organics	1	Loupiac-de- la-Réole	33	31/03/2023
Entreprise	SAS MONDIN	1	Arcangues	64	15/05/2023
Entreprise	E-TARANIS	1	Saint-Jean- de-Luz	64	15/05/2023
Entreprise	VRACOOP	1	Bidart	64	17/05/2023
Entreprise	SunXLium	5	Saintes	17	18/05/2023
Entreprise	Habitat Eco-Action	5	Tarnos	40	17/07/2023
Association	De la tête au toit	1 et 5	Fronsac	33	18/07/2023
Entreprise	Créateur de forêt	1	Jaure	24	25/07/2023
Entreprise	Ecomodul KOJI	5	Bassens	33	25/07/2023
Entreprise	Reverredire	1	Bergerac	24	01/08/2023
Association	Les nouveaux potagers	3	Bordeaux	33	01/08/2023
Entreprise	Aéroport de Bordeaux	1	Mérignac	33	28/09/2023
Entreprise	Air Booster	1	Saint-Jean- d'Illac	33	28/09/2023
Association	Fédération départementale des chasseurs	1et 5	La Crèche	79	29/09/2023
Entreprise	Cluster STPM	1	Saint-Pierre- du-Mont	40	29/09/2023
Entreprise	Api Distribution	2	Saint-Palais- de-Négrignac	17	24/10/2023

Projet de maraîchage en agriculture biologique - Commune d'Ambazac (87)

La commune d'Ambazac porte un projet de maraîchage en agriculture biologique, en faveur de l'indépendance alimentaire. Pour aller plus loin que la loi Egalim qui prévoit la fourniture obligatoire d'une partie des denrées des cantines en produits durables depuis 2022, la municipalité travaille depuis plus de 5 ans sur l'approvisionnement de la cantine au maximum en circuits courts et bio. Parallèlement à ces efforts, elle a facilité l'installation d'un jeune couple de maraîchers en bio sur une parcelle communale de près de 3 ha. Ils ont livré leurs premiers légumes au restaurant scolaire à l'automne 2023.

Collecte et de transformation d'urine humaine en biofertilisant et produits bactériens pour l'industrie - Toopi Organics - Loupiac-de-la-Réole (33)

Créée en février 2019, TOOPI Organics porte un projet de collecte et de transformation d'urine humaine en biofertilisant agricole et produits bactériens pour l'industrie.

L'urine est aujourd'hui considérée comme un déchet. Son élimination est compliquée et engendre des problèmes dans les stations d'épuration et des proliférations d'algues. Elle est pourtant riche en éléments nutritifs utiles en agriculture (NPK: azote, phosphate, potassium et oligo-éléments), qui sont aujourd'hui issus de minage et/ou pétrolifères. À titre indicatif, 3 milliards de litres d'urine sont à traiter chaque année en France.

Les recherches sur les méthodes de réutilisation de l'urine humaine existent, mais aucune n'est encore validée à grande échelle, notamment en raison des difficultés liées à l'aspect économique (valeur intrinsèque de l'urine). Le projet vise à organiser la collecte d'urine auprès des différents acteurs (laboratoires d'analyses médicales, loueurs de toilettes sèches, collecteurs en lieux publics), assurer la transformation par filtration et fermentation microbienne, et commercialiser un biofertilisant désodorisé et stabilisé, accessible financièrement, dans un contexte où un besoin criant d'engrais de substitution pour une agriculture plus durable s'exprime au niveau européen : un enjeu écologique, économique et politique.

Matière issue du marc de raisin comme une alternative au cuir - SAS MONDIN - Arcangues (64)

Créée en janvier 2021, la SAS Mondin est une jeune entreprise qui a conçu une nouvelle matière à partir du marc de raisin. Il s'agit d'un matériau noble, qui constitue une alternative au cuir et peut être utilisé dans le secteur de la maroquinerie. Il est éco-conçu (biosourcé, pas d'utilisation de matière animale, procédé de fabrication peu énergivore), facile d'utilisation et performant sur le plan technique. Cette matière souple est composée à 70 % de matières végétales dont 35 % de marc de raisin, le reste des composants étant en polymères biosourcés et recyclables à 70 %. Le procédé de fabrication ne fait pas intervenir de traitement chimique, et permet de produire la matière en une couche unique (contrairement à la concurrence qui propose des tissus enduits, exposés à un risque de décollement entre les deux couches de matières). Elle peut être travaillée directement (coupée, collée, cousue, rivetée), et la préparation de la charge végétale confère au matériau fini un aspect de surface déjà très abouti, qui nécessite peu de finition. Enfin, le produit possède une résistance à la traction plus élevée qu'un cuir tanné au chrome et une résistance dans le temps comparable à la patine d'un cuir.

Petite éolienne à voile unique - E-Taranis - Saint-Jean-de-Luz (64)

Fondée en 2020 et basée à Saint-Jean-de-Luz, E-Taranis est spécialisée dans les énergies renouvelables. La société a pour objectif de fournir des solutions adaptées pour tous pour favoriser l'indépendance énergétique. En plus de s'occuper de la recherche et développement en France, la société produit et assemble la majorité des pièces de ses produits en Nouvelle-Aquitaine.

La société E-Taranis propose une petite éolienne à voile unique sur le marché : légère, silencieuse, performante et produite en France. L'éolienne est adaptée à la consommation électrique des particuliers, entreprises et collectivités. Elle a été imaginée pour couvrir 70 % des besoins en électricité d'un foyer moyen. Fabriquée à base de métal et de voile ALAE, elle est légère, moins de 90 kg, ne fait pas de bruit et n'est pas encombrante.

Vrac zéro déchet et consigne – VRACOOP – Bidart (64)

Créée en 2017, la société commercialise aujourd'hui des solutions pour favoriser et encourager la vente de produits sans emballage et démocratiser le réemploi de contenants. Il s'agit d'une entreprise dite « à impact », c'est-à-dire qu'elle montre une volonté de diminuer les déchets d'emballages liés à la consommation des produits du quotidien en facilitant la vente de produits en vrac. Elle conçoit et commercialise 3 solutions pour les commerçants afin de favoriser les usages du réemploi en magasin, le mode vrac zéro déchet, et la consigne : un dispositif fabriqué au Pays Basque composé d'un silo et d'un bac facile à monter, avec un minimum de matière plastique ; un système d'encaissement complet qui fluidifie le passage en caisse dans les épiceries vrac spécialisées, grâce à la pesée à la volée des contenants et des denrées vrac; une application de scan permettant une traçabilité totale, du vrac jusqu'aux consommateurs. Dans les 200 épiceries vrac déjà équipées de ces solutions, 98 tonnes de déchets d'emballage ont ainsi pu être évitées chaque année, et plus de 2 millions de contenants réutilisables ont été étiquetés via le système d'encaissement proposé. La société a également développé une application favorisant l'information sur les enjeux et solutions du réemploi de la filière vrac, et de ses contenants.

Service clé-en-main de recharge de véhicule électrique - SunXLium - Saintes (17)

SunXLium propose des produits et services de recharge pour véhicules électriques avec revente au conducteur. La société offre la possibilité de recharger et revendre les recharges à partir d'une simple prise de courant. Créée en novembre 2018, SunXLium permet, à travers sa marque commerciale e-nergyze, à des particuliers et des professionnels de s'équiper à moindre coût d'infrastructures de recharge de véhicule électrique (IRVE) incluant des services complets comme la gestion de l'énergie et l'intégration de l'énergie renouvelable. Energyze intègre les 4 métiers de la mobilité électrique et offre un service clé-en-main à ses clients ; sa maîtrise de l'intégralité de la chaîne de valeur (conception, fabrication, commercialisation et fourniture de services complets associés) est un élément différenciant selon ses clients.

Faites de l'écohabitat - Habitat Eco-Action - Tarnos (40)

La Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Habitat Eco-Action a été créée en 2014 sous forme de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Elle est spécialisée dans les métiers du bâtiment, de l'éco-construction et de l'éco-rénovation. Depuis 2016, la « faites » de l'éco-habitat est organisée chaque année sur un territoire différent du Sud Aquitaine. Après deux années sur Tarnos, la journée a ensuite été organisée sur Pau en 2018, puis en 2019 dans le Pays Basque intérieur à Itxassou, en 2021, ce fut à Soustons et en 2022 à Auterrive. Le collectif souhaite organiser la prochaine édition en Pays Basque intérieur. La Communauté du Pays Basque a donc été tout naturellement conviée à participer au collectif d'acteurs-organisateurs. La mairie du village d'Ossès s'est portée candidate pour accueillir l'évènement et participe activement à son organisation.

Journées d'artisanat des métiers de l'éco-bâti - DE LA TÊTE AU TOIT - Fronsac (33)

L'association De la Tête au Toit regroupe une vingtaine d'artisans spécialisés et expérimentés aux techniques de construction et de l'artisanat traditionnels. Ils proposent des solutions adaptées pour rendre l'habitation saine et durable, en s'appuyant sur des compétences complémentaires. Tous les métiers du bâtiment sont représentés.

Les Journées d'artisanat sont pour les habitants l'occasion de découvrir des méthodes d'écoconstruction, des métiers de l'éco-bâti et des savoir-faire manuels et pour des professionnels à échanger. Les démonstrations éco-bâti transmettent des savoir-faire dans le domaine de la construction et de la rénovation des bâtiments intégrant les questions d'économie, de choix des ressources et des matériaux, de maintien et de transmission des techniques traditionnelles et nouvelles, d'intégrations sociale, culturelle et environnementale. En 2023, la journée de l'artisanat de l'association prend comme thématique la matière, la matière d'une construction ou d'une rénovation du Nord-gironde et des territoires limitrophes. De plus, cette journée est animée par une série d'interventions et de conférences sur les matériaux écologiques et locaux. Les enjeux sont de sensibiliser, renseigner et accompagner le public présent.

Bois de l'Espèr - Créateur de forêt - Jaure (24)

Créateur de forêt est promoteur de biodiversité. Société à mission et Entreprise Engagée pour la Nature, le cœur de son métier vise à répondre de manière concrète à la disparition de la biodiversité et à son érosion. Son enjeu est de préserver les services écosystémiques rendus à l'Homme par la nature, protéger ces espaces sur le long terme, promouvoir la biodiversité, sensibiliser, faire prendre conscience et œuvrer concrètement en faveur du vivant. Soucieuse de son environnement et du cadre de vie qu'elle offre à ses habitants, la municipalité de Jaure a fait appel à Créateur de forêt pour créer un espace pour le(s) vivant(s) : le Bois de l'Espèr (bois de l'espoir en occitan). Au cœur de la Dordogne, cette ancienne coupe rase, aujourd'hui propriété de la commune, s'étend sur 59 885 m². Le projet concerne la création d'un écosystème forestier résilient et sa protection pour 99 ans grâce à la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Au-delà d'un projet environnemental, le projet du Bois de l'Espèr a un impact social en fédérant tout un ensemble de compétences territoriales.

Bâtiments modulaires bas carbone - Ecomodul KOJI - Bassens (33)

EcoModul est une jeune entreprise industrielle du secteur de la construction hors site à ossature bois. Elle conçoit et fabrique sous la marque KOJI des bâtiments modulaires de qualité, performants énergétiquement et bas carbone. L'objectif est de répondre aux défis économiques et environnementaux rencontrés par le BTP, très polluant, qui doit se décarboner (règlementation RE2020) et qui subit l'augmentation des délais de construction, la hausse des coûts et la baisse de qualité.

Les modules KOJI utilisent plus de 90 % de matériaux biosourcés, géosourcés et recyclés, provenant de filières de la Nouvelle-Aquitaine. Contrairement aux bâtiments classiques, ils ne produiront pas de déchets en fin de vie puisque les composants (bois, terre crue...) pourront être réemployés ou recyclés. KOJI est accompagné par l'incubateur d'entreprises Bordeaux Technowest Blanquefort.

Station GNV/BioGNV - Cluster STPM - Saint-Pierre-du-Mont (40)

Cluster STPM porte le projet de station BioGNV à Saint-Pierre-du-Mont afin de ravitailler les transporteurs en BioGnV issu de Nouvelle-Aquitaine.

Cette station publique est adaptée aux véhicules lourds des transporteurs publics, privés et des collectivités (camions, cars, bennes à ordures...). Elle distribuera du Gaz Naturel Comprimé (GNC) et du BioGNC (biogaz issu de la méthanisation). Cette technologie permet une réduction des émissions de CO₂, émet très peu de particules fines, aucune odeur et fait deux fois moins de bruit qu'un moteur diesel. La station sera équipée de 2 pistes de remplissage, 2 compresseurs de même capacité (500 Nm³/h) et un stockage tampon. Il s'agira de la troisième station multi-acteur au BioGNC compatible avec l'avitaillement rapide de poids lourds sur la région.

Supérette éco-conçue et connectée - Api Distribution - Saint-Palais-de-Négrignac (17)

Créée en juillet 2021 en Charente-Maritime, API Distribution est une jeune entreprise à mission. Partant du constat que plus de 12 000 communes françaises ne possèdent plus d'épicerie, l'entreprise souhaite développer un concept de supérette nouvelle, connectée et ouverte 24h/24h. Il s'agit d'un mobil home en bois éco-concu en Mayenne (sans fondation béton pour ne pas artificialiser le sol, équipements basse consommation, pas de branchement eau, toit réfléchissant) de 40 m², proposant environ 700 références de produits alimentaires, de droguerie et d'hygiène (pas d'alcool), dont la majorité sont à prix supermarché. Le client peut y faire ses courses de façon complètement autonome. Les supérettes sont gérées par un gestionnaire recruté dans le bassin d'emploi, au plus près de l'activité, qui passe quotidiennement à heures fixes dans chaque magasin, pour réapprovisionner les rayons, entretenir le lieu, animer la supérette et répondre aux questions des habitants. Lors de l'implantation, une attention est portée aux producteurs locaux à qui API propose également de commercialiser leurs produits en circuit court. Le programme Superlocal d'API est un programme vertueux qui offre un débouché supplémentaire aux producteurs et entend les rémunérer au prix juste. Les producteurs sont sourcés à 50 km des supérettes API. Ils travaillent dans une démarche respectueuse de l'environnement et bénéficient d'une visibilité au sein des supérettes ouvertes 24/7, mais aussi d'une grande flexibilité dans la logistique.

Installation géothermique pour le chauffage des bâtiments - Aéroport de Bordeaux (33)

À la suite d'un schéma directeur des énergies renouvelables (2020) et d'une étude de faisabilité (2021), l'aéroport de Bordeaux a retenu la solution de géothermie de Minime Importance (GMI). L'objectif de ce projet est la diminution des consommations de gaz pour le chauffage des bâtiments, et par conséquent, la diminution des émissions de gaz à effet de serre estimées à environ 450 teqCO₂ par an. Ce projet comprend la mise en place d'un doublet géothermique associé à deux pompes à chaleur.

Ekosensia : inventaire des chemins ruraux - Fédération départementale des chasseurs des Deux-Sèvres - La Crèche (79)

Ekosentia est le projet de la Fédération départementale des chasseurs qui réalise des inventaires de chemins ruraux au sein de communes volontaires, grâce à des citoyens bénévoles, formés par la Fédération départementale des Deux-Sèvres. L'inventaire est suivi de diagnostics, de propositions de gestion et d'aménagements en faveur de la biodiversité (haies, jachères, bandes enherbées). Ce projet est inscrit dans le cadre de la trame verte et bleue en faveur du territoire rural, de l'agriculture, de l'éducation à l'environnement et du patrimoine naturel, en mettant le citoyen au cœur de l'action.

Réemploi et consigne des contenants en verres - Reverredire Nouvelle-Aquitaine - Bergerac (24)

Reverredire Nouvelle-Aquitaine, créée en 2021 et basé à Bergerac, a pour objectifs d'accompagner et faciliter la transition des producteurs et des collectivités vers le réemploi du verre plutôt que son recyclage. Fruit de la coopération de 3 acteurs associatifs (L'Attache Rapide-24, Les Retournées-40/64 et La Consigne Bordelaise-33), l'association agit sur la sensibilisation du grand public, l'optimisation logistique, l'accompagnement des acteurs de la chaîne et l'uniformisation des bonnes pratiques de réemploi du verre. Reverredire sensibilise le grand public au réemploi du verre (la consigne), accompagne des producteurs pour leur transition vers des contenants réemployables, et collective et procède au lavage des contenants auprès de distributeurs.

L'offre commerciale commune et les investissements réalisés ont permis le développement de 47 points de collecte et de vente et la mobilisation de 55 producteurs. Près de 80 000 bouteilles ont été réemployées grâce à la station de lavage de Bergerac.

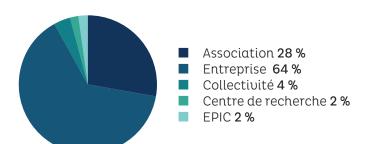
Solution bas carbone de récupération d'énergie - Air Booster - Saint-Jean-d'Illac (33)

Créé en octobre 2019 et accompagné par la Technopole Bordeaux Technowest, Air Booster propose une solution qui vise à réduire la consommation énergétique des bâtiments. Airbooster a développé un système innovant, qui ne remplace pas complètement le chauffage, mais qui permet de réduire jusqu'à 80 % la dépense annuelle de ce poste : une solution bas carbone de récupération d'énergie qui transforme les murs en radiateurs géants. Cette solution de bardage énergétique permet de baisser la facture énergétique et l'empreinte carbone en produisant : du chauffage l'hiver, de la fraîcheur la nuit et l'été, de l'eau chaude toute l'année, de l'air chaud pour les process industriels.

Agriculture urbaine grâce à des potagers en bac - Les Nouveaux Potagers - Bordeaux (33)

Les Nouveaux Potagers est une société qui propose une nouvelle approche de l'agriculture urbaine au travers de potagers en bacs, spécialement conçus pour des structures professionnelles, avec un service clé en main. Les potagers sont proposés à tout type d'organismes : entreprises, collectivités, écoles... Les potagers sont simples à installer, faciles à entretenir. Cultivés en permaculture, les légumes cultivés en bacs sont récoltés toute l'année. Plus qu'un simple bac, il s'agit d'un engagement solidaire. On plante, cultive, récolte et partage. 50 % de la récolte sont ainsi remis à la Banque alimentaire de Bordeaux Gironde.

EN 2023, 17 PROJETS ONT AINSI ÉTÉ LABELLISÉS NÉO TERRA



Depuis 2021, une surreprésentation des entreprises est observée, en raison d'une communication prioritairement orientée vers ce public en lien avec les aides au développement économique. L'augmentation des projets publics en faveur des transitions, portés au travers des contrats de territoire, devrait permettre une meilleure représentativité des collectivités dans les années à venir.



- 1. GRILLE DE CORRESPONDANCE AMBITIONS ODD / NÉO TERRA 2
- 2. LISTE DES INDICATEURS PAR AMBITION
- 3. LE RÉSEAU DE RÉFÉRENTS NÉO TERRA ET PERSONNES-RESSOURCES
- 4. LISTE DES SIGLES
- **5. SITOGRAPHIE**

GRILLE DE CORRESPONDANCE ODD / NÉO TERRA

			Amk	ritions		
ODD	1	2	3	4	5	6
1 PAS DE PAUVIEIE 市 省市市	1.5	1.5 1.b	1.b	-	1.5	-
2 **(\$0)-	2.4 2.5	-	2.3 2.4 2.5	-	-	2.4 2.5
3 come sant	3.9	3.7 3.9	3.9	-	3.6 3.9	3.6 3.9 3.b, 3.d
4 EDUCATION DE QUALITE	-	4.3, 4.4 4.5, 4.6 4.7	-	4.3 4.4	-	4.7
5 EGALITÉ ENTRE LES SERIES	-	5.1 5.6 5.c	5.1	5.1 5.5 5.c	-	5.6 5.c
6 ASSAMISSEMENT	6.1, 6.3 6.4, 6.5 6.6	6.b	6.3 6.5 6.6	6.3 6.4	-	6.3 6.4 6.6
7 EN BOR PROPRIE	7.1 7.2 7.3	7.1	7.3	7.2 7.3	7.3	7.2
8 TRAVAL DÉCENT ET CONSSANCE ECONOMIQUE	8.4 8.9	8.6	8.2 8.4	8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.8 8.9	8.4 8.9	8.4 8.8 8.9
9 INDUSTRIE. INNOVATION ET INFRASTRICTURE	9.1, 9.2 9.4, 9.5	-	-	9.2 9.4 9.5	9.1, 9.2 9.4, 9.5 9.c	9.2 9.4 9.5
10 REGALITÉS	-	10.2 10.3 10.4	-	10.2 10.3 10.4	10.2 10.3	-
11 VALES ET COMMONAUTÉS DURANTES	11.1, 11.3 11.4, 11.6	11.5, 11.6 11.7, 11.a 11.b	-	11.a	11.1, 11.2, 11.3 11.5, 11.6, 11.7, 11.α, 11.b	11.3, 11.4 11.6, 11.7
12 CONCOMMATION IT PRODUCTION RESPONSABLES	12.2, 12.3, 12.4 12.5, 12.6, 12.7 12.8, 12.b	12.4 12.8	12.2, 12.3, 12.4 12.5, 12.7 12.8, 12.b	12.2, 12.4 12.5, 12.6, 12.7 12.8, 12.b	12.2, 12.5, 12.6 12.7, 12.8, 12.b	12.2, 12.4 12.5, 12.6, 12.8, 12.b
13 ALA LUTTE CONTRE LES CHAMEMENTS CLIMATIQUES	13.1 13.2 13.3	13.1 13.2 13.3	13.1 13.2	13.1 13.2	13.1 13.2 13.3	13.1 13.2 13.3
14 VE ADMITTURE	14.1 14.2 14.3	-	14.1	14.1	-	14.1 14.2
15 TERRESTRE	15.1, 15.2 15.3, 15.4, 15.5 15.8, 15.9	15.9	15.1 15.3, 15.5 15.8, 15.9	15.1 15.2 15.6	15.1 15.5	15.1, 15.2 15.3, 15.4, 15.5 15.8, 15.9
16 PAIX JUSTICE ET INSTITUTIONS ETPICACIS	16.6	16.6 16.7 16.b	16.6 16.7	16.5 16.6 16.7	16.6 16.7 16.b	16.6 16.7
17 PARTEMARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS	17.14 17.17	17.14 17.17 17.9	17.14 17.17	17.14 17.17 17.9	17.14 17.17	17.14 17.17 17.9

Pour plus d'informations sur les ODD https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

CORRESPONDANCES AMBITIONS NT/NT2

Ambitions NÉO TERRA 2				Ambilions NÉO TERRA 1			
Ambition 1 RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR		A06 Nouveau Mix énergétique	A07 Territoire N-A tendant vers le zéro déchet	A08 Préservation ressources naturelles et biodiversité	A09 Préservation- Protection ressource en eau		
Ambition 2 ANCRER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS	A01 Engagement citoyen pour accélérer la transition écologique						
Ambilion 3 SE NOURRIR: ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES	A02 Transition agroécologique						
Ambition 4 INNOVER POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE ET DURABLE	A03 Transitions énergétiques et écologiques des entreprises						
Ambition 5 SE DÉPLACER ET HABITER DANS DES TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	A04 Mobilités propres pour tous	A05 Urbanisme durable, résilient, économe en ressources				A10 Préservation terres agricoles, forestières et naturelles	
Ambition 6 PRÉVENIR ET SOIGNER: UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTEMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)		r	ouvelle ambition o	léjà présente dans	l'A01, l'A08 et l'A0	9	
Ambition transversale UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE							A11 Administration exemplaire dans la transition

LISTE DES INDICATEURS PAR AMBITION

4 / /	0/-/1	τL	2020	2021	2022	2023							
Ambitions Ambition 1	Objectifs	Indicateurs	υαleurs date	υαleurs date	valeurs date	valeurs date							
	Retrouver partout de l'eau	Quantité annuelle d'eau prélevée en période d'étiage pour l'agriculture (hm³)	572,1 31/12/2019	641,1 31/12/2020	482,1 31/12/2021	678,8 21/12/2022							
RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR	en quantité et de bonne qualité	Nb annuel d'entreprises accompagnées dans la réduction de leurs prélèvements d'eau	1 31/12/2020	4 31/12/2021	1 31/12/2022	2 27/03/2024							
		Prélèvement annuel d'eau évité dans les entreprises (m³)	20 000 31/12/2020	636 500 31/12/2021	55 000 31/12/2022	17 000 27/03/2024							
			Volume des prélèvements annuels d'eau	1,326 Md m ³ 2018	1,137 Md m³ 2019	1,1376 Md m³ 2020	1,197 Md m ³ 2021						
		- Part pour l'usage agricole	43 % 31/12/2018	43 % 31/12/2019	47 % 31/12/2020	40,4 % 31/12/2021							
		- Part pour l'usage eau potable	38 % 31/12/2018	38 % 31/12/2019	37 % 31/12/2020	42,7 % 31/12/2021							
		- Part pour l'usage industrie	11 % 31/12/2018	10 % 31/12/2019	9 % 31/12/2020	10,8 % 31/12/2021							
		- Part pour l'usage production d'énergie	8 % 31/12/2018	9 % 31/12/2019	7 % 31/12/2020	6,1 % 31/12/2021							
			Consommation annuelle d'eau dans les bâtiments administratifs de la collectivité (m³)	15 531 31/12/2019	13 123 31/12/2020	13 269 31/12/2021	13 081 31/12/2022						
											Montants annuels financés par la Région pour la restauration de milieux aquatiques (€)	2 141 046 31/12/2020	5 847 677 31/12/2021
		Nb cumulé d'ouvrages ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique	51 31/12/2020	90 31/12/2021	193 31/12/2022	273 27/03/2024							
		Indice de fragmentation des cours d'eau (en obstacles/100 km de rivière)	23,5 31/12/2020	23,55 31/12/2021	23,8 02/ 2023	23,88 27/03/2024							
		Surface cumulée de zones humides réhabilitées (ha)	823 31/12/2020	1400 31/12/2021	1489 31/12/2022	1638 31/12/2023							
		Pourcentage des masses d'eau superficielles n'atteignant pas le bon état écologique	57 % 31/12/2019	N/A	N/A	N/A							
		Pourcentage des masses d'eau souterraines n'atteignant pas le bon état global	39 % 31/12/2019	N/A	N/A	N/A							
		Pourcentage du territoire régional couvert par des outils de programmation en matière de gestion intégrée des bassins versants	-	97 % 31/12/2021	96 % 31/12/2022	96 % 27/03/2024							
		Part du territoire régional couvert par des SAGE	87 % 31/12/2020	87 % 31/12/2021	87 % 31/12/2022	87 % 31/12/2023							

			2020	2021	2022	2023
Ambitions Ambition 1	Objectifs	Indicateurs	υαleurs date	υαleurs date	υαleurs date	υαleurs date
Ambition 1 RECONSTITUER LES	Reconquérir la biodiversité	Mise en œuvre de la convention cadre État-Région pour la reconquête de la biodiversité (en % des objectifs atteints)	50 % 31/12/2020	80 % 31/12/2021	90 % 31/12/2022	100 % 31/12/2023
RESSOURCES NATURELLES POUR L'AVENIR		Formalisation de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (% des objectifs atteints)	20 % 31/12/2020	55 % 31/12/2021	70 % 31/12/2022	90 % 31/12/2023
		Pourcentage de surface des 10 % de hot spot à plus forts enjeux bénéficiant d'une protection	15 % 31/12/2020	15 % 31/12/2021	-	-
		Nb cumulé de Réserves Naturelles Régionales	9 31/12/2020	9 31/12/2021	10 31/12/2022	10 31/12/2023
		Surface cumulée en maîtrise foncière par le Conservatoire des Espaces Naturels (ha)	4 513 31/12/2020	5 429 31/12/2021	6 273 31/12/2022	7 110 31/12/2023
		Pourcentage des espaces verts sous responsabilité de la Région aménagés et gérés favorablement pour la biodiversité	87,8 % 31/12/2020	87,8 % 31/12/2021	100 % 31/12/2022	100 % 31/12/2023
		Surface forestière cumulée faisant l'objet de travaux (reboisements, entretien) bénéficiant d'une aide publique (État, Région NA, ADEME, autres) depuis 2020 (ha)	1 037 31/12/2020	3 463 31/12/2021	8 209 31/12/2022	16 116 31/12/2023
		Stockage annuel additionnel de carbone des forêts Nouvelle-Aquitaine (MteqCO ₂)	8,59 31/12/2018	9,06 31/12/2019	9,52 31/12/2020	9,99 31/12/2021
		Superficie annuelle d'espace forestier régional autorisée à défrichement (ha)	772 31/12/2020	736 31/12/2021	463 31/12/2022	582 31/12/2023
		Part de surface forestière régionale sous modalités de « document de gestion » statut public et privé	43 % 31/12/2020	43,4 % 31/12/2021	43,9 % 31/12/2022	44,61 % 31/12/2023
		Part de la surface forestière régionale certifiée PEFC	34,3 % 31/12/2020	35,1 % 31/12/2021	34,2 % 31/12/2022	36,8 % 31/12/2023
		Part de la surface forestière régionale certifiée FSC	1,0 % 31/12/2020	-	-	1,5 % 31/12/2023
		Part des volumes de bois récoltés issus de forêts certifiées PEFC gérées durablement	62 % 31/12/2018	59 % 31/12/2019	59 % 31/12/2020	59 % 31/12/2021
		Surface cumulée de vieilles forêts identifiées (ha)	-	709 31/12/2021	709 31/12/2022	890 31/12/2023
		Nb cumulé de territoires engagés pour la Nature (TEN et AAP)	49 31/12/2020	98 31/12/2021	185 31/12/2022	219 31/12/2023
		Nb cumulé de sites/territoires pilotes (Ecobiose) - livings labs	2 31/12/2020	2 31/12/2021	2 31/12/2022	2 31/12/2023
	Garantir une énergie	Émissions de GES évitées via le dispositif entreprise de la Direction énergie climat ($teqCO_2$)	41 540 31/12/2020	40 860 31/12/2021	50 533 31/12/2022	38 788 31/12/2023
	décarbonée accessible à toutes et tous	Consommation annuelle d'électricité sur l'ensemble des sites administratif (M kWh)	7,99 31/12/2019	9,04 31/12/2020	8,93 31/12/2021	8,75 31/12/2022
	toutes et tous	Nb annuel d'industriels s'inscrivant dans le contrat PPA (projets lauréats de l'AMI PPA)	8 31/12/2020	11 31/12/2021	35 31/12/2022	12 31/12/2023
		Production annuelle d'électricité renouvelable (GWh)	10 020 31/12/2018	10 121 31/12/2019	10 710 31/12/2020	11 791 31/12/2023
		Production annuelle d'énergie renouvelable -chaleur et électricité-(GWh)	41 915 31/12/2018	43 082 31/12/2019	41 441 31/12/2020	43 554 31/12/2023
		Part de gaz vert injecté dans le réseau	1,3 % 31/12/2020	2,17 % 31/12/2021	3,36 % 31/12/2022	4,84 % 31/12/2023
		Nb annuel de citoyens participant au capital des sociétés de projets EnR	91 31/12/2020	492 31/12/2021	758 31/12/2022	353 31/12/2023

	0/-		2020	2021	2022	2023
Ambitions Ambition 1	Objectifs	Indicateurs	υ aleurs date	υαleurs date	υαleurs date	υαleurs date
	Réduire l'empreinte	Réemploi annuel de postes informatiques fixes	-	100 31/12/2021	64 31/12/2022	0 31/12/2023
RECONSTITUER LES RESSOURCES NATURELLES	humaine : écoconception et réduction de déchets	Quantité annuelle de déchets ménagers et assimilés produite (kg/habitants.an)	671,45 31/12/2019	652,76 31/12/2020	697,36 31/12/2021	655,1 31/12/2022
POUR L'AVENIR		Quantité annuelle de déchets d'emballages plastiques ménagers en sortie des centres de tri régionaux (t)	32 261 31/12/2019	30 759 31/12/2020	38 506 31/12/2021	38 799 31/12/2022
		Évolution par rapport à 2010 du tonnage de DNDNI annuel incinéré sur les UIOM régionales sans valorisation énergétique	- 71 % 31/12/2019	- 73 % 31/12/2020	- 73 % 31/12/2021	- 93 % 31/12/2022
		Taux d'évolution du tonnage de DNDNI enfoui sur les ISDND régionales par rapport à 2010	- 4 % 31/12/2019	-7% 31/12/2020	- 3 % 31/12/2021	- 12 % 31/12/2022
		Quantité annuelle de déchets produits par les services administratifs de la collectivité (t)	102,8 31/12/2020	647,83 31/12/2021	772,4 31/12/2022	1073,33 31/12/2023
		Taux de valorisation des déchets inertes du BTP par rapport au gisement total estimé	51,23 % 31/12/2017	50,14 % 31/12/2019	58,82 % 31/12/2021	-
		Nb annuel de plateformes de valorisation des déchets du BTP soutenues par la Région	2 31/12/2020	4 31/12/2021	5 31/12/2022	6 31/12/2023
		Nb cumulé de ressourceries et recycleries sur le territoire régional	96 31/12/2020	149 31/12/2021	213 31/12/2022	257 13/03/2024
Ambition 2 ANCRER LES SOLIDARITÉS AU CŒUR DES TRANSITIONS	Encourager la persévérance scolaire et relancer l'ascenseur social	Nb annuel de jeunes engagés dans des actions liées aux enjeux environnementaux	500 31/12/2020	999 31/12/2021	109 31/12/2022	147 31/12/2023
	Allier inclusion et transitions dans les parcours de formation	Nb annuel de stagiaires de la formation professionnelle ayant bénéficié d'une action d'information, de formation ou de conseil en lien avec Néo Terra	14 242 31/12/2020	24 467 31/12/2021	26 491 31/12/2022	24 524 31/12/2023
	professionnelle	Nb annuel de lycéens ayant suivi une formation aux enjeux liés à l'environnement	7 524 31/12/2020	12 301 31/12/2021	22 907 31/12/2022	24 288 31/12/2023
	Ecrire ensemble un nouveau récit pour une	Nb cumulé de personnes touchées par des actions de sensibilisation à l'environnement financées par la Région	103 000 31/12/2020	457 172 31/12/2021	835 822 31/12/2022	1461188 31/12/2023
	justice sociale et environnementale	Nb annuel de programmes audiovisuels traitant des questions Néo Terra financés par la Région	17 31/12/2020	74 31/12/2021	76 31/12/2022	92 31/12/2023
		Volume horaire annuel des programmes audiovisuels traitant des questions Néo Terra financés par la Région	13 31/12/2020	17 31/12/2021	16 31/12/2022	32 31/12/2023
		Nb annuel de visiteurs sur le site Néo Terra	3 800 31/12/2020	6 800 31/12/2021	10 107 31/12/2022	46 000 31/12/2023
		Nb annuel de pages lues sur le site Néo Terra	20 000 31/12/2020	27 500 31/12/2021	32 715 31/12/2022	120 000 31/12/2023
		Nb annuel d'agents ayant suivi une formation sur le thème Néo Terra ou développement durable	0 31/12/2019	101 31/12/2020	567 31/12/2021	392 31/12/2022
		Nb annuel de projets d'engagement citoyen en faveur d'enjeux environnementaux financés (éducation, tiers lieux et coopération décentralisée)	35 31/12/2020	163 31/12/2021	99 31/12/2022	102 31/12/2023

A //	0/ /4	τ / I	2020	2021	2022	2023
Ambitions Ambition 3	()bjectifs	Indicateurs	valeurs date	valeurs date	valeurs date	υαleurs date
	Étendre l'agroécologie à	Données de ventes annuelles des pesticides totaux hors biocontrôle (t)	19 745 31/12/2019	23 775 31/12/2020	21 372 31/12/2021	20 254 31/12/2022
SE NOURRIR : Accélérer les transitions	l'ensemble des exploitations agricoles tout	Surface annuelle engagée dans la réduction progressive des pesticides MAEC (ha)	123 431 31/12/2020	134 147 31/12/2021	120 195 31/12/2022	-
AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES	en suscitant des vocations	Données de ventes annuelles des pesticides classés CMR (cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques) 1A, 1B, et 2 (t)	2 933 31/12/2019	2 800 31/12/2020	3 217 31/12/2021	4 138 31/12/2022
		Nb cumulé des exploitations certifiées HVE	3 600 31/12/2020	5 167 31/12/2021	7 529 31/12/2022	7 523 31/12/2023
		Nb cumulé des exploitations certifiées AB	8 010 31/12/2020	8 799 3 1/12/2021	9 083 31/12/2022	9 057 31/12/2023
		Pourcentage d'exploitations d'élevage en bio	11 % 31/12/2020	12,1 % 31/12/2021	12,5 % 31/12/2022	-
		Nb annuel d'exploitations ayant signé un contrat de MAEC	4 426 31/12/2020	5 685 31/12/2021	5 567 31/12/2022	-
		Nb annuel de projet d'investissement PCAE maraichage, arboriculture et petits fruits soutenus	-	97 3 1/12/2021	188 31/12/2022	114 31/12/2023
		SAU fourragères annuelles : prairies permanentes et cultures fourragères (ha)	1857788 31/12/2020	1 855 789 31/12/2021	1834774 31/12/2022	-
		Nb annuel de plants financés pour l'agroforesterie	275 31/12/2020	0 31/12/2021	34 232 31/12/2022	112 469 31/12/2023
		Nb cumulé d'unités de micro-méthanisation financées par la Région	0 31/12/2020	3 31/12/2021	9 31/12/2022	12 31/12/2023
	Transformer les produits agroalimentaires	Nb annuel de projets de transformation de produits agricoles portés par des agriculteurs et leurs groupements accompagnés	215 31/12/2020	455 31/12/2021	223 31/12/2022	224 31/12/2023
	au plus proche des territoires de production et consommation	Nb annuel d'entreprises agroalimentaires soutenues dans des pratiques de transformations durables	-	117 31/12/2021	127 31/12/2022	61 31/12/2023
	Rendre accessible à toutes et tous	Nb cumulé de projets de territoires sur les circuits alimentaires locaux	47 2018 à 2020	59 31/12/2021	69 31/12/2022	79 31/12/2023
	des produits sains, locaux et de qualité	Nb annuel de projets territorialisés de développement et de structuration de circuits et filières locales alimentaires, soutenus	-	24 31/12/2021	16 31/12/2022	17 31/12/2023
		Pourcentage de produits bio introduits dans la restauration collective des lycées	13 % 31/12/2020	14,8 % 31/12/2021	16,3 % 31/12/2022	22 % 31/12/2023
		Pourcentage de produits locaux introduits dans la restauration collective des lycées	-	40,3 % 31/12/2021	40,5 % 31/12/2022	40,7 % 31/12/2023
		Nb cumulé de solutions et initiatives impliquant directement des citoyens et des consommateurs soutenues par la Région	-	58 31/12/2021	117 31/12/2022	131 31/12/2023

	0/ /		2020	2021	2022	2023					
Ambitions Ambition 4	Objectifs	Indicateurs	υαleurs date	valeurs date	υαleurs date	υ aleurs date					
INNOVER POUR UNE	Accélérer les transitions au service de la	Nb annuel de projets innovants accompagnés et destinés à la réduction de la consommation d'énergie	41 01/12/2020	125 31/12/2021	100 31/12/2022	82 31/12/2023					
ÉCONOMIE RESPONSABLE Et durable	compétitivité économique et de l'emploi	Nb annuel de nouvelles entreprises accompagnées dans le cadre du programme "Usine du Futur" (depuis septembre 2020)	118 31/12/2020	195 31/12/2021	173 31/12/2022	128 31/12/2023					
		Économies annuelles d'énergie réalisées par les entreprises accompagnées (GWh)	477 31/12/2020	160 31/12/2021	678 31/12/2022	99,4 31/12/2023					
		Nb cumulé de structures d'hébergement touristiques et autres prestataires touristiques éco-labellisés en Région	268 1/02/2021	1119 3 1/12/2021	1147 31/12/2022	1182 31/12/2023					
		Nb annuel de projets touristiques aidés sur les territoires à enjeux environnementaux	63 31/12/2020	-	88 31/12/2022	88 31/12/2023					
		Nb annuel de TPE ayant identifié la thématique environnement comme prioritaire et qui ont été accompagnées	387 1/12/2021	423 31/12/2021	181 22/12/2022	189 31/12/2023					
		Nb annuel d'entreprises de la filière BTP accompagnées dans leur conversion écologique	23 31/12/2020	27 31/12/2021	25 31/12/2022	15 31/12/2023					
		Nb annuel d'entreprises engagées dans une démarche d'économie circulaire	336 01/02/2021	382 31/12/2021	470 31/12/2022	781 31/12/2023					
							Nb annuel d'entreprises accompagnées par la Région dans le cadre du "Plan O plastique"	15 01/02/2021	2 31/12/2021	9 31/12/2022	7 31/12/2023
		Nb annuel d'entreprises labellisées Numérique Responsable	7 31/12/2020	6 31/12/2021	5 31/12/2022	9 31/12/2023					
		Nb annuel d'ambassadeurs Numérique Responsable formés	0 31/12/2020	10 31/12/2021	0 31/12/2022	11 31/12/2023					
		Nb annuel de projets d'innovation numérique responsable soutenu par la Région	0 31/12/2020	16 31/12/2021	14 31/12/2022	15 31/12/2023					
		Tonnages annuels des marchandises transitant par les ports de Nouvelle- Aquitaine (t)	19 510 430 31/12/2019	17 791 320 31/12/2020	18 686 001 31/12/2021	18 835 104 31/12/2022					
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du port de Bordeaux	2,93 % 31/12/2019	2,4 % 31/12/2020	3,9 % 31/12/2021	2,17 % 31/12/2022					
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du port de La Rochelle	17 % 3 1/12/2019	14 % 31/12/2020	10 % 31/12/2021	13 % 31/12/2022					
		Part du ferroviaire dans les pré/post acheminement du port de Bayonne	5,25 % 31/12/2019	4,46 % 31/12/2020	6,73 % 31/12/2021	6,1 % 31/12/202 2					
		Pourcentage des achats intégrant une dimension développement durable	-	-	-	70,39 % 31/12/2023					

A //	0/-/4	τII	2020	2021	2022	2023
Ambitions Ambition 5	Objectifs	Indicateurs	υαleurs date	υαleurs date	υαleurs date	υαleurs date
	Conduire la mutation des	Part modale des transports en commun dans les déplacements domicile/travail	5,4 % 31/12/2017	5,6 % 31/12/2018	5,6 % 31/12/2019	-
SE DÉPLACER ET Habiter dans des Territoires adaptés	transports et l'essor du ferroviaire	Nb cumulé de points de recharge, en accès grand public, pour l'alimentation en électricité	2 883 31/12/2020	5 453 31/12/2021	7 797 31/12/2022	9 924 01/09/2023
AU CHANGEMENT Climatique		Économies de GES réalisées par les entreprises de transport soutenues par la Région (bioGNV, biocarburant 2G, hydrogène) (en teqCO ₂)	2 360 31/12/2020	4 965 31/12/2021	1277 31/12/2022	1162 31/12/2023
		Nb annuel d'agents bénéficiant du versement "participation transport" (utilisation transports en commun) sur la fiche de paye	1031 31/12/2020	826 31/12/2021	910 31/12/2022	1141 31/12/2023
		Nb annuel d'agents bénéficiant du Forfait Mobilité Durable	-	369 31/12/2021	1150 31/12/2022	1290 31/12/2023
		Offre annuelle de transport collectif régional (TER) – train-km réalisé	16 147 081 31/12/2019	13 614 416 31/12/2020	17 727 545 31/12/2021	18 313 555 31/12/2022
		Fréquentation annuelle des transports régionaux TER (en milliers de voyageurs- km)	1031543 31/12/2019	662 572 31/12/2020	993 053 31/12/2021	1 261 183 31/12/2022
		Part des kilomètres TER roulés hors diesel	49,6 % 31/12/2019	49,6 % 31/12/2020	49,7 % 31/12/2021	49,8 % 31/12/2022
		Offre annuelle de transport collectif régional -autocars interurbains (millions de kilomètres commerciaux)	23,9 2019/2020	27,4 2020/2021	28,6 2021/2022	-
		Nb cumulé d'autocars "verts" dans la flotte interurbaine et scolaire régionale	18 31/12/2020	202 31/12/2021	464 31/12/2022	831 31/12/2023
	Promouvoir la transition de l'habitat pour tous, et en	Nb annuel de dossiers de rénovation énergétique des bâtiments tertiaires privés et publics accompagnés par la Région	2 31/12/2020	11 31/12/2021	3 31/12/2022	0 31/12/2023
	particulier pour les jeunes	Nb annuel de logements dont la rénovation énergétique a fait l'objet d'une aide Région et/ou FEDER	1649 31/12/2020	2 228 31/12/2021	1280 31/12/2022	540 31/12/2023
		Prévision annuelle de gains énergétiques liés à la rénovation des bâtiments (en MWh)	1468 31/12/2020	31702 31/12/2021	7 394 31/12/2022	1237 31/12/2023
		Nb cumulé depuis 2020 de projets accompagnés "Bâtiment durable Nouvelle-Aquitaine"	0 31/12/2020	9 31/12/2021	25 31/12/2022	35 31/12/2023
		Nb annuel de contrats actifs de TEE (Tepos et autres)	22 31/12/2020	25 31/12/2021	13 31/12/2022	13 31/12/2023
		Nb annuel de dossiers accompagnés par la Région contribuant à la préservation et la restauration de la biodiversité en milieu urbain (secteur U/Observatoire NAFU)	-	11 31/12/2021	10 31/12/2022	6 31/12/2023

			2020	2021	2022	2023
Ambilions	Engagements	Indicateurs	valeurs date	valeurs date	valeurs date	υαleurs date
Ambition 5	SE DÉPLACER ET équilibrés et résilients	Nb annuel de dossiers fléchés "friches" passés en délibération	7 31/12/2020	15 31/12/2021	7 31/12/2022	3 31/12/2023
HABITER DANS DES		Consommation foncière / espaces U (en lien auec SRADDET) (en ha) données OCS	734 217 31/12/2015	752 060 31/12/2020	Actualisation	tous les 5 ans
TERRITOIRES ADAPTÉS AU CHANGEMENT		Nb annuel d'avis rendus par la Région sur des documents de planification	2 31/12/2020	2 31/12/2021	2 31/12/2022	5 31/12/2023
CLIMATIQUE		Surfaces N (en ha) données OCS	352 558 31/12/2015	349 454 31/12/2020	Actualisation	tous les 5 ans
		Nb annuel de dossiers contribuant à l'atténuation des risques inondation, submersion marine et érosion côtière par des solutions fondées sur la nature	9 31/12/2020	37 31/12/2021	36 31/12/2022	41 31/12/2023
		Nb annuel de feux (majoritairement en forêt) pour le territoire de la Nouvelle- Aquitaine	1648 31/12/2019	1558 31/12/2020	1133 31/12/2021	653 31/12/2022
		Superficie annuelle brûlée en ha (majoritairement en forêt) pour le territoire de la Nouvelle-Aquitaine (ha)	3 263 31/12/2019	2 475 31/12/2020	2 459 31/12/2021	30 991 31/12/2022

Ambitions	Engagements	Indicateurs	2020 valeurs	2021 valeurs	2022 valeurs	2023 valeurs
Ambilion 6 PRÉVENIR ET SOIGNER: UNE APPROCHE UNIFIÉE DE LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES (HUMAINE, ANIMALE, VÉGÉTALE)	Préserver les environnements et le vivant comme condition de la bonne santé de chacun	Nb cumulé de captage intégré dans la démarche Re.Sources	date 61 31/12/2020	date 61 31/12/2021	date 62 31/12/2022	date 62 31/12/2023
	Développer de nouvelles méthodes préventives, diagnostiques et thérapeutiques dans les trois santés	Nombre cumulé de maisons et centres de santé pluridisciplinaire financés par la Région	41 2018-2020	51 31/12/2021	62 31/12/2022	80 31/12/2023
	Mieux comprendre, sensibiliser et former pour anticiper les menaces sanitaires	Nb annuel de jeunes sensibilisés à la thématique santé environnement	7 529 31/12/2020	11 600 31/12/2021	8 858 31/12/2022	11 300 31/12/2023

LE RÉSEAU DE RÉFÉRENTS NÉO TERRA DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PERSONNES-RESSOURCES 2024

Pôles	Directions	Noms	
Potes	Directions	Nones	
assemblées et affaires juridiques	secrétariat général	Christelle Kossouho Bonou (Bx)	
	assemblées et relation à l'élu	-	
	achats et commande publique	Emilie Paties (Bx)	
	ressources humaines	Rachel Kenkle (Pt)	
ressources	patrimoine et moyens généraux	Claire Crespy (Bx)	
	système d'information	Nicolas Bourges (Lg)	
	intelligence territoriale et prospective	Nicolas Martin (Bx)	
DATAR et harmonisation des politiques	ingénierie et action territoriale	Juliette Henry (Bx)	
acs pointiques publiques	secrétariat général	Michèle Lacave (Bx)	
délégation à la transformation, au pilotage et à la modernisation	délégation à la transformation, αu pilotage et à la modernisation	Frédéric Aubrion (Bx)	
Inspection générale des services	unité évaluation des politiques publiques	Candice de Laulanie (Bx)	
	fonds européens	Laurent Caillaud (Bx) Angelina Walle(Bx)	
Europe et international	coopération	Florence Glantenay (Bx) Angelina Walle(Bx)	
	bureau nouvelle-aquitaine (bruxelles)		
développement économigue et	recherche, enseignement supérieur et transfert de technologie	Delphine Jouvin (Pt) Emilie Bourdenx (Bx)	
	performance industrielle	Florence Rouffaud (Lg) Christophe Biteau (Bx) Katia Amette (Pt)	
	agriculture, agro-alimentaire et pêche	Manon Larrouquère (Bx)	
	délégation numérique	Marie-Eue Tayot (Lg)	
	économie territoriale	Laure Pierron (Pt) Irene Bautista-Echeverry (Bx) Emeline Giron (Lg)	
	service start-up	Matthieu Bleny (Lg) Véronique Sotta-Berne (Bx)	
	service aéronautique, photonique, chimie, matériaux, transport	Pierre Morette (Bx)	
environnemental	service filières santé, silver économie	Anne-Laure Avizou (Bx)	
	énergie et climat	Arnaud Meslin (Bx)	
	enuironnement	Xavier Steffan (Bx)	
	économie sociale et solidaire et innovation sociale	Georges-Henri Abtour (Bayonne)	
	tourisme	Sandrine Daguet (Lg)	
	innovation filières attractivité		
	filière santé, silver economie		
	service filière forêt, bois, papier	Véronique Sotta-Berne (Bx)	
	unité filières cuir, luxe, textile et métiers d'art		
	service filières vertes et bleues		

Pôles	Directions	Noms	
formation et emploi	αppui à la performance	Dorine Hortail (Bx)	
	action territoriale	Nelly Ferrou-Rocher (Pau)	
	emploi et évolution professionnelle	Céline Diez (Bx) Jean-Pierre Gendron (Bx)	
	formation professionnelle et apprentissage	Inès Tapia (Bx)	
	formations sanitaires et sociales	Hélène Michel (Bx)	
	fonds social européen et ingénierie de projets	Camille Urbin (Bx)	
éducation et citoyenneté	éducation	Nathalie Debruyne (Bx)	
	orientation	Sandrine Tardieu-Banessy (P) Frédérique Rambaud (Bx)	
	construction et immobilier	Sylviane Ranoux (Bx)	
	culture et patrimoine	Patricia Oudin (Lg) Sylvie Bibes (Bx) Ameline Drapeau (Pt/Ang.) Franck Cabandé (Lg)	
	sports	Jean-Hugues Aeschimann (Lg)	
	uie associative et égalité	Régine Fouqueray (Pt)	
	jeunesse et citoyenneté	Nathalie Bonneau (Li) Emmanuelle Gentil (Cognac)	
transports, infrastructures, mobilité et cadre de vie	secrétariat général	Aurélie Boullet (Bx)	
	transports ferroviaires de voyageurs	Pierre-Benoît Lassince (Bx)	
	mission intermodalité	Zébulon Bruneteau- Paoletti (Bx)	
	transports routiers de voyageurs	Benoît Petridis (Bx)	
	infrastructures et transports de marchandises	Sandra Vettard (Bayonne)	
	mission grands projets	-	
communication et marketing territorial	Frédéric Pénoty (Pt communication et marketing territorial Naomie Desfontaines Anne-Laure Dupin (E		

LISTE DES SIGLES

AAP Appel à Projet

ACENA Association des Coordonnateurs d'EPLE de la Nouvelle-Aquitaine

ACTE Accompagnement au Changement pour les Transitions Environnementales

ACV Analyse de Cycle de Vie

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie,

dite de la Transition écologique

ADI NA Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine

ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural

AFEST Actions de Formation en Situation de Travail

AFIF Alternative Fuel Infrastructure Facility

AFIR Alternative Fuel Infrastructure Regulation (règlement sur le déploiement

d'une infrastructure pour carburants alternatifs, publié au Journal Officiel

de l'Union européenne le 22 septembre 2023)

AGEC loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire

AMI Appel à Manifestation d'Intérêt

AMPLI Appui aux Micro-Projets Locaux Innovants

ANCV Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

AOM Autorité Organisatrice de la Mobilité

AREC Agence Régionale d'Évaluation Environnement & Climat

ARS Agence Régionale de la Santé

ASA Associations Syndicales Autorisées

ASL Associations Syndicales Libres
BBC Bâtiment Basse Consommation

BDNA Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine

BHNS Bus à Haut Niveau de Service

BioGNV Biogaz carburant

BMX Bicycle Moto Cross

BRGM Bureau de Recherche Géologiques et Minières

BSA Bordeaux Sciences Agro
BTP Bâtiment -Travaux Public
CC Communauté de Communes

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CD Conseil départemental
CEO Chief Executive Officer

CERF Centre d'Écoconstruction, de Ressources et de Formation
CESER Conseil économique social et environnemental régional

CHU Centre Hospitalier Universitaire

CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale

CO Chargé d'Opération
CO₂ Dioxyde de carbone
CODIR Comité de Direction

COM Contrats Opérationnels de Mobilité
COOPLIM Coopérative Fruitière du Limousin

COVID Coronavirus

CP Commission Permanente

CRE Commission de Régulation de l'Energie

DADDUE Loi du 03/12/2020 portant diverses dispositions d'adaptation au droit

de l'Union européenne

DATAR Délégation de l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques

DFCI Défense des forêts contre l'incendie

DOCOB Documents d'Objectifs

DRAAF Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DSIL Dispositif de Soutien à l'Investissement Local

EMEV Équipes mutualisées d'entretien des espaces verts

EnR Énergies Renouvelables

EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale

EHPAD Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EPLE Établissement Public Local d'Enseignement

ESC Éco socio conditionnalités
ESS Économie sociale et solidaire
ETI Entreprise de taille intermédiaire

ETP Équivalent Temps Plein

FAO Food and Agriculture Organization of the United Nations

FEADER Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural

FEAMP Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture

FEDER Fonds Européen de Développement Régional

FRIF Fonds Régional pour l'Innovation dans la Formation

FSE Fonds Social Européen GES Gaz à effet de eerre

GHT Groupement Hospitalier de Territoire

GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GNV Gaz Naturel pour Véhicule
GPS Global Positioning System

GPX format de fichier permettant l'échange de coordonnées géographiques

provenant du GPS

GRAINE Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement

GRETA Groupement d'Établissements (publics locaux d'enseignement (EPLE) qui fédèrent

leurs ressources humaines et matérielles pour organiser des actions de formation

continue pour adultes)

GTC Gestion Technique Centralisée

GWh Gigawatt-heure

 ${
m H_2}$ Hydrogène HT Hors Taxes

HVE Haute Valeur Environnementale

IA Intelligence Artificielle
IAA Industrie Agroalimentaire

ICMCB Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux

IFABE Institut de Formation au Bâti Écoresponsable

INRAE Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et

l'Environnement

INSEE Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IPBES Intergouernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem

Seruices

IReSP Instance Régionale d'Education de Promotion de la Santé

LSF Langue des Signes Française

MAEC Mesure Agro-Environnementale et Climatique

MDNA Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine

MSA Mutualité Sociale Agricole

NA Nouvelle-Aquitaine

NACT Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme

ODD Objectif de Développement Durable

OEC Ouvrier En Écoconstruction
OF Organisme de Formation

OMS Organisation Mondiale de la Santé

OMSA Organisation Mondiale de la Santé Animale

ONG Organisation Non Gouvernementale

ONU Organisation des Nations Unies

OT Objectifs Thématiques

PAC Pompe À Chaleur

PACTE Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises

(loi PACTE du 22 mai 2019)

PAVA Point d'Appui à la Vie Associative

PCAE Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles

PEM Pôles d'Échanges Multimodaux

PEP Profil Environnemental Produit
PERF Pôle Étude Recherche Formation

PHA Polyhydroxyalcanoates

PIIEC Projets importants d'Intérêt Européens Communs

PM2,5 Particules de diamètre inférieur à 2,5 μ m PM10 Particules de diamètre inférieur à 10 μ m

PME Petites et Moyennes Entreprises
PMI Protection maternelle et infantile

PNR Parc Naturel Régional

PNUE Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PPA Power Purchase Agreement

PPE Programmation pluriannuelle de l'énergie

PPG Plan Pluriannuel de Gestion

PPI Plan Pluriannuel d'Investissements

PSGAR Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale

PV Photovoltaïque

REACT-EU Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe

R&D Recherche & Développement

RE2020 Réglementation Environnementale 2020

REEN loi du 15 novembre 2021 visant à Réduire l'Empreinte Environnementale

du Numérique

RESONANCE Responsabilité Sociétale pour une Nouvelle Aquitaine Novatrice

RH Ressources Humaines

RPIT Responsable de Programme Immobilier Territorial

RSCH Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations

RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises

RTE-T Réseau transeuropéen de transport

SAGE Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SATT Société d'Accélération du Transfert de Technologies

SAU Superficie Agricole Utile

SCIC Société coopérative d'intérêt collectif
 SCOP Société Coopérative de Production
 SCOT Schéma de Cohérence Territoriale

SEM Société d'Économie Mixte

SEML Société d'Économie Mixte Locale SfN Solutions fondées sur la Nature

SIG Système d'Information Géographique

SM Syndicat Mixte

SRADDET Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des

Territoires

SRDEII Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et

d'Internationalisation

SVT Sciences de la Vie et de la Terre

TàD Transport à la Demande

TEE Transition Écologique et Énergétique
TEN Territoires Engagés pour la Nature

TER Train Express Régional

TIC Technologies de l'Information et de la Communication

TLM Télémédecine

TPE Très Petites Entreprise
TTC Toutes Taxes Comprises

TVPB Technicien Valoriste en Produit Biosourcé

UDAF Union Départementale des Associations Familiales

UFOLEP Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique
UNAT Union Nationale des Associations du Tourisme et de plein air

UNSS Union Nationale du Sport Scolaire

VAE Vélo à Assistance Électrique

ZA Zone d'Activité

ZAN Zéro Artificialisation Nette

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site de la Région nouvelle-aquitaine.fr

Site Néo Terra neo-terra.fr

INFORMATIONS UTILES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Site du CESER ceser-nouvelle-aquitaine.fr

Site Nouvelle-Aquitaine numérique numerique.nouvelle-aquitaine.fr

Site Jeunes de Nouvelle-Aquitaine jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Ecobiose www.eco-biose.com

AcclimaTerra
Comité Scientifique Régional sur le Changement Climatique
www.acclimaterra.fr

Fiches Adaptation au Changement climatique https://www.neo-terra.fr/feuille-de-route/

Stratégie régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine fr.calameo.com/read/006009271b2300c594f43

Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine www.cen-nouvelle-aquitaine.org

> RESONANCE la RSE en Nouvelle-Aquitaine www.resonancerse.com

INFORMATIONS UTILES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Site du Ministère de la transition écologique *ecologie.gouv.fr*

Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-transition-ecologique-vers-developpement-durable-2015-2020

Stratégie Nationale Bas-Carbone ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone

Objectifs de Développement Durable Site de l'ONU un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable

> Objectifs de Développement Durable Site du Ministère de la Transition écologique et solidaire agenda-2030.fr





Site de Limoges

27, boulevard de la Corderie CS 3116 87031 Limoges Cedex 1

Hôtel de Région

14, rue François-de-Sourdis CS 81383 33077 Bordeaux Cedex

T. 05 49 38 49 38 nouvelle-aquitaine.fr





Site de Poitiers

15, rue de l'Ancienne Comédie CS 70575 86021 Poitiers Cedex